



Aujourd'hui: stratus matinaux sur le plateau, à part cela nébulosité changeante et temps assez ensoleillé.
Demain: ciel souvent très nuageux, quelques pluies surtout sur le nord du pays. Lundi, assez ensoleillé.

Lac des Brenets 750,41 m					Lever 7 h 11	Coucher 18 h 18
Lac de Neuchâtel 428,96 m	9°	0°	2000 m		20 h 45	7 h 28

Fête à souhaiter samedi 2 mars: Tobias

Rester fidèles à l'esprit de 1848 Patriotisme et coups de canons à Neuchâtel

Un public nourri pour écouter le message du 1er Mars et les coups de canons, place du 12-Septembre, à Neuchâtel. Jean-Pierre Authier, président de la ville, a souhaité un soutien financier pour un chef-lieu auquel incombent des dépenses régionales. Francis Matthey, président du Conseil d'Etat, a rappelé l'esprit de 1848. Nous devons fidélité à l'ambition de progrès, d'humanisme et de fraternité qui animait les révolutionnaires.

► 15

L'Impartial

OPINION

Le temps du partage

Au fait, qui a dit que l'Irak possédait la quatrième armée du monde? Nous l'avons tous répété, comme des ânes bâtés et ce n'est vraiment pas à l'honneur des médias! Mea culpa.

D'où est venue cette rumeur vite transformée en une information de base, rendue crédible par l'effet de répétition qui l'a fait passer au rang de certitude?

A l'origine de cette évaluation, deux faits objectifs. D'une part, l'inventaire du matériel militaire, aux quatre cinquièmes d'origine soviétique, permettait de penser que la puissance de feu acquise par Bagdad donnait la mesure de ce qu'il fallait lui opposer. D'autre part, la formation des cadres de l'armée en URSS et la présence de milliers de «conseillers» et autres «spécialistes» soviétiques ainsi que l'entraînement de pilotes en France, justifiaient que l'on redoute la confrontation voulue par Saddam Hussein.

Ce ne fut pas une guerre mais une opération de police, de police militaire. Il n'y a eu que des escarmouches, plus ou moins importantes, dont le sort était réglé d'avance en raison des capacités en présence. Des bombardements d'un nouveau type dans un ciel vide: ce n'est pas un combat. Ensuite une stratégie intelligente et rapide: en cent heures l'opération était menée à son terme avec un minimum de pertes pour la coalition.

Ce n'est pas parce que l'efficacité de la technologie l'a emporté sur la véhémence du Verbe que le Verbe est éliminé, au contraire. C'est pourquoi il faudra faire preuve de mansuétude vis-à-vis du peuple irakien, hormis la Garde républicaine à ce point fanatisée qu'elle ne peut être que revancharde.

Aucune guerre n'a jamais résolu un problème. La guerre bouleverse momentanément une situation souvent devenue inextricable. La guerre est un état de crise en quoi une victoire militaire est obtenue par des moyens qui ne peuvent pas trouver de prolongements dans une

situation normale de paix. L'après-guerre est un temps de réflexion crucial durant lequel on peut légèrement infléchir les données antérieures pour leur trouver une autre issue. Rien ne peut être imposé qui ne s'inscrive dans une ligne d'évolution déjà précédemment conditionnée. La confrontation entre deux mondes n'entraîne pas la réduction de l'un à l'autre mais les confirme l'un et l'autre et clarifie les différences. Pour les résorber, si l'on veut sortir du sempiternel schéma dominant-dominé il faut inventer un nouveau type de relations où chacun devrait abandonner ce qu'il a de plus fort contre l'autre... la technologie et le Verbe!

Un véritable nouvel ordre, droit, politique et économie confondus, sera un ordre où la capacité d'organiser la vie l'emportera sur celle de donner la mort.

Alors, pour commencer, on pourrait essayer de comprendre ce cas d'école que constitue la crise du Golfe. Comment naît et se développe une dictature, avec quels appuis, quelles complications, celle du silence étant la plus ravageuse.

On devra comprendre comment on peut engouffrer 50 à 100 milliards de dollars dans une confrontation de 42 jours provoquant 100 milliards de dégâts au Koweït et 200 milliards en Irak et pourquoi cette fabuleuse fortune n'est pas disponible préalablement pour bâtir un mieux-être général! Ce n'est pas parce que cette question est antédiluvienne qu'il faut désespérer de la poser sans relâche, génération après génération.

Hormis la force, on n'établira pas un nouvel ordre de paix dans le monde arabe si on n'y établit pas chaque peuple dans ses droits fondamentaux. A cette fin il faut conserver cette donnée qui submergera toutes les autres durant la décennie en cours et que nous devons gérer: 42% des 212 millions d'Arabes sont âgés de moins de 15 ans. Pour eux aussi, continuer à vivre dans un rapport de force c'est miser sur la puissance et la mort au lieu du partage, source de vie.

Gil BAILLOD

Les généraux préparent la paix Les commandants des puissances belligérantes vont se rencontrer pour déminer la situation



George Bush a estimé hier qu'il était temps de régler le problème israélo-palestinien. (AFP)

Depuis bientôt trois jours, les armes se sont tuées dans le Golfe. Alliés et Irakiens devraient régler les modalités de ce cessez-le-feu aujourd'hui. Le général américain Norman Schwarzkopf, commandant de la force multinationale, rencontrera aujourd'hui des commandants irakiens en un lieu tenu secret. Le sort des prisonniers de guerre serait également à l'ordre du jour de la réunion.

Le sort de Saddam Hussein restait aussi incertain hier. Le quotidien français «Le Monde» affirmait que le président irakien était sur le point de fuir son pays pour trouver asile en Algérie. Une information démentie tant par le gouvernement algérien que par Washington.

Dans une conférence de presse, le président Bush, pour sa part, a réaffirmé qu'il était temps «que quelque chose soit fait» pour régler le problème israélo-arabe et l'occasion offerte par la fin de la guerre du Golfe. Tout en réaffirmant que la défaite de l'Irak «est très bonne».

A Bagdad, la radio irakienne a de son côté loué les mérites de son armée et salué la victoire de ses troupes sur les alliés. Le ministre des Affaires étrangères Tarek Aziz a en outre accusé la force multinationale de violer le cessez-le-feu en renforçant leur présence dans le sud de l'Irak.

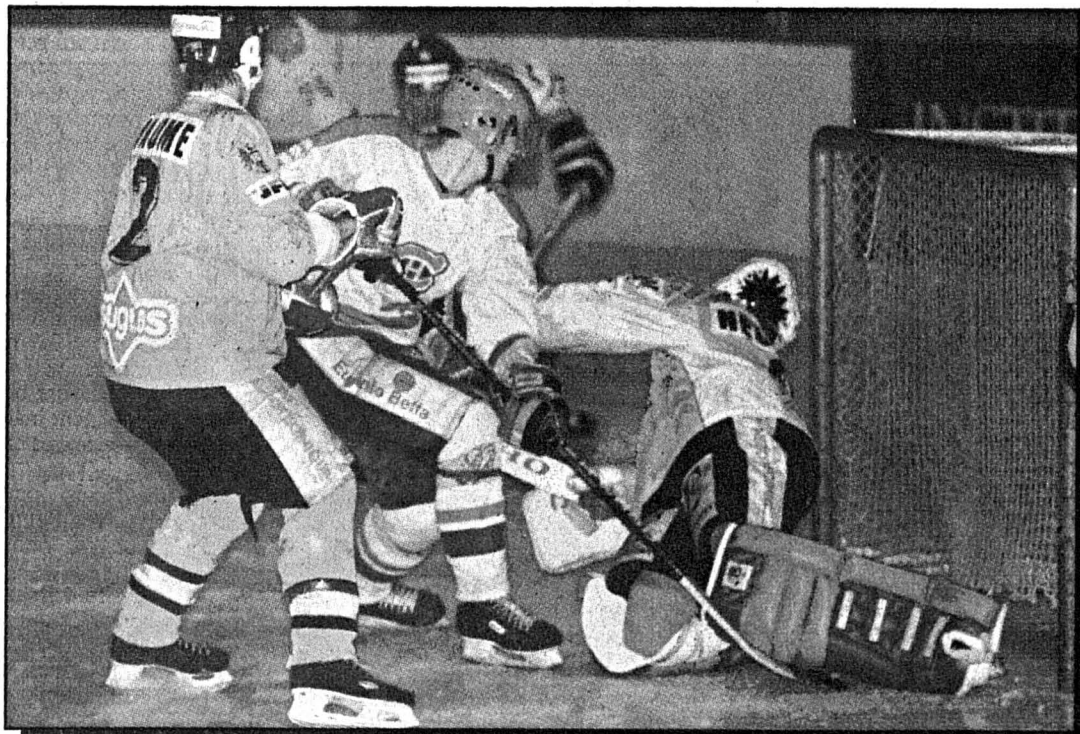
● Lire en page 2

De mieux en mieux! Superbe victoire du HCC face à Neuchâtel YS

Etonnant HCC! Une fois encore promis à la moulINETTE, les gens de Zdenek Haber s'en sont sortis à leur avantage, remportant – sur le score de 5-3 – le premier acte de la finale du groupe 3 de première ligue face à un Neuchâtel YS qui a sans doute commis l'erreur de croire que tout était dit en début de seconde période quand la marque est passée à 2-0. C'était cependant compter sans le cœur, la volonté, l'abnégation et l'incontestable talent d'une équipe qui a ainsi poursuivi irrésistiblement sa marche vers des sommets qui lui semblaient inaccessibles il y a quelque temps encore.

Il s'agira désormais pour Zbinden (à la lutte avec Baume et le portier Neuhaus, photo Galley) et ses camarades de confirmer ce succès ce soir aux Mélézès dès 20 heures. Ce qui ne sera de loin pas une sinécure puisque Neuchâtel YS jouera ni plus ni moins que sa saison.

● Lire en page 14



Mercredi 13 mars 1991
Réouverture du restaurant

 Hotel-Restaurant de la Gare
 2725 Le Noirmont
 G. et A. Wenger
 ☎ 039/53 11 10
 14-8220

EEE: la Suisse menace de claquer la porte
 ● Lire en page 3

Les pourparlers débutent aujourd'hui

Les chefs militaires alliés et irakiens se rencontreront en Irak

Bagdad a accusé hier les forces coalisées de violer la trêve dans la guerre du Golfe, à la veille d'une rencontre des chefs militaires alliés et irakiens pour discuter précisément des termes d'un cessez-le-feu. Par ailleurs, au lendemain de la cessation des combats, plusieurs questions, dont la durée de la présence des forces alliées dans le Golfe et l'avenir politique de Saddam Hussein, étaient l'objet de déclarations contradictoires.

de la trêve en renforçant leurs effectifs à l'intérieur de l'Irak, et a exigé le «retrait immédiat» des forces américaines qui se trouvent toujours en territoire irakien. Peu après les déclarations de M. Tarek Aziz, on apprenait de sources militaires alliées à Ryad que des soldats américains avaient tué six militaires irakiens lors d'une fusillade dans la nuit de jeudi à vendredi dans le sud de l'Irak.

trer des commandants irakiens dans le sud de l'Irak aujourd'hui, a annoncé hier le président George Bush. M. Bush a précisé que cette rencontre porterait sur la libération des prisonniers et l'établissement d'un cessez-le-feu formel. Le président américain a par ailleurs réaffirmé que les Etats-Unis n'avaient aucune prétention territoriale sur l'Irak.

Au lendemain de l'annonce allié de la neutralisation de 40 des 42 divisions irakiennes déployées au Koweït, Radio Bagdad a estimé hier que l'Histoire qualifiera les Irakiens de «peuple résistant et victorieux», alors que l'organe de parti au pouvoir affirme que «Bush a décidé un cessez-le-feu sous l'effet des coups irakiens assés à ses troupes».

DATES CONTROVERSÉES

Le départ d'Irak de l'ensemble des troupes coalisées est une «question de jours», a affirmé hier le ministre français de la Défense Pierre Joxe. M. Cheney a déclaré de son côté que les troupes alliées qui occupent une partie du territoire irakien au sud y resteront jusqu'à ce qu'elles reçoivent un ordre de retrait.

Alors que Radio Bagdad saluait la victoire, le porte-parole des forces américaines dans le Golfe a déclaré vendredi que les pertes humaines irakiennes «vont apparaître énormes», sans toutefois articuler de chiffre. Selon un modèle informatique établi par un expert américain, les pertes irakiennes pourraient avoisiner 60.000 morts et blessés.

L'armée britannique - quelque 36.000 hommes déployés dans le Golfe - avait pour sa part affirmé jeudi qu'il lui faudrait «jusqu'à un an» pour quitter la région avec son équipement, sous réserve d'une demande d'assistance de la part d'Etats de la région.

Le président irakien Saddam Hussein n'a pas été vu en public depuis plusieurs jours et les responsables américains craignent qu'il puisse tenter de fuir l'Irak, a rapporté hier le «Washington Times». Le journal «Le Monde» a écrit de son côté que le président irakien Saddam Hussein pourrait quitter le pouvoir «dans les jours à venir» et trouver refuge en Algérie, citant «de bonnes sources algériennes».

L'Iran «rejette tout dispositif de sécurité régionale, qui maintiendrait la présence des forces étrangères dans la région», a déclaré vendredi de son côté le chef du pouvoir judiciaire iranien, l'ayatollah cheikh Mohammad Yazdi.

Cette information a été ensuite démentie par l'ambassadeur d'Algérie aux Etats-Unis. (ats, afp, reuter)



Clic, clac. Une unité britannique a célébré à sa manière le cessez-le-feu. (AP)

Le ministre irakien des Affaires étrangères Tarek Aziz a accusé hier les Etats-Unis de violations

Le général Norman Schwarzkopf et d'autres généraux des troupes alliées doivent rencon-

Berne attend lundi

Réouverture des ambassades: pas encore de décision

Le département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) n'a pas encore pris de décision concernant la réouverture de ses ambassades à Koweït-City et à Bagdad, et attend des précisions sur l'état des locaux de la représentation suisse à Koweït-City, a indiqué hier à Berne M. Markus Antonietti, porte-parole du DFAE.

lundi prochain (au lieu de mercredi), en raison de la session du Parlement.

Selon le porte-parole, le Conseil fédéral devrait à cette occasion apporter des précisions sur ses déclarations d'intentions de jeudi, à l'annonce du cessez-le-feu dans le Golfe.

Le Conseil fédéral devrait examiner la question de la réouverture des ambassades lors de sa prochaine séance hebdomadaire, avancée à

A cette occasion, le chef du DFAE René Felber avait indiqué que le Conseil fédéral étudiait les diverses possibilités d'intervention dans la région. (ats)

Les Etats-Unis agiront pour la paix

Bush veut œuvrer pour régler le problème israélo-palestinien

Il est temps «que quelque chose soit fait» pour régler le problème israélo-arabe et l'occasion offerte par la fin de la guerre du Golfe et la défaite de l'Irak «est très bonne», a estimé hier le président George Bush.

que quelque chose soit fait». Les Etats-Unis et leurs partenaires de la coalition, notamment les Français et les Britanniques, vont discuter de l'organisation éventuelle d'une conférence de paix au Proche-Orient qui permettrait de traiter notamment le problème de la paix en Irak - et de la normalisation des relations entre l'Irak et le reste du monde - du conflit israélo-arabe et du Liban. «Je veux réitérer ma détermination de voir les Etats-Unis jouer un rôle très important dans ces trois catégories» de problèmes, a souligné M. Bush.

«Je travaillerai très dur pour la paix, aussi dur que j'ai fait dans la poursuite de la guerre», a affirmé le président Bush lors d'une conférence de presse.

«Je veux agir vite, a-t-il poursuivi, s'engageant à faire le nécessaire pour que les conflits du Proche-Orient soient résolus au plus tôt. «J'ai le sentiment que le climat est meilleur» dans les pays de la région «et j'ai le sentiment que le moment est venu et que nous devons faire en sorte

Il a rappelé que le secrétaire d'Etat James Baker allait se rendre à partir de mercredi dans différents pays du Proche-Orient pour des consultations

qui «j'en suis persuadé, feront avancer les projets de l'après-guerre».

Interrogé sur le sort possible de Saddam Hussein et sur les informations publiées par le quotidien «Le Monde» selon lesquelles le président irakien pourrait trouver asile en Algérie, le président Bush a répondu qu'il «ne savait pas vraiment» ce qui allait se passer mais il a révélé que les autorités algériennes avaient démenti ces informations lors d'une conversation téléphonique avec des responsables américains. «Ce sont des rumeurs (...). De mon point de vue, j'ai toujours dit que ce serait au peuple irakien de le mettre de côté. Cela faciliterait la résolution de tous les problèmes

existants et cela faciliterait certainement l'acceptation d'un retour de l'Irak dans la famille des nations éprises de paix».

«A ce stade, je ne veux pas qu'un seul sou» aille à la reconstruction de l'Irak, a affirmé M. Bush, sans exclure toutefois une aide humanitaire au peuple irakien. S'il arrivait que Saddam Hussein quitte le pouvoir, il conseillera alors aux nouveaux dirigeants de vivre en paix et d'utiliser leurs revenus pétroliers pour payer des réparations de guerre et de reconstruction.

PAS DE TRAQUE

«Nous ne prenons pas Saddam Hussein pour cible, nous ne le traquons pas et nous n'avons aucune revendication sur

l'Irak», a affirmé M. Bush, toutefois «nous ne pouvons absolument pas que ce soit de ses responsabilités devant la loi internationale».

Il a espéré qu'il pourrait conduire la diplomatie de l'après-guerre avec l'Union soviétique «dans un respect mutuel» d'autant que les Soviétiques «ont de bonnes idées» sur la manière de régler les problèmes du Proche-Orient.

Il a enfin expliqué qu'il avait été «dégouté» par l'attitude du roi Hussein de Jordanie, qui s'est considérablement rapproché de l'Irak pendant la guerre, mais que les Etats-Unis ne souhaitaient pas que la Jordanie «soit destabilisée». (ap)

EN BREF

Aide iranienne

L'Iran est prêt à envoyer une aide alimentaire en Irak, a annoncé hier l'agence IRNA en précisant que le premier arri- vage serait composé de lait en poudre, d'aliments pour bébés, de farine, d'huile de cuisine et de fruits.

Les alliés privilégiés

Les pays de la coalition engagée dans la guerre du Golfe bénéficieront en priorité des contrats que le gouvernement du Koweït entend signer pour la reconstruction de son pays, a affirmé l'ambassadeur koweïtien aux Etats-Unis, Saud Nasir al-Sabah.

Flux de réfugiés

Plus de 150 réfugiés irakiens, parmi lesquels figuraient des militaires, ont traversé la frontière entre leur pays et la Turquie au cours des dernières 24 heures malgré l'arrêt des hostilités, a annoncé hier le bureau de presse du gouvernement turc à Ankara.

En bonne santé

La Croix-Rouge italienne a été informée que tous les prisonniers de guerre détenus par l'Irak sont en bonne santé, a annoncé hier le ministre italien de la Défense, Virginio Rognoni.

Reprise des vols

Plusieurs compagnies aériennes européennes, dont Swissair, ont annoncé hier leur intention de reprendre prochainement leurs liaisons avec le Proche-Orient.

Le CICR renforce son équipe

Le CICR a annoncé hier que 107 délégués du Croissant-Rouge algérien, parmi lesquels des chirurgiens et des anesthésistes, ainsi qu'une quinzaine de délégués du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) doivent arriver par la route à Bagdad aujourd'hui ou demain à partir d'Amman.

Les puits sont hors d'usage

Le Koweït ne peut plus exploiter son pétrole



Une raffinerie en feu. Les Irakiens les ont toutes mises hors d'usage au Koweït. (AFP)

La totalité des 950 puits de pétrole koweïtiens, endommagés par les bombardements alliés ou mis à feu par les Irakiens, sont hors d'usage, a déclaré hier un responsable de la Koweït Oil Company, l'agence nationale de l'émirat.

«Selon le bilan provisoire que nous avons effectué, tous les puits en activité ont été endommagés», a dit Musab al-Yasin dans une interview. La plupart des installations ont été mises hors d'état de fonctionner par les Irakiens qui les ont fait sauter, a-t-il ajouté. Les puits qui n'ont pas pris feu lorsque les Irakiens les ont fait exploser sont gravement endommagés et déversent du pétrole brut. Le Koweït dispose de 16 jours d'approvisionnement dans les cuves pour la consommation intérieure, a ajouté le responsable.

Les responsables de la KOC ont refusé de donner une date pour la reprise de la production et des exportations. Ces derniers

ont rencontré la presse au complexe pétrolier d'al-Ahmadi, d'où se dégageaient d'immenses colonnes de feu et de fumée.

Les forces irakiennes avaient installé des explosifs sur chaque installation, immédiatement après l'invasion, mais ils n'ont relié les explosifs aux détonateurs que bien plus tard. Les destructions systématiques ont commencé seulement la semaine dernière, ont ajouté les responsables de la KOC.

«Tout cela aurait pu être évité. C'est une honte que les alliés n'aient pas empêché l'explosion des puits (...) J'ai pleuré en voyant cela. Les alliés avaient une magnifique occasion d'éviter tout cela. Les puits n'ont pas été équipés de détonateurs pendant plusieurs mois», a déclaré Musab al-Yasin. Il a toutefois souligné qu'il ne voulait pas critiquer la tactique adoptée par les alliés, et reconnu que d'autres facteurs pouvaient être pris en considération dans la conduite de la guerre. (ats, reuter)

Un défi à Moscou

Lettons et Estoniens aux urnes dimanche

Après la Lituanie, c'est au tour des deux autres Républiques baltes de se prononcer dimanche sur leur avenir. En organisant ces consultations populaires, elles manifestent leur volonté de se libérer de l'emprise de Moscou qui a prévu un référendum sur le futur de l'Union le 17 mars. Demain, tous les habitants de Lettonie sont appelés à répondre à une question: «Êtes-vous en faveur d'une république de Lettonie démocratique et indépendante?» Il est probable que les oui l'emportent. Mais la composition démographique particulière de cette république rend l'issue du scrutin plus incertaine qu'en Lituanie. Seul en effet 52% des 2,6 millions d'habitants sont lettons, les autres étant russes (33%), biélorusses, polonais ou ukrainiens. Si le vote des premiers ne fait guère de doute, le choix de la population russophone nourrit toutes les spéculations.

De notre envoyé spécial à Riga
Patrick CHABOUDEZ

«Pour nous, plus que le résultat du vote lui-même, c'est la participation qui est importante», estime Romuladas Razukas, le leader du front letton (indépendantiste). «Si les gens vont voter en très grand nombre, cela voudra dire que non seulement les Lettons, mais aussi les Russophones respectent notre gouvernement, notre Parlement et nos lois, et cela sera une victoire pour nous.» Selon lui, les tragiques événements du 20 janvier ont éloigné de Moscou une partie non négligeable de la population russophone, qui pourrait dès lors soutenir l'indépendance de la Lettonie.

Au centre de presse du parti communiste letton, fidèle à Moscou, le ton est diamétralement différent. «La guerre civile menace; on considère les Russes comme des citoyens de seconde zone», s'exclame Alfreds Ru-

bits, le premier secrétaire du parti, qui ne voit qu'une solution pour rétablir l'ordre: mettre la république sous l'administration présidentielle de Mikhaïl Gorbatchev, une mesure d'exception prévue par la Constitution soviétique, mais encore jamais appliquée jusqu'ici.

La campagne électorale, plutôt courtée (la tenue de cette consultation a été décidée il y a trois semaines seulement), n'a pas donné lieu aux provocations que l'on pouvait craindre. Le calme qui règne à Riga surprend d'ailleurs celui qui vient de Moscou, capitale en perpétuelle agitation et bruisante de rumeurs les plus folles. Et pourtant, la fusillade du 20 janvier a laissé des traces. Le Parlement letton est toujours défendu par des blocs de béton, couverts de graffitis qui leur donnent un air de mur de Berlin en miniature. Des sacs de sable et des obstacles anti-chars traînent dans la cour. Les accès aux bâtiments de la radio, de la télévision ou du gouvernement sont également soigneusement protégés.

Les Bérêts noirs se sont faits plus discrets; on ne les voit plus guère sillonner la ville à toute allure dans leur jeep jaune. Mais ils contrôlent toujours la maison de la presse où ne sont plus imprimés désormais que les seuls journaux favorables au parti communiste.

Une image encore qui ne manque pas de frapper le client de l'Hôtel Latvia, infâme bâtisse qui défigure le centre de Riga: celle de deux statues, que deux cents mètres à peine séparent, mais que tout oppose.

A l'inévitable sculpture de Lénine en marche vers un avenir radieux fait écho le monument de la liberté, élevé dans les années 30 lors de l'éphémère indépendance de la Lettonie. Quelques fleurs fanées reposent sur le socle de Lénine. Au pied de l'autre statue, les photos des six victimes de la fusillade du 20 janvier dernier sont entourées par un véritable tapis floral.

La Suisse menace de claquer la porte

EEE: réunion ministérielle de l'AELE à Genève

Au cours d'une réunion informelle des ministres de l'Economie de l'AELE (Association européenne de libre-échange) hier à Genève, le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz a évoqué la possibilité que la Suisse sorte des négociations sur l'Espace économique européen (EEE) si certaines exigences ne sont pas satisfaites par le futur traité sur l'EEE.

Le chef du département fédéral de l'Economie publique (DFEP) a constaté devant ses homologues des pays de l'AELE et du Liechtenstein que «la Communauté européenne relève continuellement la barre de ses exigences». Il a exprimé son «impression que les pays de l'AELE, sous la pression de l'objectif temporel du mois de juin, sont de plus en plus enclins à accepter un EEE très insatisfaisant». La date du 25 juin a été fixée par l'AELE et la Communauté européenne (CE) pour parachever le traité.

«La Suisse devrait reconsidérer sérieusement sa participation

aux négociations» si certaines conditions ne sont pas remplies par le traité, a affirmé M. Delamuraz devant ses pairs. La principale de ces exigences porte sur un «processus de décision» satisfaisant, qui doit signifier «une bonne participation» dans les comités de la Commission européenne.

Du moins, a-t-il nuancé ensuite devant la presse entre deux séances, un certain processus de décision commun des Six et des Douze sur les règles de l'EEE doit être trouvé, même «selon des formules différentes de celles que nous avions prévues».

Deuxième condition nécessaire à l'approbation du futur traité par le Conseil fédéral, l'accord doit prévoir «des clauses de sauvegarde qui répondent aux besoins spécifiques des pays de l'AELE». La Communauté européenne souhaite au contraire un principe également applicable pour tous. Enfin M. Delamuraz a encore exigé «des périodes transitoires plus longues que ne le veut la Communauté». «Nous ne sommes pas aujourd'hui

en situation de rupture», a précisé le conseiller fédéral devant les journalistes, avant que la réunion ministérielle ne reprenne hier après-midi et se prolonge vraisemblablement aujourd'hui.

Ce n'est que lorsque le Conseil fédéral «connaîtra les grandes lignes du traité» qu'il se retirera de la négociation «s'il porte le constat que rien n'a abouti».

Le futur traité sur l'EEE peut être plus ou moins ambitieux, mais il doit être «équilibré», a insisté M. Delamuraz. C'est-à-dire que «des exigences doivent être aussi élevées des deux côtés». Selon la forme que prendra le traité définitif, le Conseil fédéral pourra même éventuellement lui reconnaître «un caractère de transition», avant une possible adhésion à la Communauté européenne. (ats)

ÉVÈNEMENT

La Suisse isolée

Un train peut en cacher un autre. La guerre dans le golfe Persique a caché aux Suisses les revers de la négociation sur l'Espace économique européen. Une porte a été claquée au nez des États-membres de l'Association européenne de libre-échange. Ses partenaires ayant esquivé le coup, la Suisse l'a prise en pleine poire.

La Communauté économique ne veut rien entendre d'un mécanisme de codécision qui permettrait aux frileux de profiter de la chaleur du dedans en restant dehors. C'était, de la part de la Suisse, une demande téméraire. Ses diplomates augmentèrent les risques en habillant cette exigence du titre de condition indispensable à la confection d'un «bon traité». Logiquement, on s'achemine vers un traité sinon mauvais du moins médiocre. Après un Golgotha de concessions, on rate le final. Ce couac s'est entendu d'autant mieux que les autres membres de l'AELE ont gardé le silence. L'Autriche parce qu'un traité, léger ou riche, n'est, à ses yeux, qu'un passage

obligé vers l'adhésion à la CE; la Suède parce qu'elle s'apprête à suivre la même voie. Quant aux Norvégiens, Finlandais et Islandais, leur position géographique n'est pas la nôtre, l'intensité de leurs échanges commerciaux avec les 12 n'est pas comparable à la nôtre et leurs institutions internes ne les contraignent pas à des révisions déchirantes.

Non seulement la Suisse est en difficile posture mais encore elle s'y trouve seule. Elle s'est avancée dans une impasse en détruisant imprudemment les moyens d'en sortir.

Conclure les négociations de Bruxelles par un traité maigrelet et souffreteux c'est prendre un ticket pour Marignan lors de la votation populaire. Très peu dans le style Delamuraz.

Se replier dans un superbe isolement en attendant des temps meilleurs? Tout simplement irréaliste. Mettre le cap sur une adhésion à moyen terme en équipant le pays pour traverser ce grain? C'est le pari fou de la sagesse. Mais pourquoi diable avoir haussé l'obstacle en envoyant sur les roses les initiatives parlementaires qui allaient dans cette direction?

François GROSS



Jean-Pascal Delamuraz n'exclut pas que la Suisse sorte des négociations sur l'EEE, car «la CEE relève continuellement la barre de ses exigences».

Impasse politique au Bangladesh

Aucune majorité ne s'est dessinée après les élections

Le président par intérim du Bangladesh, M. Shahabuddin Ahmed, a déclaré hier qu'aucun parti ne pouvait former un gouvernement majoritaire à l'issue des législatives de mercredi puisqu'aucune formation n'a remporté la majorité absolue.

«Il faut disposer d'au moins 166 sièges pour disposer de la majorité au Parlement, de ce fait je ne vois pas quel parti est en mesure de former un gouvernement majoritaire et donc, aux termes de

la Constitution, la formation d'un cabinet est impossible», a déclaré M. Ahmed au cours d'une allocution télévisée.

A l'issue du scrutin, le Parti National du Bangladesh (BNP), dirigé par la veuve de l'ancien président Ziaur Rahman assassiné en 1981, a obtenu 140 sièges.

Le Parlement comptant 300 sièges, la majorité absolue est de 151 sièges mais 30 sièges supplémentaires, réservés à des femmes, sont à pourvoir par des

personnalités choisies par les députés élus. Une fois la Chambre au complet, la majorité absolue en son sein sera donc de 166 sièges.

Le gouvernement d'intérim de M. Ahmed, architecte des premières législatives libres du pays, devrait donc rester en poste un certain temps, estiment les observateurs. M. Ahmed a demandé aux députés nouvellement élus de modifier la Constitution, afin qu'il puisse quitter ses fonctions. (ats, afp)

LE MONDE EN BREF

PROCÈS. - Le président de la Cour d'assises de Vienne, Peter Straub, a mis en doute, hier, au deuxième jour du procès des quatre infirmières de l'Hôpital viennois de Lainz, le système de défense de la principale accusée, Waltraud Wagner, qui prétend avoir tué une dizaine de vieillards par «pitié» et pour les «délivrer» de leurs souffrances.

VAMPIRES. - Six Péruviens mordus par des vampires dans la jungle près de la frontière équatorienne sont morts de la rage durant le mois de février.

SAUVÉ. - Un marin sud-coréen qui était tombé à l'eau à du la vie sauve à une tortue de mer à laquelle il s'est agrippé pendant six heures avant d'être secouru.

GRÈVE. - Plus d'un demi-million de mineurs du bassin houiller du Donbass, en Ukraine, ont observé une grève partielle hier pour réclamer une augmentation des salaires de 150%, ont déclaré des dirigeants syndicaux.

REBELLES. - Les rebelles du Front populaire de libération du Tigré (FPLT) et du Front populaire de libération de l'Erythré (FPLE) ont ouvert un nouveau front dans la province du Gondar, au nord-ouest d'Addis-Abeba, ont annoncé les autorités militaires hier dans la capitale éthiopienne.

CONDAMNÉE. - A l'issue de plus de six semaines de débats, de cinq ans d'instruction et dix heures de délibéré, Simone Weber a été condamnée jeudi à 20 ans de réclusion criminelle par la Cour d'assises de Nancy. La vieille dame, âgée de 60 ans, a été reconnue coupable du meurtre de son amant Bernard Hettler, 55 ans, mais acquittée de celui de son «mari» Marcel Fixard, 80 ans.

THAÏLANDE. - Six jours après s'être emparé du pouvoir, la junte militaire thaïlandaise s'est dotée hier d'une Constitution provisoire qui lui accorde des pouvoirs très étendus jusqu'au retour à un régime civil, après des élections prévues avant la fin de l'année.

FAMINE. - Plus de 500.000 habitants du centre du Mozambique sont menacés de famine en raison d'une sécheresse, la pire qu'ait connue la région en 40 ans, ont déclaré les autorités locales dans un rapport rendu public hier.

CHOLÉRA. - Les autorités sanitaires péruviennes ont manifesté leurs craintes hier d'une recrudescence de l'épidémie de choléra qui depuis un mois aurait fait, selon des sources officielles, 193 morts et 45.000 malades.

MAFIA. - La plupart des «boss» de la Mafia qui avaient été libérés la semaine dernière pour des raisons de procédure ont été remis en prison hier, à la suite d'un décret adopté en Conseil des ministres, a-t-on appris de source policière à Palermo.

DÉCÉDÉ. - Edwin H. Land, inventeur de l'appareil photographique à développement instantané et fondateur de la Polaroid Corp., est décédé hier des suites d'une longue maladie. Il avait 81 ans.

La famille Oufkir est libre

Amnistie pour les prisonniers politiques au Maroc

La famille du général Mohamed Oufkir, ancien dirigeant marocain, auteur d'un complot déjoué contre le roi Hassan II, a été libérée mercredi matin après 18 ans de détention sans jugement, a-t-on appris vendredi de sources concordantes à Paris et Rabat.

La libération de la famille Oufkir a été confirmée de source autorisée à Rabat. «Ils sont libres de leurs mouvements», a-t-on déclaré à ce sujet.

Selon le cabinet d'avocats parisiens de la famille Oufkir, dirigé par Me Bernard Darteville, le roi du Maroc Hassan II doit faire l'annonce officielle de cette libération demain, à l'occasion du 30e anniversaire de son accession au trône.

D'autre part, selon des rumeurs circulant à Paris, l'un des plus anciens prisonniers politiques au monde, Abraham Serfaty, d'origine juive, militant marxiste-léniniste emprisonné en 1977 et condamné à la prison à vie, pourrait également être mis en liberté demain. D'autres détenus politiques (militants de gauche et intégristes), dont le nombre se situe entre 250 et 300 au Maroc, selon les organisations de défense des droits de l'homme, pourraient aussi profiter de l'amnistie.

QUITTER LE PAYS

La veuve du général Oufkir, Fatima Chenna, 54 ans, ses six enfants âgés de 20 à 35 ans - Malika, Maria-Inan, Myriam, Soukaïna, Abdellatif et Raouf, ainsi qu'une cousine de la famille,

Achoura Chenna - séjournent à Rabat, chez le frère de Fatima Chenna, en attendant qu'on leur remette des passeports leur permettant de quitter éventuellement le Maroc.

Fatima Oufkir et ses enfants, dont l'un, Abdellatif, était un bébé de deux ans au moment de l'arrestation de la famille, avaient été arrêtés dès le lendemain du coup d'Etat manqué du général Oufkir, le 16 août 1972.

Fatima Oufkir avait écrit au roi pour implorer son pardon pour elle-même et ses enfants et s'engager solennellement à ne révéler aucun secret d'Etat et à ne pas donner d'interviews, ont précisé des diplomates à Rabat.

Les autorités françaises, ainsi que de nombreuses organisations humanitaires et de défense des droits de l'homme, notamment Amnesty International, étaient intervenues à diverses reprises en faveur de la famille Oufkir.

Le général Oufkir s'était «suicidé», selon la version officielle, à la suite du coup d'Etat manqué qu'il avait fomenté contre le roi Hassan II.

«Du point de vue des droits de l'homme, c'est une bonne nouvelle parce que la famille Oufkir, d'après nos informations, était depuis des années détenue comme si elle supportait la responsabilité d'un homme qui était mort», a pour sa part déclaré le ministre français de la Défense, M. Pierre Joxe, à Radio-France internationale.

(ats, afp, reuter)

PUBLICITÉ

Des U.S.A., en pharmacie

Une pommade pour rajeunir

NEW YORK - Les déclarations de G. Letizia, du Laboratoire AMA dans le New Jersey, se sont répercutées dans le monde entier. Les tests sur une pommade contenant une nouvelle molécule auraient donné des résultats extraordinaires dans la réduction de la profondeur et du nombre des rides, en rajeunissant hommes et femmes d'aspect au moins.

Le chercheur américain, après avoir précisé que la mission d'étudier le résultat des applications lui avait été confiée par une multinationale de produits cosmétiques pour pharmacies, a révélé que la base de la molécule en question était le rétinol. Il a ensuite été allié à ce dernier une chaîne protéique par le biais d'un réacteur biologique à faible consommation d'énergie.

Letizia a déclaré: «Une pommade contenant la molécule a été appliquée pendant 30 jours sur 26 personnes âgées de 45 à 60 ans, sur une moitié du visage. A la fin du traitement, la diminution des rides, par rapport à l'autre moitié, a été de 0,52 micron en moyenne». Un résultat qui se constate aussi à l'œil nu.

De New York, siège de la Korff productrice de la nouvelle pommade cosmétique, la nouvelle est arrivée en Europe aussi. Après le succès remporté en Amérique, de nombreux pharmaciens se battent pour se procurer la nouveauté. En Suisse, on la trouve en deux types: Anti Age Retard pour une action visible en quelques mois, et Anti Age Super pour une action énergique selon les conseils du pharmacien.

Le «jaune» vire au rouge

Les PTT enregistrent un déficit de 97 millions de francs

Les PTT sont dans les chiffres rouges pour la première fois depuis 1976. Le compte financier laisse apparaître pour 1990 un déficit de 97 millions de francs au lieu du bénéfice de 85 millions inscrit au budget. Les PTT ne pourront donc rien verser à la Confédération. Ce déficit est essentiellement dû au renchérissement et au fait que les tarifs n'ont pas été relevés en 1990. Pour sortir des chiffres rouges, la régie sera obligée d'augmenter ses tarifs en 1992, a déclaré jeudi Rudolf Trachsel, président de la direction générale.

Quant au bénéfice de 213 millions prévu au budget 1991, il est difficile de dire s'il sera effectivement réalisé. A lui seul, le versement d'une allocation de renchérissement de 6% décidée pour l'ensemble du personnel de la Confédération entraînera des dépenses supplémentaires de 124 millions de francs.

En 1990, les recettes des PTT se sont élevées à 10,440 milliards de francs (+5,4%) alors que les

dépenses ont atteint 10,537 milliards (+8,5%). D'où un déficit de 97 millions. Compte tenu des 50 millions reportés de l'exercice précédent, la perte nette se monte à 47 millions. Elle sera couverte par les fonds de la réserve générale de compensation.

DEMANDE D'INDEMNISATIONS

Plus que jamais, les PTT entendent obtenir une indemnisation de la Confédération pour les prestations qu'ils fournissent en faveur de l'économie générale, à savoir le service des cars postaux et le transport des journaux et périodiques. Selon la régie, ces prestations se sont élevées à quelque 400 millions de francs l'an passé.

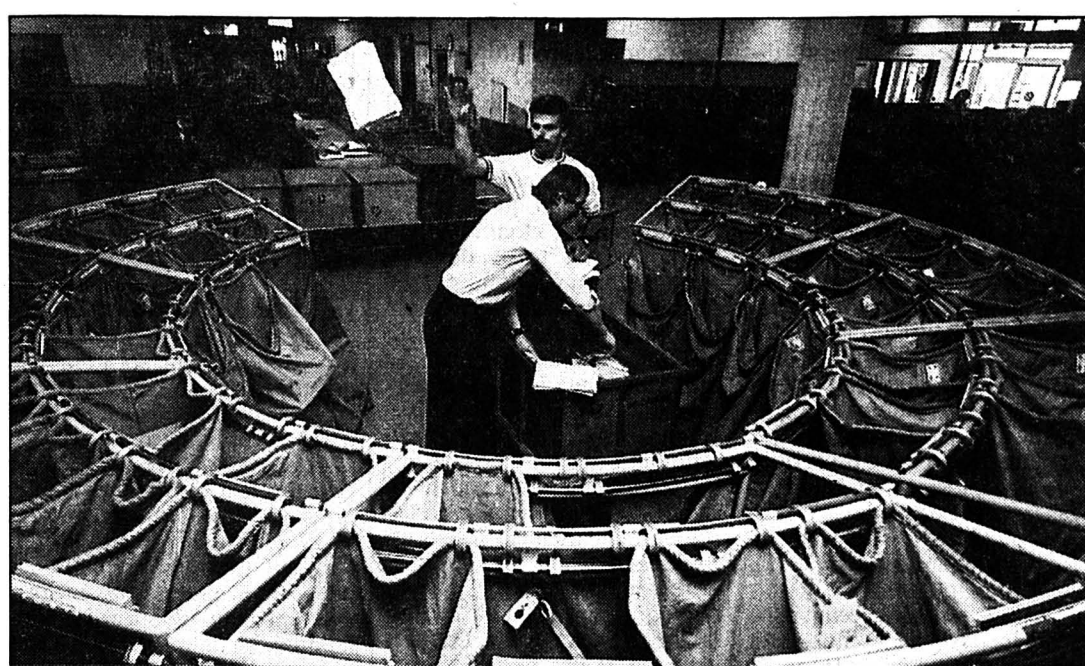
Afin de sortir du rouge, les PTT vont aussi prendre une série de mesures pour réaliser des économies: il s'agit de tirer judicieusement parti des avantages du courrier à deux vitesses (réduction du service de nuit), de veiller à ce que chaque service

couvre lui-même ses frais et de mettre en œuvre des technologies permettant de comprimer les coûts telles que le fibre optique et la technique numérique. La régie va aussi réduire de moitié l'augmentation des effectifs du personnel prévue à la direction générale pour la période 1992-94, soit 40 personnes au lieu de 80.

«Cela ne fera pas de mal aux PTT de se serrer un peu plus la ceinture», a dit Rudolf Trachsel.

FORTE HAUSSE DES FRAIS DE PERSONNEL

Les produits des télécommunications se sont accrus de 6,1% à 6,856 milliards de francs. Les baisses de tarif accordées le 1er mai 1989 pour le téléphone et le télex ont entraîné une diminution des recettes de 42 millions de francs. Ce manque à gagner a largement été compensé par la progression des recettes provenant des taxes de conversation (+222 millions) et des taxes d'abonnement (+157 millions). Les produits d'exploitation de la



Pour la première fois en quinze ans, le compte financier des PTT enregistre un déficit. Une des raisons invoquées: la hausse des frais de personnel. (Keystone)

poste ont augmenté de 4% à 2,941 milliards de francs. A fin 1990, les PTT em-

ploient 63.654 personnes à fin 1990, soit 2,3% de plus qu'une année auparavant. Les frais de

personnel ont progressé de 9,8% pour atteindre 4,994 milliards de francs. (ap)

Fixerraum en sursis

Drogue dans les urnes en ville de Saint-Gall

Politique de la drogue: la ville de Saint-Gall va-t-elle quitter le camp libéral? Réponse dans les urnes, dimanche 3 mars. Le maintien d'un Fixerraum est en jeu, trois mois après le refus zürichois d'ouvrir de tels locaux-«piquoirs» pour dégorger le Platzspitz.

par Patrick FISCHER

Si Zurich a le monopole des gros titres en matière de drogue, Saint-Gall dispose d'une solide expérience de la «gestion» du fléau. En avril 1990 était ouvert officiellement un Fixerraum, le «Bienenhüsi», en français «La Ruche». Ça pique énormément: 120 toxicomanes s'y retrouvent chaque jour, malgré une surveillance policière constante.

L'expérience-pilote devait prendre place dans les institutions de la ville. Un crédit annuel de 240.000 francs a été accepté l'automne dernier devant le législatif à la quasi-unanimité. Un référendum-klaxon le remet en question, lancé par le Parti des automobilistes, appuyé par l'aile droite radicale et démocratique.

«LA MECQUE» DE LA DROGUE

La campagne des opposants joue sur la peur - «Votre enfant sera-t-il la prochaine victime?» - et présente le Fixerraum comme un foyer de contagion. Saint-Gall serait devenue «La Mecque de la drogue» jusqu'aux confins

de Coire et du Toggenbourg. Les travailleurs sociaux engagés dans «La Ruche», dans un programme soutenu par l'Office fédéral de la santé publique, tiennent à lever une ambiguïté: le Fixerraum ne distribue pas de drogue mais des seringues stériles; les toxicomanes viennent avec leur marchandise. Neuf personnes sur dix appartiennent au noyau dur des consommateurs de longue date.

La plus déchirée est la maison démo-chrétienne, la citadelle dans la ville. Après avoir appuyé le crédit devant le législatif, le parti recommande la fermeture de «La Ruche» au profit d'une thérapie de l'internement et de la désintoxication forcée. «Prévention, réhabilitation, répression», la trilogie imposée par l'avocat d'affaires et ancien secrétaire de Kurt Furgler à Justice et Police, Benno Schneider, acquis au modèle munichois.

La fissure dans l'édifice démo-chrétien, passe entre l'aile chrétienne-sociale et le courant de la droite affairiste.

Les partisans du Fixerraum évoquent les bons résultats obtenus dans la lutte contre la progression du sida. Le nombre de victimes par surdose s'est stabilisé, grâce à l'assistance médicale fournie sur place. La ville, le canton, les Eglises et Pro Juventute soutiennent l'expérience. Le chef de la police joint sa voix au chœur libéral. Un paradoxe apparent seulement: «La Ruche» évite la dispersion des abeilles. P.F.

L'aide à la Turquie contestée

Golfe: la Suisse devra déboursier 130 millions pour les pays sinistrés

La Suisse doit participer pour 130 millions de francs à l'aide internationale urgente pour les pays voisins de la crise du Golfe: Egypte, Jordanie, Turquie. Ce montant sera soumis aux Chambres durant la session de mars. Mais l'appui à la Turquie, grand exportateur de réfugiés kurdes, soulève une vague de critiques. Même si Berne n'offre que 1% de l'effort mondial (13,5 milliards).

par Bruno GURTNER et Daniel WERMUS

«Une aide sans conditions à un pays qui viole les droits de l'homme est incompréhensible», s'exclame Richard Gerster, coordinateur des organismes d'entraide Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain et Helvetas. Dans l'ombre des hostilités, Ankara a pris des mesures encore plus dures contre la population kurde frontalière de l'Irak. Jeudi encore, l'armée a

tiré sur une manifestation à Sirkak, faisant au moins sept morts. Une telle critique a trouvé écho dans la Commission de politique économique du Conseil national. Où une motion socialiste demandant d'exclure la Turquie de l'aide a été rejetée par 12 voix contre 4 et 4 abstentions. Mais le conseiller national Hans Zbinden, président de Pain pour le prochain, reviendra à la charge au plénum. Edgar Oehler, président de cette commission annonce aussi «une motion dans l'air contre l'aide à la Jordanie.»

PRINCIPES CONTREDITS

Doit-on punir un Etat pour son attitude anti-américaine durant la guerre? Un brûlot garanti pour les débats. Seul le soutien à l'Egypte, à travers le fonds social de la Banque Mondiale, est incontesté.

L'aide à la Turquie contredit les principes de la politique fédé-

rale de développement, ajoute Gerster: on sait, les Turcs l'ont maintes fois déclaré, que l'argent du développement ne sera pas utilisé pour prévenir les migrations et les fuites dans l'Est du pays.

«Ce n'est pas le but de cette aide liée au Golfe, admet Adrian Hadorn à la coopération suisse (DDA): pour cela il faudrait une aide structurelle à long terme et d'autres priorités chez le gouvernement turc.»

Selon l'Office des affaires économiques extérieures il s'agit de débloquent rapidement des fonds pour dédommager les pays victimes des sanctions économiques contre l'Irak, que la Suisse a aussi appliquées. La Turquie y perd 1,5% de son produit national en 1990, 2,5% en 1991 selon la Banque Mondiale. La Jordanie 26,6 et 26,8%.

Autre contradiction: Ankara ne cesse d'affirmer que l'important, c'est l'ouverture des marchés européens à ses produits. Il

est difficile de considérer comme pays en développement un Etat candidat à la CEE. «Le plus crispant, poursuit Gerster, c'est le manque de mesures en faveur des pays vraiment pauvres frappés par la crise du Golfe.»

AIDE ADDITIONNELLE

«Ces pays pourront compter sur le fonds de désendettement» (réd. les fameux 700 millions) rétorque Daniel Kaeser, sous-directeur du Département des finances. Il faudra aussi réviser l'estimation des dégâts, puisque le pétrole est à nouveau à la baisse.

Il est vrai que ces 700 millions s'adressaient aux victimes de la dette, et non du chaos proche-oriental. La Commission économique du National le précise dans un postulat. Qui demande une aide additionnelle aux autres pays touchés, comme le Bangladesh ou les Philippines. Mais sans toucher au fonds de désendettement. (InfoSud)

Le programme «Energie-2000» est lancé

Accord général sur les objectifs à atteindre

Le Conseil fédéral a lancé hier son programme «Energie-2000», élaboré à la suite de la votation fédérale du 23 septembre dernier. Un programme qui préconise notamment des économies d'énergie, une stabilisation des rejets de CO₂ et le développement des énergies renouvelables. Les objectifs sont formulés de manière souple, sans délais ou mesures véritablement contraignantes, de manière à obtenir un accord large et une collaboration à tous les niveaux.

par François NUSSBAUM

La votation du 23 septembre 1990 - acceptation de l'article constitutionnel sur l'énergie et de l'initiative pour un moratoire nucléaire - a obligé le Conseil fédéral à redéfinir les lignes directrices de sa politique énergétique jusqu'à l'an 2000. Le programme présenté hier à la presse se base sur quelques données jugées incontournables: impossi-

bilité de construire de nouvelles centrales nucléaires, demande croissante d'électricité, très faible apport des énergies renouvelables, augmentation des rejets de gaz carbonique (CO₂), dépendance à l'égard de l'électricité (nucléaire) française.

OBJECTIFS FIXÉS

Aux termes de l'article sur l'énergie (approuvé par 71% des votants), le Conseil fédéral doit assurer au pays un approvisionnement en énergie suffisant, diversifié et sûr, ainsi qu'une utilisation plus économique et rationnelle de l'énergie. Il s'agissait donc de concrétiser ce mandat populaire.

Les objectifs d'«Energie-2000» sont les suivants: stabiliser les rejets de CO₂ provenant des énergies fossiles jusqu'en 2000, puis diminuer progressivement l'accroissement de la demande d'électricité et la stabiliser à la fin du siècle; produire 0,5% de l'électricité grâce au solaire (photovoltaïque), au vent

et à la biomasse; produire une quantité de chaleur par capteurs solaires, biomasse et géothermie, qui représentent 3% de la consommation actuelle d'énergie fossile; augmenter de 3% la production d'énergie hydraulique et de 4% celle du courant d'origine nucléaire.

LA POLÉMIQUE SUR LE NUCLÉAIRE

Pour atteindre ces objectifs, le Conseil fédéral demande en premier lieu qu'un terme soit mis au débat, devenu stérile, sur le nucléaire.

Il s'agit aujourd'hui d'orienter toutes les volontés vers un but commun: l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables. Et ces volontés doivent provenir de la Confédération, des cantons, du secteur privé, des organisations écologiques, de consommateurs, etc.

Plus concrètement, les mesures à introduire comprennent des prescriptions renforcées (et

des investissements) pour l'économie de chaleur et d'électricité dans les bâtiments, le décompte individuel des frais de chauffage et d'eau chaude, des restrictions concernant la consommation des appareils, installations et véhicules, une taxe sur l'énergie, des conditions équitables de raccordement.

Par ailleurs, des investissements substantiels dans le domaine des énergies renouvelables devront être consentis. Il faudra également intensifier l'information, les conseils, la formation professionnelle et continue, la recherche et le développement.

Le Conseil fédéral a chiffré, pour ce qui concerne la Confédération, les coûts de préparation, d'accompagnement et d'exécution du programme «Energie-2000»: environ un milliard de francs jusqu'à fin 1995. Une quarantaine de postes supplémentaires seront nécessaires au sein de l'administration fédérale. (cps-InfoRom)

PUBLICITÉ

BÂTIR ENSEMBLE



GEILINGER

- Ingénierie et conseil d'entreprise
- Energie et génie climatique
- Entreprise générale et rénovation

Département ingénierie et entreprise générale
Lausanne, Genève, Fribourg, Neuchâtel



POUR LE DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

un(e) mécanicien(ne) technicien(ne) (à 50%)

à l'Observatoire cantonal de Neuchâtel, pour l'assemblage d'étalons de fréquence (masers à hydrogène).

Ce poste convient à une personne soigneuse ayant déjà des connaissances dans le domaine d'assemblage d'étalons atomiques.

L'engagement est limité à une année, avec possibilité de prolongation.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: 15 mars 1991.

Délai de postulation: jusqu'au 8 mars 1991.

POUR LE DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

un vigneron

pour la station d'essais viticoles, à Auvernier.

Activité:

Tous les travaux de conduite, d'entretien et de traitements de la vigne, ainsi que la pépinière et la conduite d'essais.

Exigences:

- CFC ou titre équivalent, aptitude à travailler de manière indépendante.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: date à convenir.

Délai de postulation: jusqu'au 8 mars 1991.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'à la date limite indiquée dans l'annonce.

28-119

Le Cercle de l'Union

Serre 64 - 2300 La Chaux-de-Fonds

cherche

une sommelière

et

une barmaid

Se présenter entre 11 h et 14 heures.

91-47000

Cherche **serveuse**

pour la saison, dans buvette d'alpage. Du 15 mai au 15 octobre 1991. ☎ 024/59 21 47, le soir.

22-150763

Je cherche:

un chauffeur à temps partiel

Emile Hugi Transports, 2336 Les Bois, ☎ 039/61 15 82

91-47215



Dans le cadre de notre département Recherche et Développement, nous cherchons une

employée de bureau technique

Tâches:

- Prise en charge de la gestion des dossiers de plans;

Nous souhaitons:

- connaissances de la langue allemande (seraient appréciées).
- Age idéal: 20 à 30 ans.

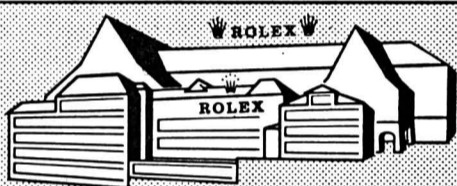
Nous offrons:

- travail varié et indépendant dans un cadre agréable;
- possibilité d'utiliser un ordinateur après formation interne;
- prestations sociales d'une entreprise moderne.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre avec curriculum vitae au service du personnel de la

MANUFACTURE DES MONTRES ROLEX SA, La Haute-Route 82, case postale, 2501 Bienne, ☎ 032/28 44 44

06-2269



Si vous manifestez de l'intérêt à la réalisation de produits de haut de gamme, nous vous proposons l'emploi suivant dans notre

décolleteur

Tâches:

- réglage, mise en train, surveillance et entretien d'un groupe de machines Tornos classiques et CNC;
- assurer la qualité et la production du groupe.

Nous souhaitons:

- titulaire d'un CFC de décolleteur ou mécanicien décolleteur;
- expérience dans le domaine du décolletage des composants de la montre;
- aptitude à assumer des responsabilités.

Nous offrons:

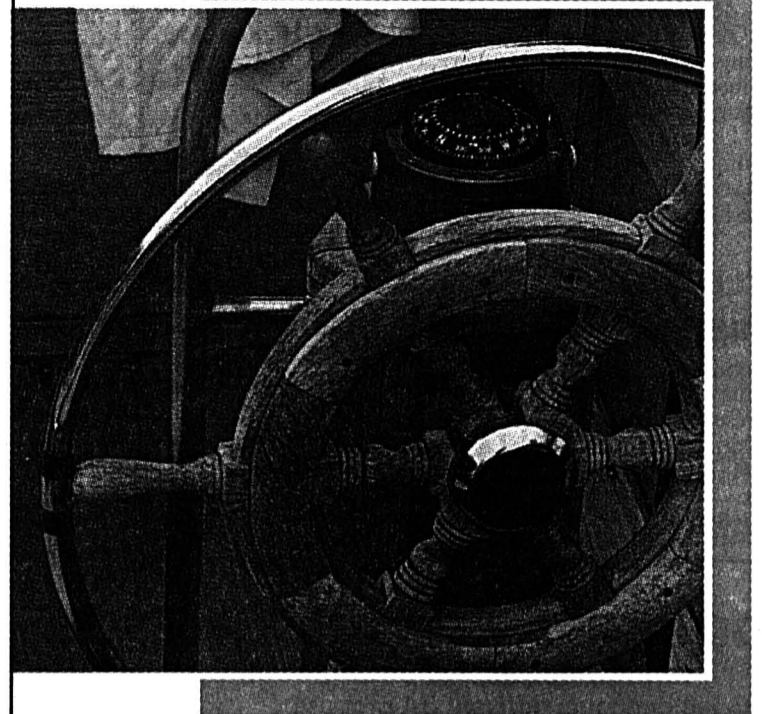
- place stable;
- traitement selon qualification;
- horaire libre et vacances à la carte;
- prestations d'une entreprise moderne.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre avec curriculum vitae au service du personnel de la

MANUFACTURE DES MONTRES ROLEX SA, La Haute-Route 82, Case postale, 2501 Bienne, ☎ 032/28 44 44

06-2269

Avec nous, prenez le cap de la réussite



Banque Populaire Suisse

- Vous savez que la personnalité est la qualité primordiale d'un cadre responsable. **Nous croyons d'abord en l'homme.**
- Vous désirez choisir le développement de votre avenir professionnel. **Nous vous ouvrons d'intéressantes perspectives.**

Pour faire face au fort développement de nos affaires et renforcer notre encadrement nous cherchons :

- Conseiller(ère) clientèle commerciale
- Conseiller(ère) en placement
- Chef des crédits
- Gestionnaire administratif(ve) des crédits
- Adjoint(e) au responsable du trafic des paiements

Nous avons confié la recherche de nos futurs cadres et collaborateurs à notre partenaire, la société **OK Personnel Service SA, à Neuchâtel.**

Monsieur Nicolas Kolly est à votre entière disposition pour répondre à vos demandes au **038/25 81 30** et il attend votre dossier complet de candidature en vous assurant de sa plus complète discrétion.

OK PERSONNEL SERVICE

Rue des Moulins 51 - 2000 Neuchâtel 4
Tél. 038/25 81 30 - Monsieur Nicolas Kolly

450-547

Location

Robes de mariées Smokings

Annette Geuggis Beau-Site 3
2016 Cortaillod ☎ 038/42 30 09



CRÉDIT RAPIDE
038/51 18 33
Discrétion assurée.
Lu à sa de 10 à 20 h
Meyer Finance
+ leasing
Tirage 28
2520 La Neuveville

6-1575

André Besson

Le voyageur de l'oubli

Roman

Droits réservés Editions Mon Village à Vuilliens

L'angoisse remplaça sa joie sans transition. Elle retomba dans une détresse encore plus grande que celle qu'elle avait éprouvée précédemment. Des minutes noires s'additionnèrent avant qu'elle ne décidât de rentrer à nouveau dans l'appartement.

A l'intérieur, son regard se fixa aussitôt sur la pendule du salon. Il était près de 23 h!

Elle fut atterrée. Normalement, Jacques aurait dû être de retour depuis au moins une heure...

Quelque chose s'était passé. Un empêchement grave. Ce retard inhabituel ne s'expli-

quait pas autrement. Si rien ne l'avait retardé, son mari aurait téléphoné pour la rassurer. Des flambées de larmes explosèrent dans sa poitrine, remontèrent à sa gorge. L'anxiété se répandit en elle. Elle fut reprise par un tourbillon de pensées désespérées. Elle revit, en surimpression, les images télévisées de la catastrophe ferroviaire: les morts allongés en bordure de la voie, les blessés emmenés sur des civières...

Cette fois, elle n'eut plus aucun doute. Le TGV accidenté était bien celui que Jacques avait emprunté. Il était certainement parmi les victimes.

Brusquement, elle eut envie d'en savoir plus. D'obtenir confirmation de ses appréhensions. D'apprendre même les choses les plus horribles. Tout valait mieux que l'incertitude!

Mais qui pouvait la renseigner? La police? La SNCF? L'ambassade de Suisse? La Croix-Rouge? Face à l'événement, elle éprouva un sentiment d'impuissance. Son esprit, d'ordinaire si efficace dans la vie courante, fut traversé par une multitude de pensées sans aucun sens pratique, sans qu'elle parvint à mettre debout un raisonnement cohérent.

Elle finit pourtant par se résoudre à contac-

ter la gare de Lyon. C'était l'aboutissement des TGV en provenance de Lausanne. On devait certainement y disposer d'informations précises sur l'accident.

Fébrilement, ses doigts pianotèrent sur le clavier du minitel. Ses yeux embrouillés de larmes relevèrent les coordonnées du service des renseignements SNCF. Elle se précipita sur le téléphone, composa le numéro qu'elle avait retenu. La ligne étant occupée, elle fut obligée de patienter, de renouveler deux fois son appel. Elle obtint finalement un correspondant.

- Gare de Lyon. Service des renseignements, dit une voix masculine.

- Monsieur, je voudrais avoir des nouvelles d'un passager qui se trouvait à bord du TGV accidenté en Suisse...

Elle avait parlé trop vite. L'autre ne la comprit pas.

- Comment?

Elle répéta plus lentement sa demande. L'employé devait être au courant du drame car il répondit aussitôt.

- Ne quittez pas Madame, je vous passe le service intéressé.

Après une brève attente, elle eut cette fois

affaire à une femme. Celle-ci, qui appliquait sans doute des consignes précises, répondit calmement:

- Madame, nous n'avons encore reçu que des informations incomplètes. Je ne peux malheureusement pas vous communiquer la liste des victimes par téléphone.

- Je vous en prie... Regardez quand même sur votre liste... Mon mari se nomme Berthaudin. Jacques Berthaudin...

- Non Madame, je regrette. C'est impossible. Pour obtenir ce renseignement, il faut que vous veniez ici, gare de Lyon. Un service d'accueil des familles a été mis en place.

Clara comprit qu'elle n'en saurait pas plus. Elle raccrocha. Loin de la rassurer, ce contretemps accru encore son angoisse. Elle fut persuadée que son interlocutrice savait la vérité concernant son mari mais qu'elle ne voulait rien dire.

Elle décida de se rendre gare de Lyon et commença à s'habiller. Tout en se préparant, il lui vint une autre idée. Et si Jacques était malgré tout sain et sauf? Et si son retard s'expliquait par le fait qu'il rentrait par un itinéraire détourné? Sans possibilité de le lui faire savoir.

(A suivre)

LES SOLUTIONS DE SAMEDI PASSÉ

Huit erreurs

1. Branche des lunettes plus longue. 2. Queue du veston. 3. Canne plus longue. 4. La plante à droite dans l'aquarium. 5. Le poisson au-dessus de l'homme. 6. Un poisson en plus devant l'homme. 7. Un poisson complété derrière le montant. 8. Tête de la hache incomplète.

Trois lettres

De haut en bas: Vingtième, Voltigeur, Olivaison, Ukrainien, Jugulaire, Olympiade, Sauvageon, Saboteuse, Taraudage

Superlabyrinthe

La fourmi No 6, dont les antennes sont plus courtes

Le rectangle magique

Partez du chiffre le plus bas (112), ajoutez chaque fois le nombre représenté par le dernier et premier chiffre de (112) soit 2 et 1 = 21. (112 + 21 = 133), ainsi de suite. La case vide; 894

Concours No 277

Il s'agissait de reconnaître l'AUSTRALIE

Le tirage au sort a désigné comme gagnante cette semaine, Madame Marianne Schmutz, rue de la Serre 32, La Chaux-de-Fonds

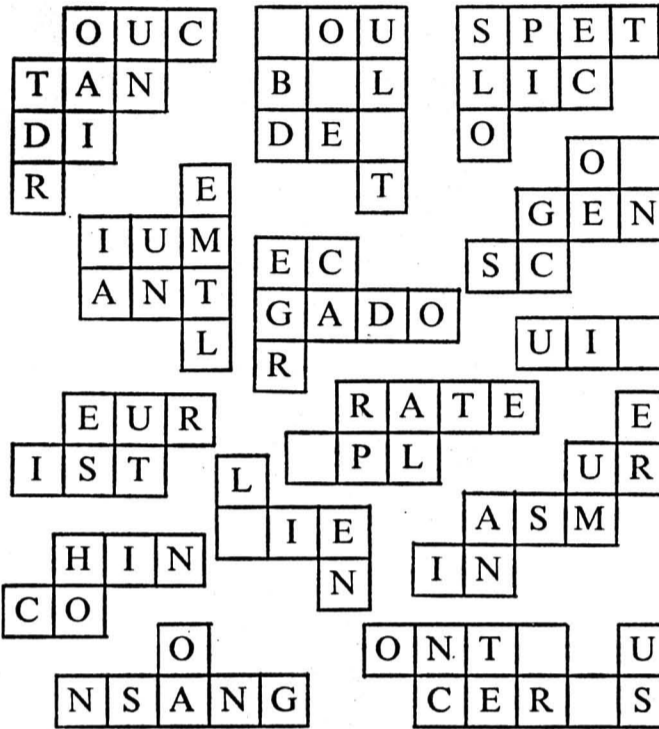
CONCOURS

Assemblez les quatorze morceaux du puzzle ci-dessous, de façon à former une grille de 10 cases sur 10.

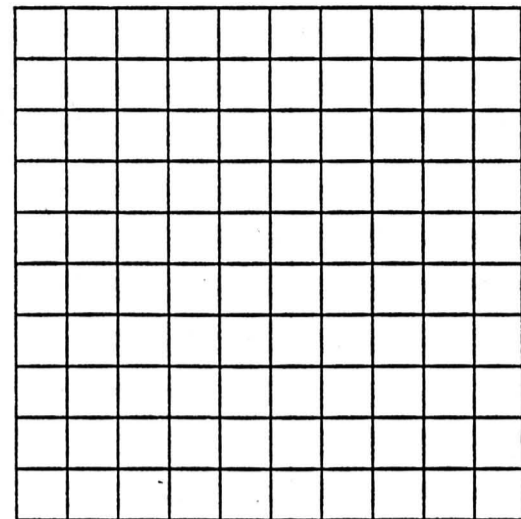
Cette opération réalisée exactement vous pourrez lire dix mots horizontalement, chacun étant toutefois amputé d'une lettre.

Ces «trous» se trouvent tous dans la diagonale partant de l'angle supérieur gauche de la grille.

Le jeu consiste donc à compléter les cases vides, ce qui vous permettra de lire un mot dans la diagonale en question, mot qui sera la réponse à nous donner!



Le puzzlettres



Concours No 278

Question: Quel mot lit-on dans la diagonale une fois la grille complétée?

Réponse:
 Nom:
 Prénom: Age
 Adresse:
 NP Localité

A retourner sur carte postale avant mardi 26 février à minuit à: L'Impartial, jeux concours, Case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds

Jouez avec nous...

Chaque samedi un jeu concours différent est proposé.

UN PRIX PAR SEMAINE est attribué par tirage au sort parmi les réponses exactes.

UN ABONNEMENT D'UN AN A L'IMPARTIAL

est tiré au sort chaque trimestre (prochain fin mars) parmi les réponses exactes reçues durant les trois derniers mois.

RÉPONSES AUX JEUX DE CETTE PAGE

SOLUTION DU CONCOURS ET NOM DU GAGNANT

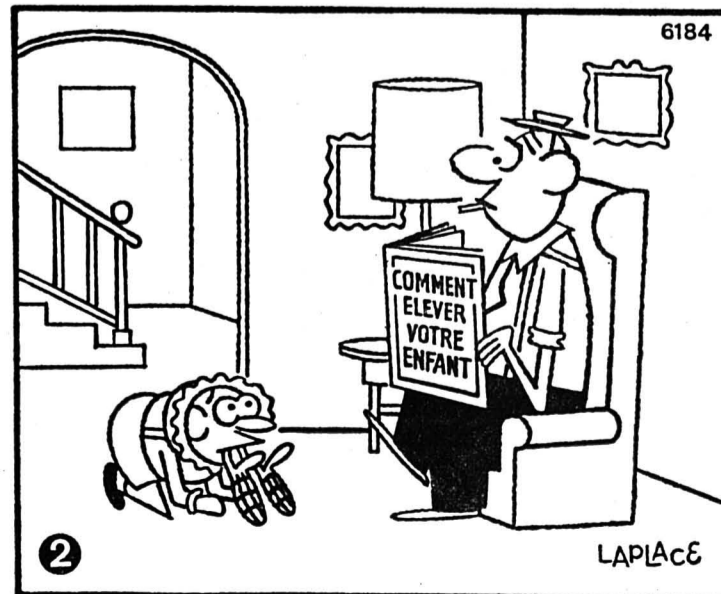
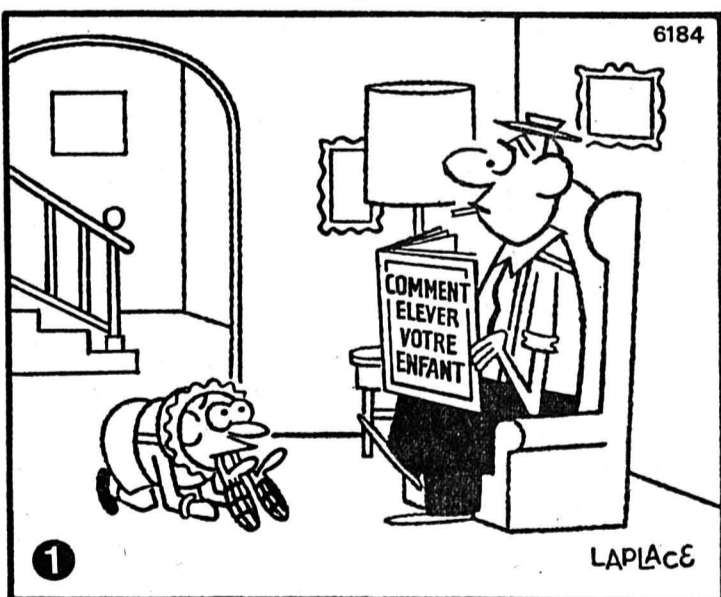
DANS LA PAGE DE JEUX DE SAMEDI PROCHAIN

CASSE-TÊTE MATHÉMATIQUE

Chacune des lettres dans ce problème tient lieu d'un chiffre. Chaque fois que la même lettre apparaît, elle remplace bien entendu le même chiffre. Par la réflexion et le calcul, on peut trouver les chiffres de telle sorte que les 3 opérations verticales et les 3 opérations horizontales soient exactes.

$$\begin{array}{r} AB + CAC = CCD \\ - \quad \quad : \quad + \\ EE + DD = AA \\ DE \times FC = GHB \end{array}$$

LES HUIT ERREURS



...se sont glissées dans la reproduction de ce dessin

L'INDÉSIRABLE

361	424	325
811	613	433
181	721	343
514	372	802

Vous avez ci-dessus douze nombres différents. Un nombre n'a pas sa place parmi ceux-ci. Lequel? En toute logique, cherchez et vous trouverez...

LA PARTIE DE SCRABBLE

Afin de rejouer cette partie, vous placez un cache horizontalement sur les références indiquées, en ne laissant apparaître que les lettres du premier tirage, à gauche. Vous prenez ces mêmes lettres et cherchez la solution la plus payante.

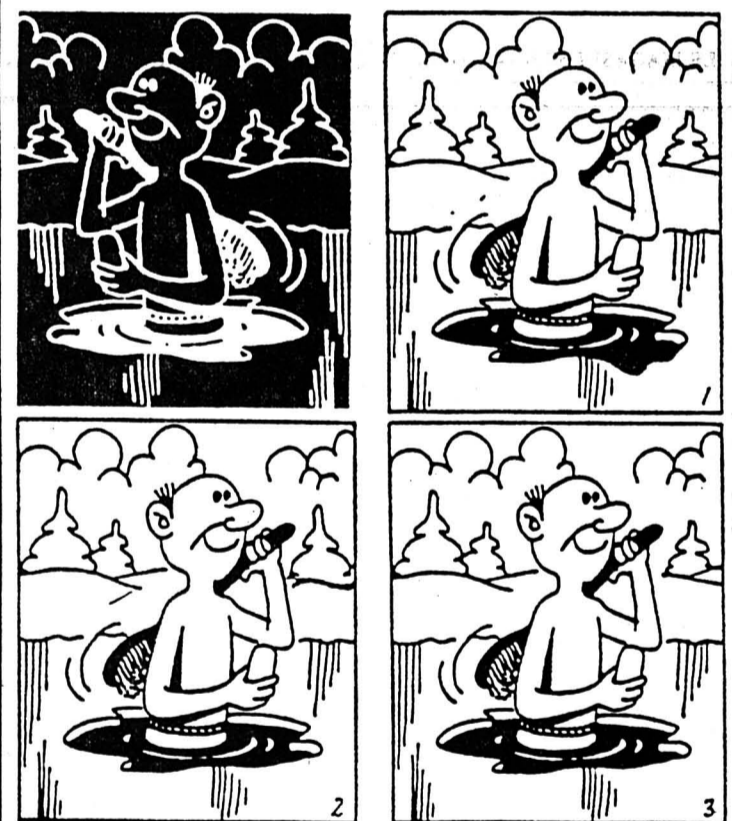
En déplaçant votre cache vers le bas, vous découvrirez les points de la solution proposée, ainsi que la référence de ce mot. Pour cela, vous numérotez horizontalement le haut de votre grille de 1 à 15, et vous inscrivez verticalement sur le côté gauche de celle-ci, les lettres de A à O.

Si une référence commence par une lettre, ce mot est à placer horizontalement, et si cette référence commence par un chiffre, il se placera verticalement. Les jokers sont représentés dans les tirages par un ?, et la lettre qu'ils représentent sera entre parenthèses dans les mots retenus.

(Le tiret placé devant un tirage indique le rejet du reliquat précédent.)

Tirage	Mot retenu	Réf.	Points Cumul
ETIE?EN	ENTIE(R)E	H-2	64
NYAEMES	SAYNETE	4-C	32 96
M+NCEUDE	ECOUMENE	8-H	89 185
-ISLASIA	LAIUSSAI	K-5	82 267
-IS?RHRE	(C)IRRHES	1-F	101 368
REEFSDL	DEFERLES	M-7	86 454
OOEKAVI	OKA	3-C	50 504
OVI+UIR	VOISE	14-J	32 536
UIR+UHV	HUI	N-10	31 567
RUVL+TLU	LULU	15-G	17 584
-UBPEVTP	PAYE	E-2	30 614
UBVTP+NO	BUVONS	10-F	19 633
TP+SDARD	DROPATES	O-2	62 695
CTJXIOT	XI	14-F	33 728
CTJOT+IA	JACO	4-L	26 754
TOTI+FNN	FIN	N-6	31 785
TOTNN+RG	TROP	2-B	27 812
TNNG+GAE	GAGE	6-B	26 838
TNN+UTBE	BEN	O-13	24 862
TNUT+EDM	MUTE	11-E	21 883
-TTAWLNQ	QAT	12-D	28 911
-ZLDRNAT	GAGEZ	6-B	36 947
LDRNAT+M	MAO	J-6	17 964

LE NÉGATIF



Un seul des trois positifs est rigoureusement semblable au négatif. Découvrez lequel? (Cosmopress)

LES 4 OPÉRATIONS

6	-	=	+	=	8
+	+	+	+	:	
	-	=	x	4	=
=	=	=	=	=	=
	-	=	7	:	=
-	+	=	-	-	x
	+	3	=	+	=
=	=	=	=	=	=
7	-	=	+	=	7

Complétez les cases vides de manière à résoudre le calcul des rangées verticales et horizontales. Sept chiffres sont déjà indiqués. Utilisez seulement les chiffres de un à neuf.

B

**COFFRET-CADEAUX
OUVRE-TOI!**

... et tous vos vœux de mariage
se réaliseront!



A l'intention des fiancés, nous tenons à disposition une belle et pratique documentation leur permettant de constituer une liste de vœux individuelle. Grâce à un système parfait, cette liste fera le tour de vos amis et connaissances de sorte, que tous vos désirs seront réalisés. Et en plus, nous sommes à vos côtés pour vous conseiller et guider judicieusement.

QUINCAILLERIE - ARTS MÉNAGERS
P.-A. KAUFMANN et FILS
Marché 8 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 10 56

LE MAGASIN SPÉCIALISÉ POUR CADEAUX DE MARIAGE

République et Canton de Neuchâtel



**Instruction
publique**

**Mesures d'assouplissement
pour l'entrée en scolarité obligatoire**
Un arrêté du Conseil d'Etat du 2 juin 1986 fixe un certain nombre de mesures d'assouplissement pour l'entrée en scolarité obligatoire. Elles peuvent se résumer comme suit:

**a) admission anticipée
en scolarité obligatoire**

Les enfants nés entre le 1er septembre et le 31 octobre 1985 peuvent être admis en 1re année primaire dès août 1991 si leur niveau de développement le permet. Dans cette perspective, les parents présentent pour leur enfant une demande écrite d'admission anticipée à la Commission scolaire, le cas échéant à la direction d'école, mais avant le 30 avril.

Pour leur part, les Commissions scolaires ou les directions d'écoles transmettent ces demandes en même temps que leurs préavis au Service de la jeunesse, place des Halles 8, 2000 Neuchâtel, mais au plus tard le 2 mai 1991. Passé ce délai, plus aucune demande ne pourra être prise en considération. Ledit service statuera sur les demandes après que les enfants que ces mesures concernent auront été soumis à un examen psychologique, pour lequel une bonne connaissance de la langue française est indispensable.

Enfin, il est rappelé que la demande des parents devra être accompagnée d'un certificat médical attestant qu'une admission anticipée à l'école obligatoire ne risque pas de porter préjudice à l'état de santé de l'enfant.

**b) admission retardée
en scolarité obligatoire**

Les enfants qui auront 6 ans révolus le 31 août 1991, dont le niveau de développement le justifie, peuvent être retardés d'un an pour l'entrée en scolarité obligatoire. Dans cette perspective, les parents présentent pour leur enfant une demande écrite qu'ils adressent à la Commission scolaire ou, le cas échéant, à la direction d'école, au plus tard le 30 avril.

La Commission scolaire ou la direction d'école compétente prend elle-même la décision en tenant compte, le cas échéant, du préavis de l'inspection de l'école enfantine.

Neuchâtel, le 21 février 1991

**RESTAURANT-BAR
LA CHEMINÉE**
Charrière 91
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/286 287
URGENT, cherche
**une sommelière
expérimentée**
et une
barmaid



Garage de l'Avenir
AGENCE LANCIA
Giovanni Chiaro
2710 Tavannes
cherche un
mécanicien sur autos
ou un
réparateur sur autos
Entrée immédiate ou pour date à
convenir. Tél. 032 9148 83.
06-17043/4x4

**Centre de formation en soins infirmiers
de langue française du canton de Berne - Saint-Imier**

Pour diriger l'école Energie du centre comprenant les formations suivantes:
aides-hospitalières, infirmières-assistantes, infirmières diplômées, programme pour le passage inf.-ass. à inf. dipl. « Passerelle »,

la Fédération des communes du Jura bernois met au concours le poste de

DIRECTEUR/DIRECTRICE

Mission: participer à la mise en place des programmes et assurer la direction de l'école Energie comprenant les formations énumérées ci-dessus.

Exigences: diplôme en soins infirmiers reconnu et homologué par la Croix-Rouge suisse.

Formation de cadre infirmier (diplôme ESEI) ou formation jugée équivalente.

Expérience professionnelle dans les domaines de gestion des soins infirmiers et de la pédagogie.

Conditions d'engagement: selon règlement du personnel de l'Etat de Berne.

Entrée en fonctions: 1^{er} mai 1991 ou date à convenir.

Les offres manuscrites et les documents usuels sont à envoyer à la chancellerie de la Fédération des communes du Jura bernois, case postale 21, 2608 Courtelary, jusqu'au 15 mars 1991.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M^{me} Brigitte Billard, directrice ad intérim, tél. 039 4141 68, école Energie, rue P.-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier.

Publicité intensive, Publicité par annonces

**18. Berner
Antiquitäten
Messe**



Un intérieur à l'antique
avec exposition spéciale Rolf Knie
du 2 au 10 mars 1991
halle 12 **BEA** bern
expo

du lundi au vendredi 14.30 - 21.00
samedi et dimanche 11.00 - 21.00

**ERGUEL
VOYAGES**

Inscriptions:
☎ 039/41 22 44, Saint-Imier

Courses en car

FOIRE DE MORTEAU ½ j.
«Le rendez-vous mensuel»
5 mars 1991
Départ de La Chaux-de-Fonds
Visa 9.- / 11.-

THÉÂTRE DE BESANÇON ½ j.
«Balalaïka»
17 mars 1991
Galerie/Balcons 68.-/82.-
Prix car + entrée:

COURSE de PÂQUES 1 j.
«LE NIESENBERG» (AG)
31 mars 1991
Visa 62.- / 70.-
prix car + repas de midi

EXCURSIONS - VOYAGES
Mauron

2300 La Chaux-de-Fonds • Tél. 039/23 93 22-3
Inscriptions: Léopold-Robert 68
28-12016



NEW STYLE

IBIZA

**LA NOUVELLE
SEAT IBIZA.
...FANTASTIQUE**

SEAT est fière de présenter le tout dernier chapitre d'une exceptionnelle histoire à succès - la SEAT IBIZA «New Style». Son design dévoile déjà son nouveau style. Tout l'intérieur de la SEAT IBIZA correspond aux rêves des plus exigeants. Fiabilité de la technique, puissance (70 ou 90 ch pour 1,2 ou 1,5 litre de cylindrée) et plaisir de conduire, voilà ce que garantit le moteur «System Porsche» à injection Bosch LU Jetronic. Vous pouvez vivre vous-mêmes la fascination qu'exerce la SEAT IBIZA «New Style» et son tempérament sportif. Rendez-vous chez votre agent SEAT pour un essai sans engagement. Il vous fera parallèlement une offre de leasing superavantageuse.

Prestations spéciales du fabricant et de la SPANCAR, Buchs, en faveur de leurs clients:

- 6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion
- 36 mois d'assurance mobilité
- 1 an de garantie sans limitation kilométrage.

SEAT
Groupe Volkswagen

Je veux absolument en savoir plus sur la nouvelle SEAT IBIZA «New Style!»

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/Localité: _____

SPANCAR Automobile SA, case postale, 8107 Buchs, 01-844 45 55

La Chaux-de-Fonds: Garage de l'Ouest, 039/26 50 85 • Jean-Claude Bering, 039/28 28 35 • Courtelary: Garage des Martinets, 039/44 12 22 • Les Brenets: Garage des Brenets, 039/32 16 16 • Montfaucon: Garage du Centre, 039/55 11 88

14020/4-4/

Mise à l'enquête publique

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957

met à l'enquête publique

le projet présenté par M. Roland Pelletier au nom de Surdez-Matthey SA par Guillod-Gunther SA pour la construction d'un bâtiment industriel et parking couvert après démolition du bâtiment existant, situé sur l'article 2280 du cadastre de La Chaux-de-Fonds, Temple-Allemand 47 et Progrès 44.

Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 3e étage, passage Léopold-Robert 3, La Chaux-de-Fonds, du 22 février au 8 mars 1991.

Toute personne estimant son droit d'opposition justifié, adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus.
Conseil communal

28-12406

meublorama

Bôle / NE
(près Gare CFF Boudry)

C'est moins cher!



LE GRAND DISCOUNT DU MEUBLE

Aujourd'hui samedi
Grande vente de chambres à coucher, parois murales, salons cuir ou tissu, coins à manger, chambres de jeunes, ainsi que des milliers de petits meubles divers.

Un choix gigantesque
Des prix exceptionnellement bas
Un système de vente simple et pratique,
directement du dépôt (8500 m²)
Sur demande, livraison à domicile

Heures d'ouverture: de 9h à 12h et de 13h45 à 18h30.
Samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
Lundi matin fermé.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches MEUBLORAMA

Grande place de parc **P**



meublorama

Meubles-discount Bôle / NE (près Gare CFF Boudry)

offres d'emploi



Ecole secondaire régionale de Neuchâtel

Pour assurer la gestion et l'animation de la bibliothèque scolaire et publique du nouveau centre des Deux-Thielles, un poste partiel de

bibliothécaire
(50%)

est offert par l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel.

Exigences:

- diplôme ABS/EBG ou équivalent;
- Bon contact avec les enfants en particulier et le public en général;
- Sens de l'animation et de l'organisation;

Obligations et traitement:

selon statut du personnel administratif ESRN

Entrée en fonction: à convenir.

Tous renseignements supplémentaires peuvent être demandés à l'administrateur de l'ESRN, Monsieur André Rieder, ☎ 038/25 92 62, interne 16.

Faire offres de service manuscrites, accompagnées des copies de certificats et du curriculum vitae à l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel, avenue de Bellevaux 52, case postale 1636, 2002 Neuchâtel 2, jusqu'au 15 mars 1991.

450-908

Comité scolaire ESRN

Publicité intensive - Publicité par annonces.

Vendredi 1^{er} mars

Ouverture de la pêche et du

Restaurant du Vieux-Moulin au Theusseret/Goumois

Nouveaux tenanciers

Tél. 039 511451

14-1078/4x4



von günden

Maître opticien
Av. L.-Robert 23
☎ 039/23 50 44

Prêts personnels

jusqu'à Fr. 40 000.- en 24 heures.
Discretion absolue. Sans aucune garantie, reprise de crédit en cours possible. Frontaliers exclus. Intérêts dès 13%.
Tél. (039) 23 01 77 de 8 h à 20 h 30
Intermédiaires exclus

91-11

JE RÉPARE

Pendules, régulateurs et montres anciens et nouveaux, vente de pendules et montres anciennes, achat, vente, fournitures. Service à domicile sur demande.

HORLOGERIE ROCHAT
Rue Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00

28-012428

offres d'emploi

Le centre péda-go-thérapeutique Clos-Rousseau, à Cressier

cherche

un éducateur ou un enseignant

capable:

- d'assumer des tâches importantes et variées auprès d'enfants souffrant de troubles relationnels;
- d'animer la vie quotidienne institutionnelle d'internat;
- de participer activement à l'action globale d'une équipe pluridisciplinaire.

Les candidats devront être en possession d'un diplôme d'éducateur spécialisé, d'un brevet d'enseignant spécialisé ou d'une formation équivalente.

Statut et salaire d'éducateur d'internat, selon convention collective neuchâteloise.

Entrée en fonction: 1er juin 1991 ou date à convenir.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae sont à adresser jusqu'au 15 mars 1991 à la:

direction du centre péda-go-thérapeutique Clos-Rousseau, 2088 Cressier
☎ 038/47 16 33

450-100296

Entreprise engagerait

maçon CFC

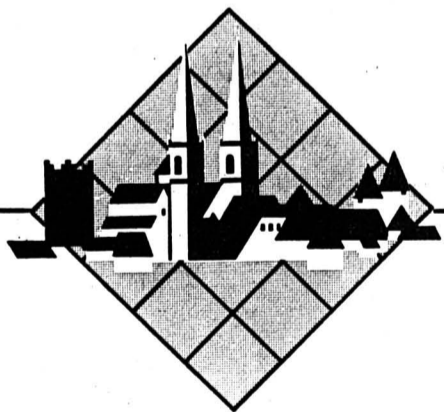
tout de suite ou à convenir.

☎ 039/28 64 20

Publicité intensive, Publicité par annonces

28-119

28-127155



Pour animer et commenter les visites du Château et de la Collégiale de Neuchâtel, nous engageons:

3 GUIDES

À TEMPS PARTIEL

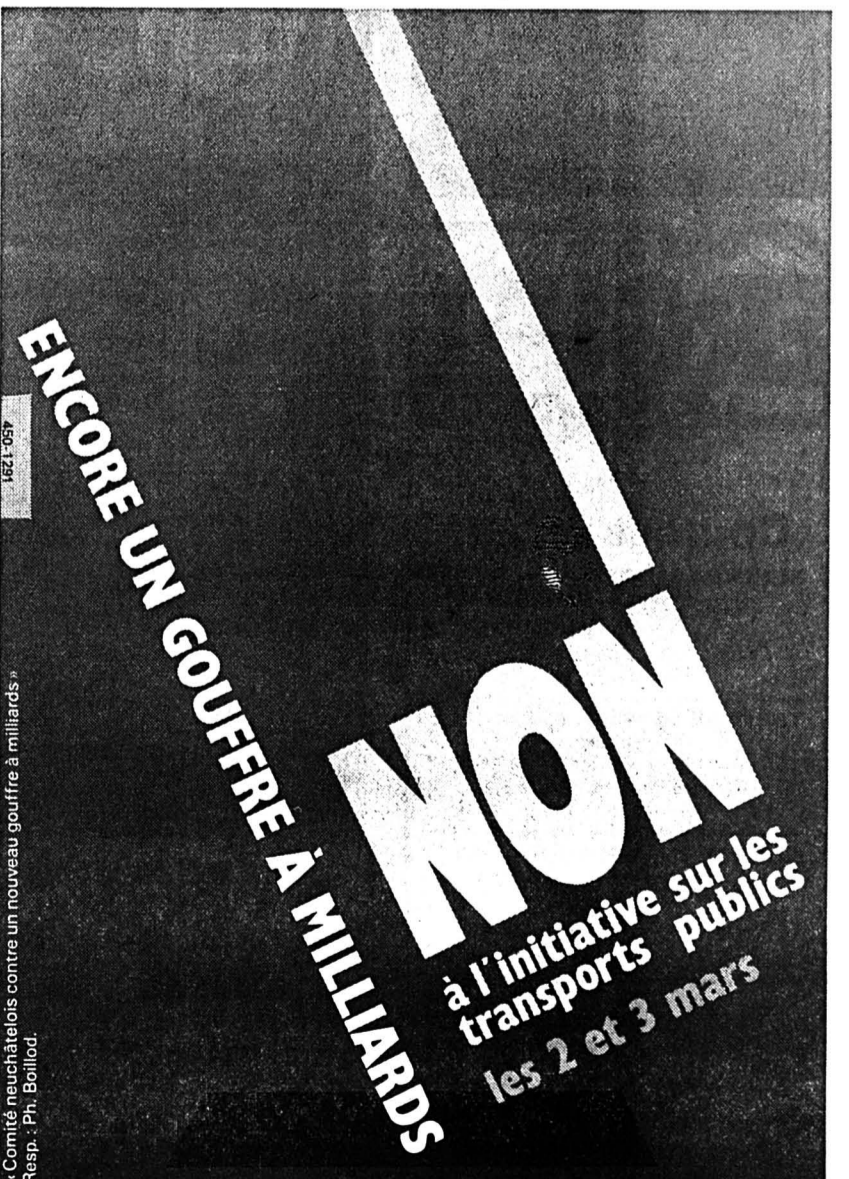
- visites organisées du 1er avril au 30 septembre, à raison de 3 à 6 heures par jour (10 à 16 heures avec pause de 12 h 45 à 14 heures);
- visites également le samedi et le dimanche;

- langue maternelle française ou allemande avec connaissances de l'autre et si possible notions d'anglais et d'italien;
- traitement à convenir;
- entrée en fonction: 1er avril 1991 ou à convenir.

Ce poste conviendrait particulièrement à une personne (homme ou femme) marquant de l'intérêt pour le patrimoine historique de Neuchâtel.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un bref curriculum vitae et d'une photographie sont à adresser à l'Intendance des bâtiments de l'Etat Château - 2001 Neuchâtel, jusqu'au samedi 9 mars 1991 au plus tard.

Tous renseignements utiles peuvent être obtenus auprès de M. J.-F. Schaller - Intendance des bâtiments de l'Etat - ☎ 038/22 36 02.



« Comité neuchâtelois contre un nouveau gouffre à milliards »
Resp. Ph. Boillod.

A l'affiche

Demain
TOUR FINAL DE LNA
14.30 Grasshopper - Lugano
Lucerne - Sion
NE Xamax - Young Boys
Servette - Lausanne

CLASSEMENT

1. Sion	15
2. Grasshopper	14
3. NE Xamax	13
4. Lausanne	13
5. Lugano	13
6. Servette	12
7. Young Boys	12
8. Lucerne	12

En cas d'égalité au terme du tour final, c'est le classement à la fin du tour de qualification qui sera déterminant, et non plus le goal-average.

PROMOTION-RELEGATION LNA-LNB

Groupe 1
14.30 Baden - Wettingen
Bâle - Etoile Carouge
Chiasso - Saint-Gall
Fribourg - Yverdon

Groupe 2
14.30 Aarau - SC Zoug
Locarno - Chx-de-Fonds
Schaffhouse - Zurich
UGS - Old Boys

PREMIÈRE LIGUE

Groupe 2
14.30 Münsingen - Moutier

CLASSEMENT

1. Delémont	14	11	2	1	51-14	24
2. Colombier	14	10	1	3	39-13	21
3. Bümpliz	14	8	3	3	28-19	19
4. Lyss	14	5	6	3	27-22	16
5. Laufon	13	6	3	4	26-21	15
6. Berne	14	5	5	4	20-18	15
7. Dommidier	14	5	5	4	19-25	15
8. Münsingen	14	6	2	6	18-16	14
9. Lerchenfeld	14	2	7	5	18-23	11
10. Moutier	14	4	3	7	25-31	11
11. Thoun	14	4	3	7	22-36	11
12. Beaugard	13	4	2	7	16-29	10
13. Le Locle	14	2	4	8	16-25	8
14. Breitenbach	14	1	2	11	14-47	4

Deux matches en moins? Les retombées de l'affaire Tarasiewicz

La Ligue nationale française (LNF) a ouvert une enquête auprès de la Fédération française (FFF) et internationale (FIFA), à la demande du FC Sochaux et de l'AJ Auxerre, sur la situation du Polonais de Nancy Ryszard Tarasiewicz, suspendu le 22 février dernier par la FIFA.

Pour cette raison, la commission sportive du championnat de France de 1re division a suspendu l'homologation des matches Nancy-Sochaux (2-0) et Auxerre-Nancy (1-1), auxquels Tarasiewicz a participé les 30 janvier et 3 février derniers.

La FIFA a suspendu l'international polonais à la suite d'une requête de son ancien club, NE Xamax, qui réclamait des garanties bancaires à l'AS Nancy-Lorraine pour le règlement du transfert.

Le Polonais, arrivé à Neuchâtel en provenance de Slask Wroclaw en 1989, avait été transféré à l'intersaison à Nancy pour un montant de 4 millions de francs français. (si)

France
Marseille - Monaco 1-0
Nice - Montpellier 2-0

1. Marseille	29	19	5	5	53-20	43
2. Monaco	29	14	9	6	35-23	37
3. Auxerre	27	12	9	6	40-27	33
4. Cannes	28	10	11	7	24-21	31
5. Montpellier	29	11	9	9	42-30	31
6. Lyon	27	11	6	10	27-35	28
7. Lille	28	7	14	7	27-26	28
8. Nice	28	8	11	9	29-27	27
9. Paris St-G.	28	9	9	10	32-34	27
10. Nantes	28	8	11	9	28-35	27
11. Caen	27	9	8	10	28-26	26
12. Metz	27	9	8	10	33-36	26
13. Brest	27	7	10	10	33-34	24
14. St-Etienne	27	9	6	12	29-33	24
15. Nancy	27	7	10	10	28-43	24
16. Bordeaux	28	5	14	9	22-25	24
17. Rennes	28	6	12	10	23-35	24
18. Sochaux	26	7	9	10	19-22	23
19. Toulon	28	7	11	10	23-30	23
20. Toulouse	28	5	12	11	22-34	22

Ne pas rester en Berne!

Tour final de LNA, acte premier: Xamax reçoit Young Boys demain

14 h 30 demain après-midi: l'heure de la reprise aura sonné pour les équipes de Ligue nationale. Et Neuchâtel Xamax aura tout de suite une belle carte à jouer en recevant Young Boys. Objectif: les deux points. A tout prix. La situation hyper-serrée interdit en effet le moindre faux-pas à domicile.

par Renaud TSCHOUMY

L'entraîneur xamaxien Roy Hodgson est conscient de cet état de fait: «Il va de soi que nous devons nous imposer sur notre pelouse. Et nous allons essayer d'y ajouter la manière, ce qui n'a pas toujours été le cas lors de la phase préliminaire du championnat.»

Le Britannique ajoute: «Si je prends nos cinq meilleurs matches de l'année passée en considération, je dois reconnaître que quatre d'entre eux ont eu lieu à l'extérieur. Je sou-

haite réparer cela durant ce tour final, de manière à remercier notre public.»

MEILLEUR SPECTACLE?

Mais il ne sera pas facile de le faire demain après-midi. On se souvient en effet que l'automne dernier, Young Boys avait tué le spectacle en attendant Xamax recroquevillé devant son but. Et YB avait tenu à préserver le 0-0 en se montrant particulièrement viril, en seconde période notamment.

Roy Hodgson ne s'attend pourtant pas à un «remake» du scénario: «Young Boys a quand même changé. C'est une équipe qui regorge de bons footballeurs. Non, vraiment, je ne pense pas que les Bernois joueront de manière aussi défensive qu'ils ne l'avaient fait il y a cinq mois.»

Puisse l'entraîneur xamaxien avoir raison...

Le fait que la trop fameuse barre ne soit plus là peut expliquer cette moins grande crispation. «Peut-être, admet l'en-

traîneur neuchâtelois. Raison pour laquelle on peut s'attendre à vivre de bons matches durant ce tour final, car je ne pense pas que la barre européenne (sic) bloquera tout le monde. Mais nous trouverons quand même quelques équipes ultra-défensives sur notre route. C'est dommage, mais il faut l'accepter.»

FERNANDEZ TOUCHÉ

Hier en début d'après-midi, Roy Hodgson ne savait pas encore quelle équipe il allait aligner. Deux grandes incertitudes: elles concernent Beat Sutter - ce que l'on savait - et Walter Fernandez - ce que l'on ignorait jusqu'à hier matin.

«Walter est mal tombé en s'entraînant, au terrain de la Riveraine. Il faut dire que le sol est en très mauvais état. Il est allé consulter un spécialiste à Berne, pour savoir s'il ne s'agit que d'un coup ou, ce qui serait plus ennuyeux, si les ligaments ont été touchés.»

Et Sutter? «Il n'est pas encore à 100%. Il y a plus de chances qu'il soit sur le banc que sur la pelouse en début de match. Qu'il ne se soit pas entraîné deux jours (ré: hier et aujourd'hui) aura peut-être un effet bénéfique, qui sait... Mais je ne vais en tout cas pas prendre de risques.»

CHOIX ÉLARGI

Le contingent xamaxien est de toute manière suffisamment étoffé pour pallier à ces deux absences éventuelles. «Oui, j'ai

plus de choix qu'en début de saison. Notamment grâce à l'apport de Ramzy et de Smajic, qui représentent deux excellents transferts. Et puis, Mottiez est bien dans le coup. C'est aussi un apport supplémentaire.»

Roy Hodgson a le sourire. Il se réjouit manifestement de recommencer la compétition. Et ses boys aussi, qui ont la possibilité de démarrer d'un bon pied dans leur course à l'Europe.

Alors...

R.T.



Christophe Bonvin et NE Xamax auront-ils besoin de talonner Georges Bregy et Young Boys? (Galley)

Sion en «pole-position» Les Valaisans et GC favoris pour le titre

Il en rêve depuis de longues années. Cette saison peut être la bonne. N'a-t-il jamais possédé d'aussi bonnes cartes? André Luisier, le président du FC Sion, peut croire en son étoile, offrir enfin un premier titre national au Valais.

Placés en «pole-position» du tour final de LNA qui débute ce dimanche, les Sédunois apparaissent en mesure de résister à Grasshopper, leur principal rival dans la course au titre.

La méthode d'Enzo Trossero ressemble à une potion ma-

gique. Le technicien argentin a procuré à son équipe un remarquable équilibre.

A l'appel du tour final, les Sédunois comptent pratiquement deux longueurs d'avance sur Grasshopper. Au point qui sépare les deux formations au classement vient s'ajouter, pour Sion, l'assurance de décrocher le titre en cas d'égalité le 12 juin en soir en raison de la règle qui veut que le classement du tour qualificatif prévaut maintenant sur le goal-average.

De sorte que, si Sion ne trébuche pas lors de la première journée à Lucerne, les Zurichois, qui détiennent le titre,

livreront déjà un véritable quitta ou double le 10 mars à Tourbillon. Comme en tennis, les Valaisans joueront d'entrée une véritable balle de break! La lutte pour le titre risque bien cependant de ne pas se résumer à un duel entre Sion et Grasshopper. Malgré le départ de Stéphane Chapuisat, dont l'apport fut déterminant en début de saison, le Lausanne de Barberis nourrit de solides ambitions, tout comme NE Xamax qui, avec le retour d'Admir Smajic, a sans doute trouvé le «patron» qui lui a cruellement fait défaut lors du tour qualificatif. (si)

Un point à prendre

Le FCC se déplace à Locarno sans faire de complexe

Si le FCC traverse une crise au niveau financier, sportivement il n'en va pas de même. Ainsi, contrairement à d'autres membres du club, les gars de Roger Läubli sont sereins et entendent jouer leur carte à fond dès dimanche à Locarno.

Les gens de La Charrière ont attendu trop longtemps (3 saisons) avant d'obtenir le droit

par Julian CERVIÑO

de participer au tour de promotion-relégation. Maintenant, ils ont envie de montrer qu'ils

n'ont pas à se faire de complexe et sont capables de brouiller les cartes en inquiétant les prétendants aux deux premières places.

Parmi ces derniers on trouvera bien sûr Aarau et Zurich, les deux équipes de LNA, et surtout Locarno qui fait figure de principal prétendant à l'as-

ension. En effet, les Tessinois disposent d'un contingent assez étoffé, enrichi par l'arrivée de l'Argentin Barbas (ex-Lecce) au mois de décembre, et semblent largement avoir les moyens de leurs ambitions.

TRÈS COMPLÈTE

Ce n'est pas Roger Läubli, présent samedi dernier lors de la rencontre Locarno-Lucerne, qui prétendra le contraire. «Locarno est très fort collectivement, affirme-t-il. C'est une équipe très complète, solide en arrière et redoutable devant avec l'Allemand Schönwetter, Fluri et le jockey Omini.» On ajoutera encore les noms de Pedrotti, qui lui est blessé, et Vera, une vieille connaissance chaux-de-fonnière, sans oublier Barbas que le mentor «jaune et bleu» craint tout particulièrement. «De toute façon, nous n'avons pas à nous faire de complexe, poursuit Roger Läubli. Si je compare le match que nous avons joué mardi à Yverdon avec celui que j'ai vu à Locarno, nous n'avons pas à rougir.»

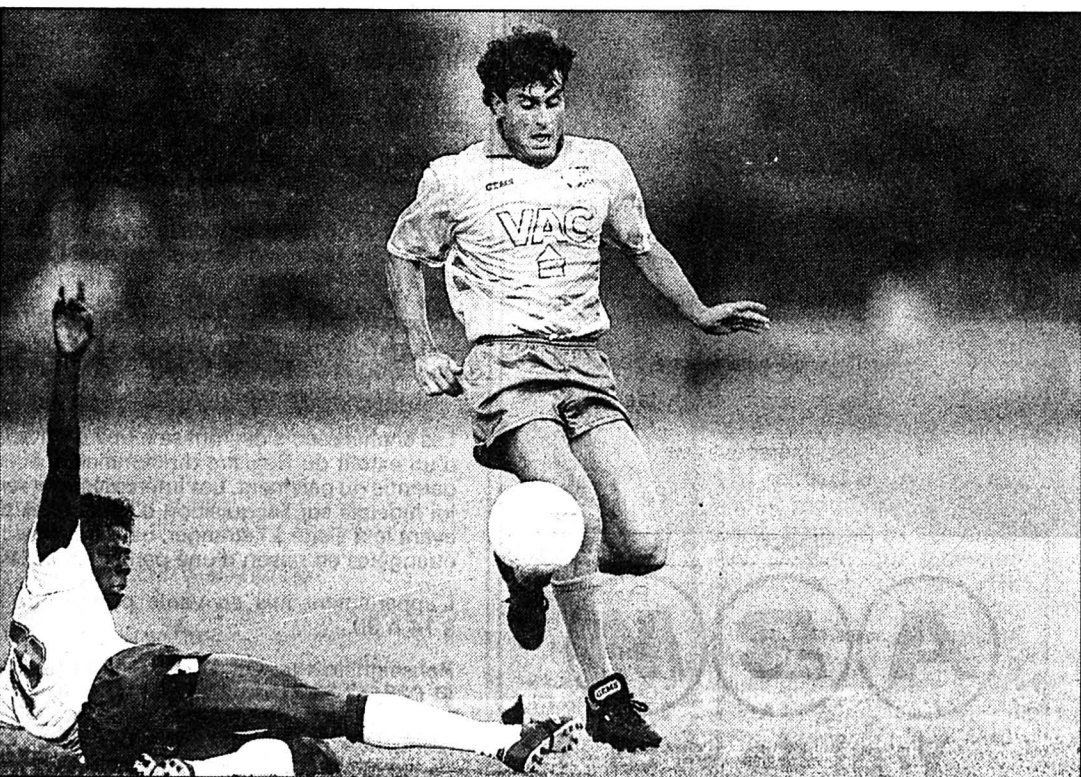
LAYDU ET NAEF INCERTAINS

Voilà donc qui est de bon augure. Ce qui l'est moins, ce sont les blessures qui réduiront l'expédition chaux-de-fonnière. En effet, si Guede et Müller, toujours blessés, ne

passeront pas le Gothard aujourd'hui, deux autres éléments pourraient bien ne pas être du voyage. Ainsi, il est probable que Laydu, qui souffrirait d'un claquage, ne puisse pas être de la partie contre ses anciens coéquipiers, tandis que Naef (douleurs musculaires) est aussi incertain. «C'est dommage, regrette Roger Läubli, j'aurais bien voulu aligner la même formation que contre Yverdon. Seulement à force de s'entraîner sur le terrain synthétique, les organismes en ont pris un coup.»

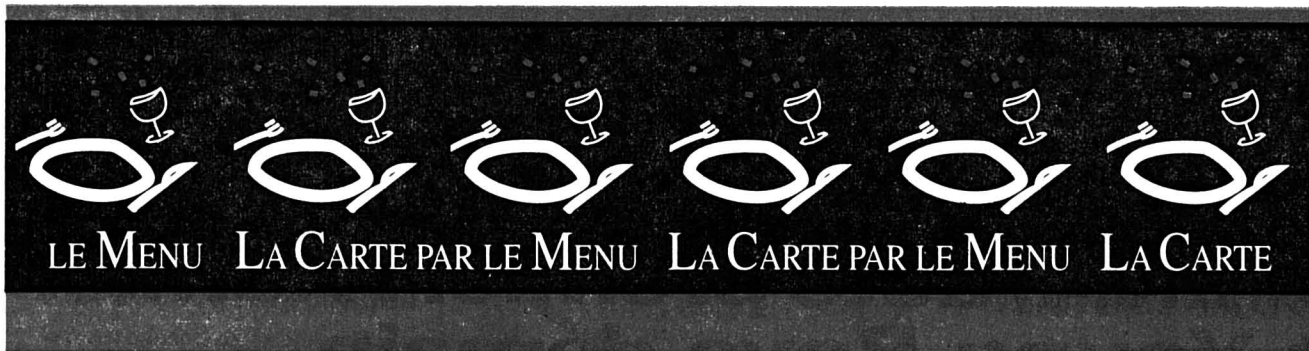
Privé de ces pions importants, le FCC aurait bien du mal à tenir tête face à Locarno qui, rappelons-le, a tout de même terminé troisième du tour de promotion-relégation il y a deux ans et cinquième en 1990. «De toute façon, une défaite ne serait pas dramatique», estime Läubli. En effet, le tout sera pour les «jaune et bleu» de ne pas être ridicules et de rassurer leurs supporters avant de recevoir UGS le 10 mars et d'accueillir Servette en Coupe de Suisse dans trois semaines.

Mais, ne soyons pas défaits, les Chaux-de-Fonnières n'iront pas au Tessin en gagne-petit, Roger Läubli dit: «Le match commence à 0-0 et nous ferons tout pour conserver ce point.» Message reçu et... transmis. J.C.



François Laydu: une blessure embarrassante.

(Lafargue)



Restaurant = Pizzeria
LE REGIONAL 2416 Les Brenets
 ☎ 039/32 10 37

C'est parti **Festival de pâtes fraîches**
 du 23 février au 16 mars

A cette occasion, le chef vous propose:

- dégustation de 10 sortes de pâtes à Fr. 35.- par personne;
- 1 TIRAMISU OFFERT par la maison à la fin du repas.

Extrait de notre carte: Spaghettis al cartoccio; rasagnole à la mode du chef; tagliatelle grand-mère, lasagne au feu de bois; canellonis au gratin.
 Pizzas midi et soir, aussi à l'emporter.
 Tous les jours notre menu varié à Fr. 10.-
 Se recommande: famille Puccio Ouvert 7 jours sur 7
 28-12754

Auberge de la Roche
«Tefeu»

F-25570 GRAND'COMBE CHATELEU
 Réservez votre table au tél. 0033/81 68 80 05
 (2 km de Morteau, direction Pontarlier, à droite)

Ses fameuses cuisses de grenouilles de France

La douzaine: francs français 51.-
 Fermé dimanche soir et lundi
 28-127159

RESTAURANT LA CHAUX-D'ABEL
 Dimanche 3 mars
Lapin de notre élevage
 Réservez s.v.p.: ☎ 039/61 13 77
 28-464345

Cette rubrique paraît chaque samedi!

Aux Rochettes
Cuisine selon l'inspiration et le marché 28-12014
 Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12



● **divers**

**Changez d'ambiance!
 Venez découvrir**

LES couleurs - BONHEUR

110 ANS

HABITAT & JARDIN '91

Beaulieu - Lausanne
 du 2 au 10 mars

Ouverture: de 10h à 19h - mardi et jeudi jusqu'à 22h

bonne affaire

120.-

diamant

Aspirateur «diamant», moteur silencieux à 800 watts, tube en métal, câble de 5 m, accessoires multiples intégrés. Approuvé ASE. **120.-**
1 an de garantie.



● **avis officiels**

OFFICE DES FAILLITES DE NEUCHÂTEL

ENCHÈRES PUBLIQUES
d'un appartement en propriété par étages (PPE) à Neuchâtel

Le jeudi 21 mars 1991, à 15 heures, à Neuchâtel, au Restaurant des Beaux-Arts, rue Pourtalès 3, l'Office des faillites de Neuchâtel, agissant par délégation de l'Office des faillites de La Chaux-de-Fonds, procédera à la vente aux enchères publiques de la part de propriété par étages suivante, copropriétaire de l'article 10113 du cadastre de Neuchâtel et dépendant de la masse en faillite de la société «Gastro 2000 SA», ayant son siège à La Chaux-de-Fonds, savoir:

Cadastre de Neuchâtel

Désignation de la part de copropriété à vendre:
Parcelle 10067/U - COMBA BOREL: PPE copropriétaire du 10113 pour 35/1000 avec droits spéciaux sur l'appartement, au 3e étage, d'une pièce, un tambour d'entrée, une salle de bains + W.-C., une cuisine-labo, une loggia. Surface indicative: 30 m².
 Il s'agit d'un studio, partiellement meublé, avec coin cuisine agencé. Eau chaude et chauffage général au mazout. Actuellement loué.

Estimation cadastrale (1988): Fr. 87000.-
Estimation officielle (1990): Fr. 95000.-

Désignation de l'immeuble divisé en propriétés par étages:
 Parcelle 10113 - Rue Bachelin, bâtiment, place-jardin, de 656 m².
 Assurance incendie (1984): Fr. 1 450 000.- + 50%.
 L'immeuble, construit en 1973, a été divisé en propriétés par étages la même année.
 Il comprend 28 studios et 3 garages, locaux techniques et buanderie.
 Situation de l'immeuble: rue Bachelin 2a, à Neuchâtel, à une dizaine de minutes de la gare CFF et à 15 minutes du centre de la ville.

Pour une désignation plus complète de l'appartement mis en vente et de l'immeuble divisé en propriétés par étages, nous nous référons au Registre foncier dont des extraits sont déposés à notre Office, ainsi qu'au rapport de l'expert et au règlement de la propriété par étages, pièces à la disposition des intéressés. Les conditions de vente et l'état des charges pourront être consultés à l'Office soussigné dès le 28 février 1991.

L'appartement formant la parcelle 10067/U du cadastre de Neuchâtel sera vendu d'une manière définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Le copropriétaire ne bénéficiera pas d'un droit de préemption annoté au Registre foncier selon l'article 712 c CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs sur la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

L'appartement mis en vente pourra être visité le mercredi 6 mars 1991 à 14 h 30.

Renseignements: Office des faillites de Neuchâtel, rue des Beaux-Arts 13, ☎ 038/22 32 41 ou 22 32 49.

OFFICE DES FAILLITES
 Le préposé:
 Y. Bloesch

SPORTS À LA TV

- SAMEDI**
- Chaîne sportive (DRS)
 09.50 Ski alpin. Slalom messieurs (1re manche).
 12.25 Ski alpin. Slalom messieurs (2e manche).
- TSR**
 22.40 Fans de sport.
- DRS**
 22.25 Sportpanorama.
- TSI**
 22.10 Sabato sport.
- TF1**
 23.30 Formule sport. Bob et football.
- A2**
 14.50 Sport passion. Rugby (Tournoi des Cinq Nations).
 02.00 Magnétosport. Ski alpin.
- FR3**
 00.30 L'heure du golf.
- RAI**
 14.30 Sabato sport.
- TVE**
 16.30 Sábado deporte.
- ARD**
 18.00 Sportschau-Telegramm.
 18.15 Sportschau.
- ZDF**
 22.05 Das aktuelle Sport-Studio.
- Eurosport**
 10.00 Motor Sport News.
 10.30 Big Wheels.
 11.00 Motocyclisme.
 12.00 Saturday Alive. Ski alpin, bob, golf, cyclisme, yachting.
 19.00 International Motor Sport.
 20.00 Athlétisme.
 20.30 Bob.
 21.00 Boxe (en direct).
 23.00 Ski alpin.
 24.00 Bob.
 00.30 Cyclisme.
 01.30 Golf.
- DIMANCHE**
- Chaîne sportive (DRS)
 17.15 Football (championnat de Suisse).
- TSR**
 18.30 Fans de sport.
- DRS**
 22.15 Sport in Kürze.
- TSI**
 17.55 Notizie sportive.
 19.00 Domenica sportiva.
 22.40 Domenica sportiva 2.
- TF1**
 11.25 Auto-Moto.
 18.00 Téléfoot.
- A2**
 18.30 Stade 2.
- FR3**
 07.15 L'heure du golf.
 12.05 Handball.
 14.30 Sports 3 dimanche.
- RAI**
 14.20 Notizie sportive.
 15.20 Notizie sportive.
 16.20 Notizie sportive.
 18.10 90^e minuto.
 22.20 La domenica sportiva.
- TVE**
 12.00 Domingo deporte.
 00.15 Semana deportiva.
- ARD**
 18.10 Sportschau.
 19.50 Sportschau-Telegramm.
- ZDF**
 15.25 ZDF-Sport extra.
 22.15 Sport am Sonntag.
- Eurosport**
 10.00 Trans World Sport.
 11.00 Basketball.
 12.00 Sunday Alive. Boxe, ski nordique (en direct), golf (en direct), patinage de vitesse.
 19.00 Bob.
 19.30 Cyclisme.
 20.30 Athlétisme.
 21.30 Football. Documentaire sur Pelé.
 22.30 Ski nordique.
 23.30 Volleyball.
 00.30 Golf.

La tête ailleurs

TGV-87 aborde le match contre Colombier en pensant à la Coupe



Les Colombins, ici au contre, vont au-devant d'une tâche ardue cet après-midi. (Comtesse)

Il ne reste plus que deux semaines avant la finale de la Coupe de Suisse qui opposera TGV-87 à Leysin. Deux semaines que les Tramelots vont mettre à profit pour préparer cette échéance. Ainsi, aujourd'hui contre Colombier, la bande à Jan Such aura un peu la tête ailleurs.

par Julian CERVIÑO

Pendant trois saisons, le « derby » TGV-87 - Colombier a revêtu une importance capitale puisqu'il opposait deux formations qui se battaient pour la première place. Cette saison, il en va tout autrement. En effet, tandis que les Tramelots caracolent en tête de leur groupe sans avoir encore perdu, les Colombins se battent eux pour le maintien.

Autant dire que le match de cet après-midi paraît bien déséquilibré. « On va faire de notre mieux », indique John Gibson, le passeur neuchâtelois. Le but sera pour nous de reprendre confiance avant nos deux dernières sorties. Si nous parvenons à enlever un, voire deux sets, ce sera déjà bien. » Voilà

qui ne devrait pas être impossible étant donné que contre SSO, les derniers, TGV-87 a perdu un set. Reste que faire beaucoup plus que de la figuration relèvera de la gageure pour Colombier.

NOUVELLES VARIANTES

Comme nous le disions en introduction, TGV-87 a un peu la tête ailleurs. « Depuis le début de la semaine, nous avons commencé à préparer la finale contre Leysin, confirme Jan Such. Nous allons ainsi modifier un peu notre manière de jouer en introduisant de nouvelles variantes dans notre système. C'est uniquement de cette manière là que nous parviendrons à bousculer Leysin. »

Les fidèles de La Marelle pourront donc se rendre compte dès aujourd'hui du travail accompli par leur favori. « Face à Colombier, le score ne sera pas primordial, indique Jan Such. Nous allons gagner, mais en mettant en pratique ce que nous avons préparé à l'entraînement. »

Ajoutons que, si Jan Such pense beaucoup à la Coupe de Suisse, son attention est aussi portée sur la finale du championnat suisse entre Leysin-

Montreux et le LUC. Rappelons qu'en de victoire des premiers, TGV-87 sera assuré de participer à une Coupe d'Europe la saison prochaine. Seulement voilà, le LUC s'est adjugé les deux premières manches des play-off et on voit mal comment les tenants du titre pourront renverser la vapeur. Mais, comme le dit Jan Such: « En sport, tout est possible. » Diantre, il en sait quelque chose...

À L'AFFICHE Aujourd'hui

Dames. LNA, 18 h: Leysin-Montreux - NUC (Omnisports Clares). **LNB, 16 h 30:** Thoune - Colombier. **Première ligue, 15 h:** NUC II - Oftringen (Salle omnisports). **18 h:** Kôniz - Le Noirmont (Lerbermatte).

Messieurs. LNB, 16 h 30: TGV-87 - Colombier (La Marelle). **Première ligue, 16 h:** Kôniz - Le Noirmont (Lerbermatte). **17 h 30:** Trois-Chêne - Colombier (A. Jeandin Thônex).

Demain

Dames. Première ligue, à 16 h: Le Noirmont - Uettligen (Salle communale). J.C.

LA PREUVE...

L'enterrement approche

Y a-t-il un autre point commun entre Don King, Dan Duva et Bob Arum, en dehors que tous trois sont des promoteurs de boxe? Aucun si ce n'est l'argent.

Le premier ne peut pas « piffer » les deux autres. Et vice-versa. La querelle ne date pas d'hier. Et la hache de guerre n'est pas prête d'être enterrée.

Mike Tyson, c'est le protégé de Don King. Evander Holyfield est sous la jupe de Dan Duva. Quant aux intérêts de George Foreman, ils sont défendus par Bob Arum. Un joli trio. Ces sieurs sont capables de tuer père et mère pour une poignée de dollars. En français dans le texte: ce sont de véritables requins.

Explications. Vendredi 26 octobre 1990 à Las Vegas, Holyfield envoie Douglas au tapis. Les trois fédérations, la WBA, l'IBF et la WBC reconnaissent le nouveau champion du monde. Dans son coin, Mike Tyson piaffe d'impatience de cogner Holyfield, histoire de récupérer son titre unifié. Mais celui-ci ne l'entend

pas de ce gant. Comme le règlement lui en donne la possibilité, il jette d'abord son dévolu sur Foreman. Le combat est prévu pour le 19 avril prochain à Atlantic City.

En début de semaine, la WBC annonce qu'elle ne reconnaîtra pas le championnat du monde des poids lourds entre Holyfield et Foreman, contrairement à la WBA et à l'IBF. Argument avancé: il était entendu, selon Jose Suleyman président de la WBC, que le vainqueur du championnat du monde entre Holyfield et Douglas rencontrerait immédiatement Iron Mike. Et tant pis pour le règlement.

Seulement le clan Holyfield, à la perspective de glaner quelques kopecks supplémentaires, s'est ravi. Tyson n'a qu'à attendre. Pendant ce temps, le poulain de l'ébouriffé Don King ronge son frein, qui va se frotter le 18 mars au Canadien Donovan Ruddock dans un combat qui pourrait bien décerner la couronne mondiale des lourds version WBC. Dans le pire des cas, la WBC désignera son nouveau champion à l'issue d'un match opposant le vainqueur de Tyson

- Ruddock au gagnant de la confrontation Holyfield - Foreman. A y perdre son latin.

Un petit combat de plus par ci, un petit combat de plus par là, et tout le monde est content. Ou presque. Car ce cochon-payant qu'est le spectateur et le téléspectateur - n'oublions pas qu'aux USA, certains combats sont télévisés et vendus à la demande - ce cochon-payant donc commence à trouver la ficelle tellement grosse qu'il se désintéresse petit à petit du noble art. Le combat qui a opposé Leonard à Norris le 9 février dernier au Madison Square Garden de New York ne s'est-il pas déroulé devant des banquettes vides?

King, Duva et Arum n'en ont cure. « Leurs » boxeurs, qui savent à peine lire et écrire, obéissent à la règle. C'est triste mais il faut se faire une raison. Une preuve supplémentaire comme quoi la boxe au niveau mondial est vraiment mal en point. A ce rythme, les quatre heures d'entraînement approchent à grand pas...

Gérard STEGMÜLLER

... PAR SEPT

LE SPORT EN BREF

cyclisme

Encore Anderson

Déjà victorieux du Tour méditerranéen, l'Australien Phil Anderson a confirmé qu'il est, à 33 ans bientôt, le coureur le plus en forme du moment. Vainqueur au sprint de la sixième et dernière étape de la Semaine sicilienne, Capo d'Orlando - Sant'Agata Militello (180 km), devant l'Espagnol Julian Gorospe, Anderson a délogé sur le fil l'Italien Giuseppe Petito de la première place du général.

bob

Weder convaincant

Lors des derniers entraînements, en vue de l'ultime épreuve de Coupe du monde qui se déroulera aujourd'hui sur la piste olympique de La Plagne, Gustav Weder s'est montré à l'aise, réussissant, lors des deux manches, de très bons temps (1'01''85 et 1'01''95). Seul l'Italien Günther Huber est parvenu à réaliser un meilleur chrono (1'01''79), lors de la première descente.

hockey sur glace

Nouveau canadien à Lugano

Le HC Lugano a engagé un quatrième joueur étranger, le Canadien Mark Napier (34 ans), qui rejoint à la Resega Magnus Svensson, Mats Näslund et Bill Gardner. Napier, qui a évolué durant onze ans en NHL (Canadiens de Montréal, était le meilleur « compte » du championnat d'Italie sous les couleurs de Bolzano. Il sera à disposition de son nouveau club dimanche.

BASKETBALL

Un sommet

Promotion en LNB: match capital

Ça baigne! Les gars de La Chaux-de-Fonds - Basket ont jusqu'à présent accompli un sans-faute dans le tour de promotion de LNB (6 m - 12 pts). Mais gare à Regensdorf, cet après-midi (17 h 30). Les Alémaniques occupent en effet le... deuxième rang, à quatre longueurs des Chaux-de-Fonniers.

Si le BBCC parvient à battre Regensdorf, il aura accompli un grand, un très grand pas en direction de la Ligue nationale B.

Mais les Zurichois sont en forme. Défaits lors des deux premiers matches, ils n'ont plus connu la défaite depuis. C'est donc hyper-motivés qu'ils débarqueront au Pavillon des sports.

Toutefois, ils trouveront face à eux une équipe chaux-de-fonnaire extrêmement solide et soudée. Et ils risquent de connaître passablement de problèmes à mettre la défense

neuchâteloise hors de position. Les systèmes défensifs de Pierre-Alain Benoit s'avèrent en effet diablement efficaces. Et ils compensent un léger manque de sérénité dans la phase d'attaque, manque survenu ces derniers temps.

Reste que le BBCC part avec les faveurs de la cote. Et la perspective de se détacher encore plus nettement constitue la meilleure des motivations.

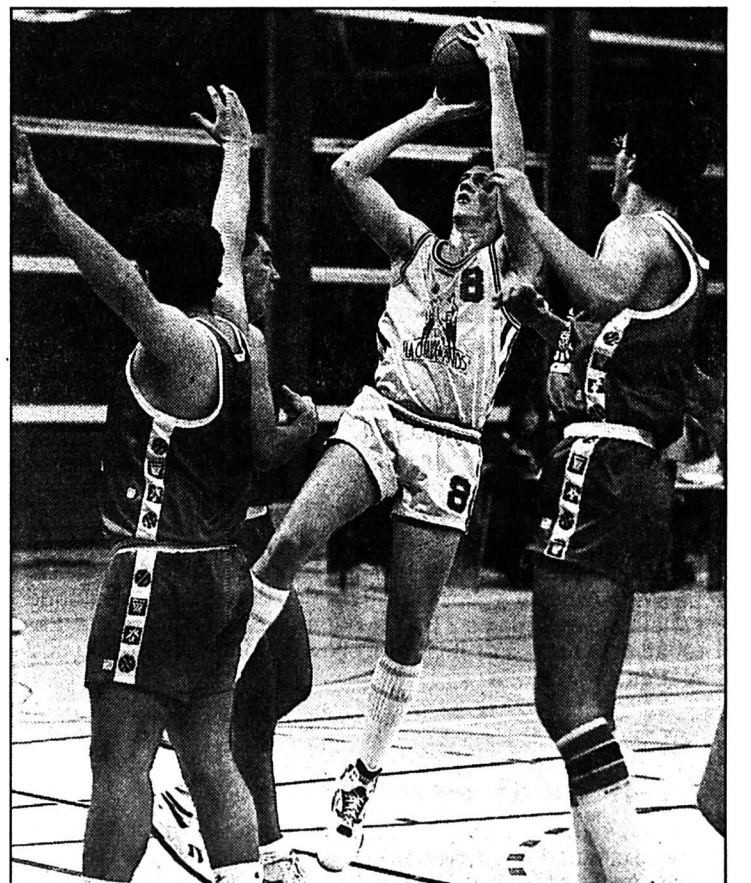
À L'AFFICHE SAMEDI

Messieurs

Ligue nationale B (20e journée): BC Lugano - Union NE (La Gerra, 17 h 30). **Première ligue. Promotion (7e journée):** La Chaux-de-Fonds - Regensdorf (Pavillon des sports, 17 h 30).

Première ligue. Relégation (7e journée): Birsfelden - Corcelles (Rheinpark, 14 h). Uni NE - Opfikon. (Mail, 17 heures).

R.T.



Thierry Benoit (maillot clair) et les gars du BBCC: une belle opportunité de s'envoler. (Galley)

Normand, Marc et les autres

Lugano - Bienne ou quand un match marque la fin d'une ère

C'est fini! Bienne n'a donc pas trouvé grâce devant le champion en titre. Trois manches à rien, le verdict résume mieux qu'un long discours la supériorité de Lugano. Bienne a donc bouclé son exercice le moins reluisant de ces dernières années. Un Bienne qui s'apprête à virer du tout au tout et qui a pris congé de quelques éléments dont les noms resteront gravés en lettres d'or dans l'histoire du club.

Et de lâcher notamment le nom d'Olivier Anken.

Marc Leuenberger mettra donc le cap sur Saint-Léonard, qui a uni sa destinée à celle de FR Gottéron pour une année. «Bien sûr que je n'étais pas obligé de partir... Reste qu'il faut savoir saisir sa chance quand elle se présente et que c'était peut-être le dernier moment pour moi de prendre une sorte de second départ.»

APPRENDRE, ENCORE...

par Jean-François BERDAT

Incontestablement, le match disputé jeudi dernier à Lugano a marqué la fin d'une ère dans les rangs biennois. Le club seelandais subira en effet une véritable saignée, puisque Dupont, Gingras, Stehlin, J.-J. Aeschlimann, Erni, Patt et Leuenberger - d'autres encore, peut-être - quitteront le navire.

UN SACRÉ PINCEMENT

Parmi ces «déserteurs», Marc Leuenberger a vécu une soirée lourde d'émotions l'autre soir à la Resega. «J'avoue que j'ai ressenti un sacré pincement du côté du cœur. Ce n'est pas une page qui s'est tournée, mais un chapitre qui s'est achevé. Diable: huit saisons... Ce n'est pas partir qui fait le plus mal, mais quitter certains compagnons.»

Si, à bientôt 29 ans - il les fêtera le 24 juillet prochain - l'Imérien a encore quelques belles années devant lui, il piaffe d'impatience de compléter un bagage qui, à ses dires, lui permettra de prolonger sa carrière. «Je me réjouis de côtoyer Bykov et Khomoutov desquels je pourrai beaucoup apprendre. Si je maîtrise les systèmes canadiens et suédois, le soviétique comporte encore plein d'inconnues et j'ai hâte d'évoluer dans un registre plus technique. Hâte, aussi, d'apprendre à jouer tout en préservant mes forces.»

Et l'Imérien d'assurer progresser à chaque sortie. «Autre facteur qui m'a décidé à opter pour FR Gottéron, reprend Marc Leuenberger, c'est le club qui monte actuellement - malgré ses difficultés face à

Ambri - et, d'autre part, je ne quitte pas la Suisse romande.»

CHANGEMENT RADICAL

Et Bienne dans tout cela? On s'achemine en droite ligne vers un changement radical du côté du Stade de glace. Ainsi, après avoir longtemps privilégié le hockey, Bienne bifurquera sur le physique, à la manière de Zoug. «A l'évidence, ce sera un adversaire coriace, pas facile à jouer» estime Marc Leuenberger.

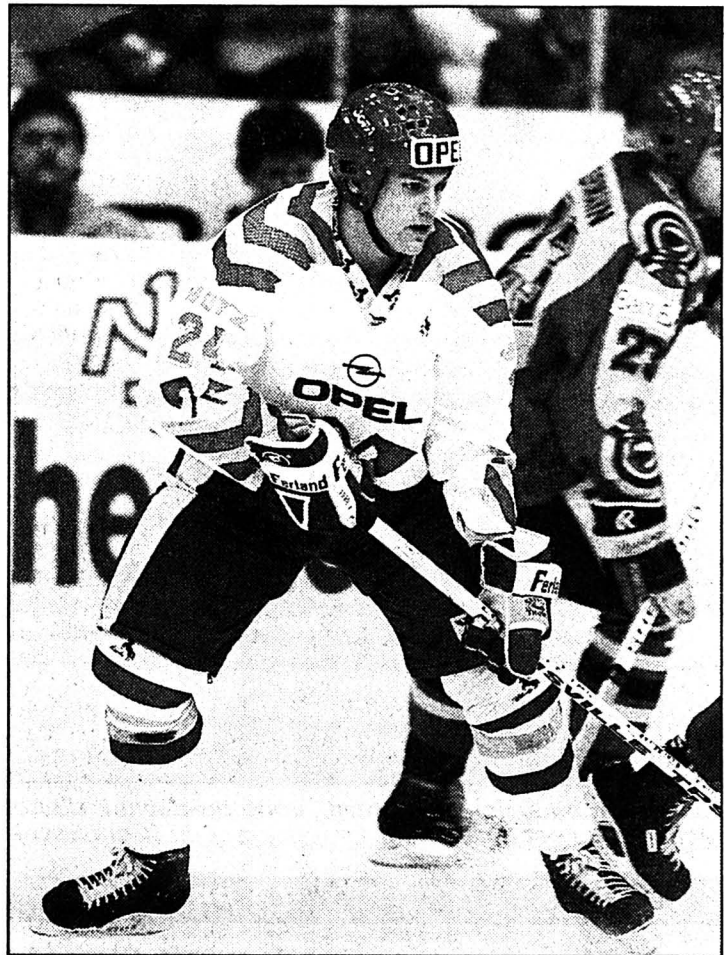
Si le muscle peut assurer une place en LNA, il n'est pas certain du tout qu'il contribue à élever la moyenne des entrées. Mais qui peut définir avec certitude ce qui pousse le spectateur à prendre la chemin de la patinoire? Ce débat lancé, il convient de préciser que Bienne disposera tout de même de quelques arguments lors du prochain exercice. Anken, Boucher, Kölliker, Kohler et les Dubois formeront une ossature solide, qui entoureront des jeunes prometteurs. En outre, avec l'apport de deux bons étrangers...

Si la saison a pris fin, les Biennois continueront tout de même à s'entraîner jusqu'au 16 mars. Et Marc Leuenberger sera de la partie. Dès le 18, il retrouvera tous les internationaux éliminés de la course au titre dans un camp qui marquera le début de la préparation

des Mondiaux de Turku et Tampere. Mondiaux au cours desquels les Helvètes, Marc Leuenberger en tête, enten-

dent bien prouver qu'ils sont désormais membres à part entière de l'élite mondiale. Un sacré défi!

J.-F. B.



Marc Leuenberger: cap sur Fribourg.

(Galley)

FR Gottéron ressuscité

● FR GOTTÉRON - AMBRI 10-2 (2-0 5-1 3-1)

Saint-Léonard: 6700 spectateurs.

Arbitre: M. Frey.
Buts: 6e Bykov (Khomoutov) 1-0. 10e Khomoutov (Brodmann) 2-0. 26e Bykov (Khomoutov, Brodmann) 3-0. 28e Jaks (Br. Celio, Bullad) 3-1. 30e Schaller (Griga) 4-1. 33e Khomoutov (Balmer, à 5 contre 4) 5-1. 38e Maurer (Bykov, à 4 contre 5) 6-1. 40e Khomoutov (à 4 contre 5) 7-1. 46e Schaller (Maurer) 8-1. 53e Bykov (Khomoutov, à 4 contre 3) 9-1. 59e Liniger (Maurer, à 4 contre 5) 10-1. 59e Riva (Jaks, à 5 contre 4) 10-2.

Pénalités: FR Gottéron 11 x 2', plus 5' (Balmer) et 10' (Brodmann) et 10 x 2', plus 5' (Jaks) et 10' (Br. Celio) contre Ambri.

FR Gottéron: Stecher; Griga, Balmer; Hofstetter, Descloux; Bobillier, Wyssen; Khomoutov, Bykov, Brodmann; Moret, Liniger, Maurer; Rottaris, Reymond, Theus; Schaller.

Ambri: Pa. Jaks (41e Daccod); Muller, Riva; Tschumi, Mettler; Br. Celio, Reinhart; Pe. Jaks, Bullad, Fair; Egli, Pasek, Fischer; Batt, Metzger, Vigan.

● BERNE - ZOUG 7-2 (3-1 1-1 3-0)

Allmend: 9505 spectateurs.

Arbitre: M. Schmid.
Buts: 7e A. Künzi (Muller) 0-1. 9e Howald (Montandon, Ruotsalainen, à 5 contre 3) 1-1. 10e Beutler (Ruotsalainen, à 5 contre 4) 2-1. 20e Ruotsalainen (Beutler, Montandon, à 5 contre 3) 3-1. 23e K. Yaremchuk (Neuenschwander, à 5 contre 4) 3-2. 32e Krentz (Howald, pénalité signalée contre Zoug) 4-2. 48e Krentz (Howald) 5-2. 51e Krentz (Cunin) 6-2. 59e Bärtschi (Krentz) 7-2. Pénalités: 6 x 2' contre Berne et 11 x 2', plus 10' (K. Yaremchuk) contre Zoug.

Berne: Tosio; Ruotsalainen, Beutler; Th. Künzi, Leuenberger; Rutsch, Rauch; Cunti, Vrabc, Tiulzi; Horak, Krentz, Howald; Hagmann, Montandon, Bärtschi; M. Hirschi, Schümperli, Burillo.

Zoug: Bösch; Schafhauser, A. Künzi; Stadler, Burkart; Kolb, Wetter; Muller, K. Yaremchuk, Neuenschwander; Antisin, Wickenheiser, Müller; Laczko, Vondal, Meier; Lang, Schläpfer, Fischer.

● KLOTEN - ZURICH 9-3 (4-0 2-2 3-1)

Schluefweg: 6200 spectateurs.

Arbitre: M. Tschanz.
Buts: 6e Celio (Schlagenhauf) 1-0. 10e Wäger (Celio, à 4 contre 5) 2-0. 15e Nilsson (Celio) 3-0. 20e R. Sigg (Nilsson, à 5 contre 4) 4-0. 26e Nuspliger (Weber) 4-1. 34e Kroutov (Faic, à 5 contre 4) 4-2. 39e Hoffmann (Wäger, Nilsson, à 5 contre 4) 5-2. 39e Soguel (Celio) 6-2. 44e Soguel (Hoffmann) 7-2. 48e Schlagenhaut (à 4 contre 5) 8-2. 51e Nilsson (Schlagenhauf) 9-2. 53e Faic (Richard) 9-3.

Pénalités: 4 x 2' contre les deux équipes.

Kloten: Pavoni; Hollenstein, Eldebrink; Rauch, R. Sigg; Bruderer; Hoffmann, Soguel, Wäger; Schlagenhaut, Nilsson, Celio; Baumann, Holzer (21e Ayer), Ochsner; D. Sigg, Rufener.

Zurich: Simmen; Faic, Zehnder; Wick, Guyaz; Bünzli, Hager; Nuspliger, Weber, Kroutov; Martin, Meier, Cadisch; Tschudin, Richard, Hotz; Lüthi, Wittmann.

● LUGANO - BIENNE 4-3 (2-0 0-1 2-2)

Resega: 4200 spectateurs.

Arbitre: M. Ehrensperger.
Buts: 2e Näslund (Lüthi) 1-0. 17e Svensson (Lüthi, Eberle, à 5 contre 4) 2-0. 32e Liba 2-1. 42e Dupont 2-2. 57e Walder (Bourquin) 3-2. 58e Ton (Bertaggia) 4-2. 60e Boucher (Dupont) 4-3. Pénalités: 3 x 2' contre Lugano et 6 x 2', plus 10' (Boucher) contre Bienne.

Lugano: Wahl; Bertaggia, Rogger; Domeniconi, Masy; Bourquin; Ton, Eberle, Svensson; Näslund, Lüthi, Walder; Thöny, Eggimann, Morger.

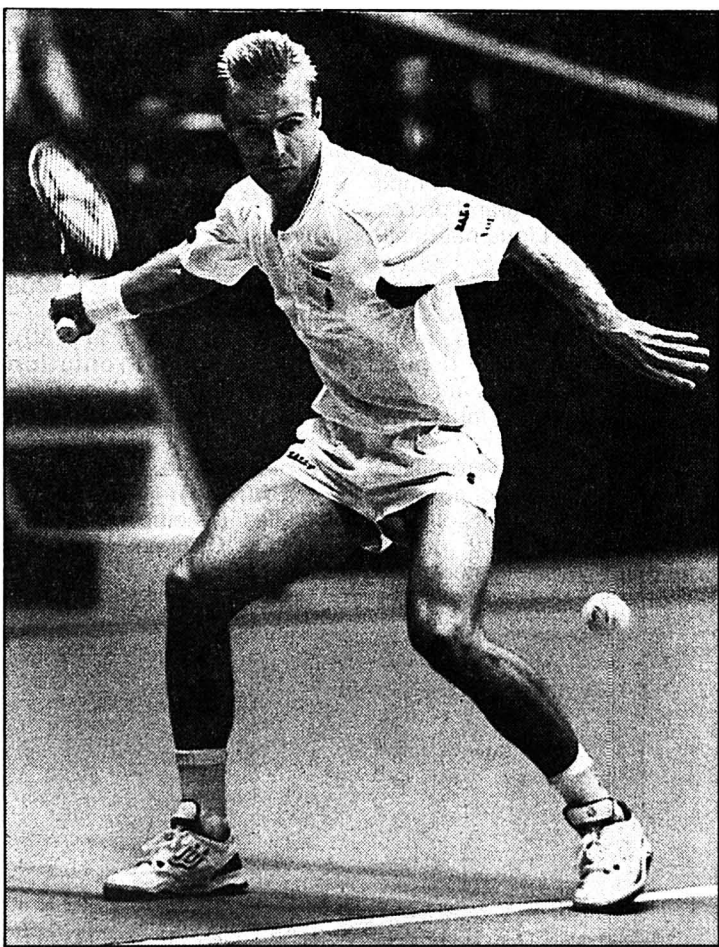
Bienne: Anken; Kölliker, Schneider; Pfofi, Cattaruzza; D. Dubois, Steineger; Liba, Boucher, Leuenberger; G. Dubois, Dupont, Stehlin; J. Aeschlimann, J.-J. Aeschlimann, Erni; Kohler, Patt.

Berne et Lugano sont qualifiés pour les demi-finales (best of five) sur le score de 3-0. Ambri et Kloten mènent 2-1.

TENNIS

L'exploit n'a pas eu lieu

Hlasek tombe devant Lendl à Rotterdam



Jakob Hlasek n'a pas pu rééditer ses performances passées à Rotterdam. (AP)

En quart de finale du tournoi de Rotterdam doté de 500.000 dollars, le Zurichois Jakob Hlasek, tête de série numéro 7, n'a pas réussi l'exploit de battre le numéro trois mondial et tête de série numéro un, le Tchèque Ivan Lendl, lequel s'est imposé en trois manches, 3-6 6-3 7-5.

Ce tournoi de Rotterdam convenait pourtant bien au Zurichois, puisqu'en 1990, il accédait aux demi-finales. En 1989, il remportait la finale aux dépens du Suédois Anders Jarryd. C'est ce même Jarryd, vainqueur quant à lui du surprenant Hollandais Jan Siemerink 7-6 (7/5) 6-2, qu'Ivan Lendl rencontrera en demi-finale.

HUIT À UN

Hlasek et Lendl se sont déjà rencontrés à neuf reprises. Jakob Hlasek, 17e joueur mondial, a fêté sa seule victoire contre le Tchèque en 1988, en poule Round Robin du Masters, au Madison Square Garden de New York. La dernière victoire de Lendl date du printemps dernier, sur le gazon de Wimbledon. Il avait alors fait une véritable démonstration en battant le Suisse en trois manches, 6-1 6-3 6-0. A sa décharge, le Zurichois était alors en délicatesse avec une épaule.

Ivan Lendl est actuellement dans une période particulièrement faste puisqu'il a déjà remporté le tournoi de Philadelphie (contre Sampras) et celui de Memphis (contre Stich) et ne paraît pas décidé à s'arrêter en si bon chemin.

Rotterdam. Tournoi ATP (doté de 500.000 dollars). Simple messieurs. Quarts de finale: Lendl (Tch-2) bat Hlasek (S-7) 3-6 6-3 7-5. Jarryd (Su) bat Siemerink (Ho) 7-6 6-2. Camporese (It) bat Novacek (Tch-8) 6-4 7-5. (si)

SKI ALPIN

Et de trois pour Tomba

Le géant convient au Transalpin

Déjà victorieux cette saison à Alta Badia et Kranjska Gora, Alberto Tomba a fait la passe de trois en enlevant le slalom géant de Lillehammer, la cinquième épreuve du genre de cet hiver.

Le Transalpin s'est imposé devant deux Autrichiens, le champion du monde Rudi Nierlich (2e à 0'31) et Stefan Eberharter (3e à 0'43). A défaut de lutter au niveau du podium, les Suisses ont réalisé un bon tir groupé, avec Paul Accola 6e, Steve Locher 7e et Urs Kälin 7e.

PISTE DURE

Disputé sur la colline de Hamfjell, à quelques kilomètres au nord de Lillehammer, ce géant s'est déroulé sous d'incessantes chutes de neige mais sur une piste très dure et dans des conditions très acceptables. Malgré une arrivée située à 280 m d'altitude... Sur une pente - relativement douce - en espaliers, le style sobre et coulé de Tomba a fait merveille au travers des pièges disséminés au long des deux parcours par des traceurs qui avaient su tirer le maximum de la topographie des lieux. Certains l'ont appris à leurs dépens.

Les concurrents qui avaient commis l'erreur de sous-estimer les difficultés de la première manche l'ont en effet payé chèrement, ainsi qu'en atteste le nombre élevé des éliminés (17 sur 60). Vainqueur à Adelboden avant les mondiaux, Marc Girardelli avait su éviter le piège de la suffisance, pour se porter en tête avant la finale. La démonstration du Luxembourgeois - 8e seulement à l'intermédiaire - en fin de parcours, dans les quelques portes traitreusement disposées par l'Autrichien Gartner, fut particulièrement édifiante.

KÄLIN DÉÇOIT

Vice-champion du monde en titre, Urs Kälin a causé une cer-

taine déception à Lillehammer en demeurant à bonne distance du podium. En tête au premier relevé chronométrique, après 30" de course, avec une pleine demi-seconde d'avance sur Girardelli, le Schwytzois a ensuite commis une erreur capitale. Attaquant à outrance là où il fallait au contraire glisser en souplesse, le Suisse s'est retrouvé constamment en sursis, contraint de jouer des carres pour entrer dans la porte suivante. Les dixièmes se sont ainsi irrémédiablement envolés.

Du coup, la place de meilleur Suisse revint à Paul Accola, dont le 6e rang confirme à la fois les progrès en géant et la 4e place d'Adelboden. Quant à Steve Locher, 7e, il a tout bonnement décroché son meilleur classement dans la discipline, lui qui ne comptait qu'un 13e rang à Veysonnaz, l'an dernier, à son actif.

CLASSEMENTS

1. Tomba (It) 2'18" 92. 2. Nierlich (Aut) à 0'31. 3. Eberharter (Aut) à 0'43. 4. Girardelli (Lux) à 1'10. 5. Holzer (It) à 1'29. 6. Accola (S) à 1'45. 7. Locher (S) à 1'76. 8. Kälin (S) à 85. 9. Furuseth (No) à 2'38. 10. Salzgeber (Aut) à 2'82. 11. Aamodt (No) à 2'92. 12. Ericson (Su) à 2'99. 13. Bittner (All) à 3'03. 14. Spampatti (It) à 3'09. 15. Mayer (Aut) à 3'10.

Coupe du monde. - Général: 1. Girardelli (Lux) 203. 2. Tomba (It) 142. 3. Heinzer (S) 129. 4. Nierlich (Aut) 121. 5. Furuseth (No) 119. 6. Mader (Aut) 91.

Géant (après 5 courses sur 7): 1. Tomba (It) 102. 2. Girardelli (Lux) 69. 3. Nierlich (Aut) 66.

Par nations: 1. Autriche 1612 (messieurs 559 + dames 1053). 2. Suisse 801 (453 + 348). 3. Allemagne 649 (204 + 445). (si)

SKI DE FOND

Sur 30 km
L'élite à
Mont-Soleil

Demain dimanche 3 mars à 9 h 30, Mont-Soleil vivra à l'heure du ski nordique. Les 30 km en style libre de la Coupe FSS et championnat jurassien revêtiront une belle audience nationale.

Cette course est l'occasion pour certains concurrents de réaliser des points afin de se maintenir parmi l'élite ou d'y parvenir.

C'est ainsi que la Fédération a inscrit plusieurs coureurs faisant partie de ses cadres pour cette compétition.

Sur la liste des inscrits on relève les noms de Manser, W. Aschwander, E. Lauber, Riebli, Portmann, Rey, Buchs, Hafner et Perruchoud ainsi que ceux des régionaux Kaempf, Augsburger et C. Frésard.

Chez les juniors la victoire se disputera entre les Golay, Mermet, Lattmann, Chatelain, Rolli, Bricher, Schuler, Emmenegger, Haas, Koch Schocher, Fedlmann et autre Dreier. La forme du jour fera certainement la différence.

La lutte sera de forte intensité chez les dames. Avec des concurrentes telles Honegger, Rupp, Heller, Freihold, Kunz, Haas, Schmid, Irniger Fässler et Laurence Schwob, il ne fait aucun doute que le public sera assuré d'un bon spectacle. (Imp)

Mal parti
Les épreuves de Lathi

Après les épreuves de saut comptant pour le combiné nordique à Lahti, l'Allemand Thomas Abratis occupe la première place du classement.

Meilleur Suisse, Hippolyt Kempf doit se contenter du 18e rang, et prendra le départ dans le 15 kilomètres de ce samedi avec un handicap de 4 minutes. Les trois autres Helvètes, terminent loin derrière: Andreas Schaad est classé 35e, Jean-Yves Cuendet 36e et Fredy Glanzmann 43e.

Dans l'épreuve du relais 4 x 10 km, pour le compte de la dernière épreuve de coupe du monde, la Norvège, championne du monde, a remporté le succès avec une demi-seconde d'avance seulement sur la Suède. Mais grâce à cette deuxième place, l'équipe suédoise formée par Thomas Eriksson, Gunde Svan, Torgny Mogren et Henrik Forsberg s'assure la première place au classement final.

La Suisse (Jeremias Wiger, Giachem Guidon, André Jungen et Hans Diethelm) s'est quant à elle contentée de la onzième place. La formation helvétique aurait pu espérer une meilleure tournure si dans le deuxième relais, Giachem Guidon qui n'a jamais trouvé le bon rythme, n'avait pas rétrogradé de la 4e à la 9e place. Avant lui, Jeremias Wiger avait effectué un parcours sans faute. Au classement final, la Suisse s'octroie la 7e place (110 points). (si)

PUBLICITÉ

Stade de la Maladière
Dimanche 3 mars 1991
à 14 h 30

**NE XAMAX
YOUNG BOYS**

Match de championnat
Location d'avance:
Magasin MP La Chaux-de-Fonds
Secrétariat du club

Transport public gratuit
jusqu'au stade pour les
membres et détenteurs
de billets. 28-992

La parole à la défense

Opération portes ouvertes entre Star et Champéry

● STAR CHAUX-DE-FONDS - CHAMPÉRY 10-11 (4-5 4-4 2-2)

Accusés, levez-vous! Et les défenseurs, chauds-de-fonniens et champérolains confondus, de se lever, tête baissée, mais dans un même élan. Une image, une seule, pour résumer l'opération portes ouvertes dont les Mélèzes ont été le théâtre hier au soir. Une opération qui aura permis aux Valaisans de faire leur beurre. A mi-parcours de ce tour final en effet, l'avenir de Champéry semble se dessiner dans la catégorie supérieure. Quant à celui de Star, il dépendra du comportement de chacun. Aléatoire au possible...

LES MÉLÈZES
Jean-François BERDAT

Sans s'en rendre compte et probablement contre leur gré, Chaux-de-Fonniens et Champérolains ont selon toute vraisemblance établi un record hier au soir. Diable: faire rougir à vingt et une reprises la lumière située derrière les portiers, dans une rencontre dite de finales qui plus est, tient tout simplement de l'exploit. Ou de l'incapacité des défenseurs, gardiens y compris, de s'opposer un tant soit peu efficacement à l'action des attaquants.

Bref: ouverture du score après quarante-cinq secondes, quatre réussites en un peu plus de deux minutes alors que la première pause se pointait, cinq autres dans la partie initiale de la période intermédiaire, les deux équipes ont fait feu de tout bois hier au soir. Et si finalement les Valaisans ont eu le dernier mot, c'est qu'ils disposaient dans leurs rangs de quelques éléments riches d'expérience, laquelle leur a permis de faire la différence au moment où l'on s'y attendait peut-être le moins. A savoir dans les ultimes minutes, juste après que les Stelliens eurent rétabli une parité qui semblait fortement compromise à quel-

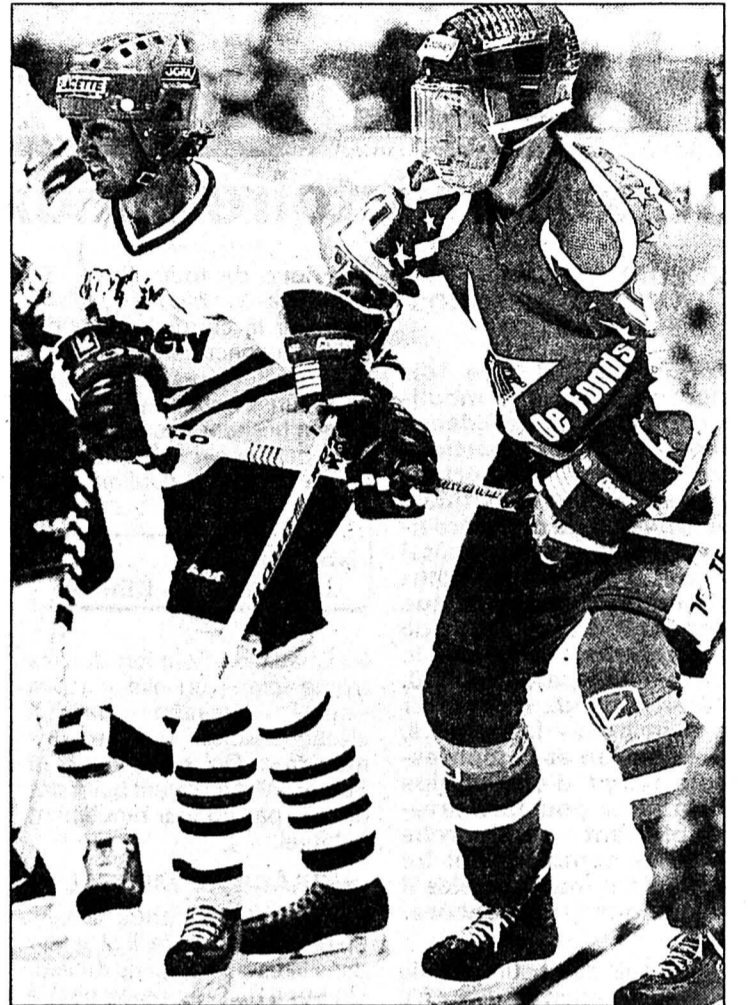
que cinq minutes de la seconde pause.

Sans véritablement démeriter - diable, on ne marque pas dix buts à chacune de ses sorties - Star a laissé échapper une bien belle occasion de poser un patin en première ligue.

Certes, rien n'est perdu. Mais, alors que la mi-parcours vient d'être franchie, Toni Neininger et les siens n'ont plus droit à l'erreur. Et quand on sait qu'ils devront se rendre à deux reprises en Valais pour croiser les cannes avec des formations qui ont fait le plein aux Mélèzes, il est permis de se dire que la situation est plutôt compromise.

Compromise, mais pas irrémédiable. Car, et c'est bien connu, tant qu'il y a de la vie...

Et hier au soir, les Stelliens ont démontré vivre. Dès lors... J.-F. B.



Rouiller de Champéry (à gauche) et le Stellien Yerli (Henry) opération portes ouvertes aux Mélèzes.

Patinoire des Mélèzes: 2500 spectateurs.
Arbitres: MM: Henninger et Theurillat.
Buts: 1re D. Bergamo (Mouche) 1-0. 3e Cachat 1-1. 3e Tavernier (Marti) 2-1. 8e Ancay (Leuenberger) 2-2. 15e Cachat (Udriot) 2-3. 17e Seydoux (Voisard) 3-3. 18e Cachat (R. Rouiller) 3-4. 18e D. Bergamo (Seydoux) 4-4. 20e Udriot (R. Rouiller, Cachat) 4-5. 22e Voisard (Seydoux) 5-5. 23e Cachat (Chervaz) 5-6. 25e Mayor (Geinoz) 6-6. 25e Ancay (Pochon) 6-7. 26e Mouche (D. Bergamo) 7-7. 33e Erismann 7-8. 35e R. Rouiller (Cachat) 7-9. 40e D. Bergamo 8-9. 49e Marti (Mayor) 9-9. 55e R. Rouiller (F. Rouiller, à 5 contre 4) 9-10. 56e Udriot (à 4 contre 5) 9-11. 60e Y. Bergamo (Mouche) 10-11.
Pénalités: 1 x 2' contre Star La Chaux-de-Fonds, 3 x 2' contre Champéry.
Star La Chaux-de-Fonds: Willemin; Dupertuis, Seydoux; Ganguillet, Geinoz; Mouche, D. Bergamo, Y. Bergamo; Mayor, Marti, Tavernier; Neininger, Yerli, Voisard.
Champéry: Berthoud; Rey-Bellet, Leuenberger; Erismann, Chervaz; Cachat, R. Rouiller, Udriot; Ancay, Pochon; F. Rouiller, Es-Borrot, Gex-Collet.
Notes: Star La Chaux-de-Fonds sans Flüch (malade) ni Fehlmann (blessé).

Rencontre plus que folle

La décision s'est faite dans les dernières minutes à Saint-Imier

● SAINT-IMIER - MONTHEY 5-5 (0-2 3-0 2-3)

Après le premier tiers, personne n'aurait osé miser un seul centime sur les chances de la formation imérienne d'emporter l'enjeu tant elle était loin d'aligner deux passes convenables consécutives.

SAINT-IMIER
Gino ARRIGO

Mené par 2-0, Saint-Imier abordait le tiers médian dans de meilleures dispositions qu'il n'avait commencé le match. Accrocheur à l'envie, il faisait valoir une volonté et un harcèlement de tous les instants. Ce travail de sape fut récompensé

par trois buts de bonne facture. Monthey, qui dominait les débats jusque-là, perdit pied et son aisance avec.

A l'amorce de la troisième reprise, les Imériens repartaient

de plus belle en inscrivant deux buts en l'espace d'une minute. Sûr que la victoire était acquise, ils relâchaient alors leur emprise. Le jeu se stabilisait et les deux équipes, tour à tour, se créaient des occasions

gâchées par une trop grande précipitation.

Dans les trois ultimes minutes, la réaction monthey-sanne fut fulgurante. Monthey trouvait la faille à deux reprises en quelque 50 secondes. Mais il n'allait pas en rester-là. Jouant son va-tout, il sortait le gardien Jean-Luc Vouillot à 47 secondes de la fin du match. A six joueurs de champ, les Valaisans s'installaient dans le camp imérien et portaient l'estocade à une dizaine de secondes de la fin de la rencontre. La manœuvre avait réussi.

En la circonstance, le match nul ne préterrait aucun des deux adversaires. Tous deux eurent l'occasion de l'emporter, mais ils en ont été incapables. La chance et la réussite ayant joué pour et contre l'un et l'autre.

ÇA PROMET

Saint-Imier qui avait abordé la rencontre figé et maladroit, était vite mené au score. Alors qu'on voyait l'équipe sombrer,

elle a fait preuve de grandes ressources morales à défaut d'avoir été géniale dans son jeu.

Quant à l'équipe valaisanne qui avait abordé la rencontre sur les chapeaux de roue, elle n'a pas su gérer son capital initial à l'instar de Saint-Imier lors de la phase finale de la rencontre. On doit relever la bonne condition physique de Monthey qui est certainement à la base de son rush final. Rush qui lui a permis d'arracher un point précieux qu'il croyait perdu.

Les deux adversaires se retrouveront mardi à Monthey. La rencontre promet de belles empoignades. G. A.

CLASSEMENT

1. Champéry	3	3	0	0	22-16	6
2. Monthey	3	1	1	1	13-14	3
3. Star Chx-Fds	3	1	0	2	17-18	2
4. Saint-Imier	3	0	1	2	10-14	1

PROCHAINE JOURNÉE

Mardi 5 mars, 20 h 15: Monthey - Saint-Imier. Mercredi 6 mars, 20 h 15: Champéry - Star Chaux-de-Fonds.



Nikles de Saint-Imier (à gauche) et le Valaisan Vouilloz ne parviendront pas à se départager.

MAT RAK hockeyeur de choc! BAUME

QUOI ENCORE UNE BAGARRE!

VOYONS COMMENT ÇA TOURNE. AH! AH! AH! CETTE FOIS, C'EST DÉCISÉ...

JE M'EN NÈLE.

C'est l'heure!

Pour Neuchâtel Xamax (contre Young Boys) comme pour le FC La Chaux-de-Fonds (à Locarno), les choses sérieuses recommenceront demain, sur le coup de 14 h 30. Les équipes neuchâteloises de Ligue nationale n'auront pas la tâche facile, d'autant plus que les deux entraîneurs, Roy Hodgson et Roger Läubli, sont en proie à quelques incertitudes.



HCC: de mieux en mieux!

Superbe victoire chaux-de-fonnière face à Neuchâtel YS

● NEUCHÂTEL YS - LA CHAUX-DE-FONDS 3-5 (1-0 1-3 1-2)

Etonnant HCC! Une fois encore promis à la moulINETTE, les gens de Zdenek Haber s'en sont sortis à leur avantage, remportant le premier acte de la finale du groupe 3 de première ligue face à un Neuchâtel YS qui a sans doute commis l'erreur de croire que tout était dit en début de seconde période quand la marque est passée à 2-0. C'était cependant compter sans le cœur, la volonté, l'abnégation et l'incontestable talent d'une équipe qui a ainsi poursuivi irrésistiblement sa marche vers des sommets qui lui semblaient inaccessibles il y a quelque temps encore.

L'autre soir aux patinoires du Littoral, la notion de derby n'a fait que rajouter à l'atmosphère

électrique de toute finale. Et c'est peut-être bien là qu'il faut chercher la clé du succès du HCC. La concurrence, la rivalité - pas toujours saine, dans les tribunes notamment où certains n'hésitent pas à jouer du cure-dent - qui existent entre les deux clubs a sublimé tous

NEUCHÂTEL
Jean-François BERDAT

les Chaux-de-Fonniers dans le même temps où elle n'a pas semblé atteindre certains «Neuchâtelois» et non des moindres. On pense ainsi à Fuhrer, Wist et Zigerli qui n'ont de loin pas eu leur rendement habituel.

GRÂCE AU MENTAL

Pourtant, la rencontre a dans un premier temps failli basculer dans le camp des gens du lieu. Un but à rien - superbe frappe de Moser - à l'heure du pre-

mier thé, avantage doublé sitôt les débats réengagés, le HCC semblait mûr. C'est là que le mental allait faire la différence.

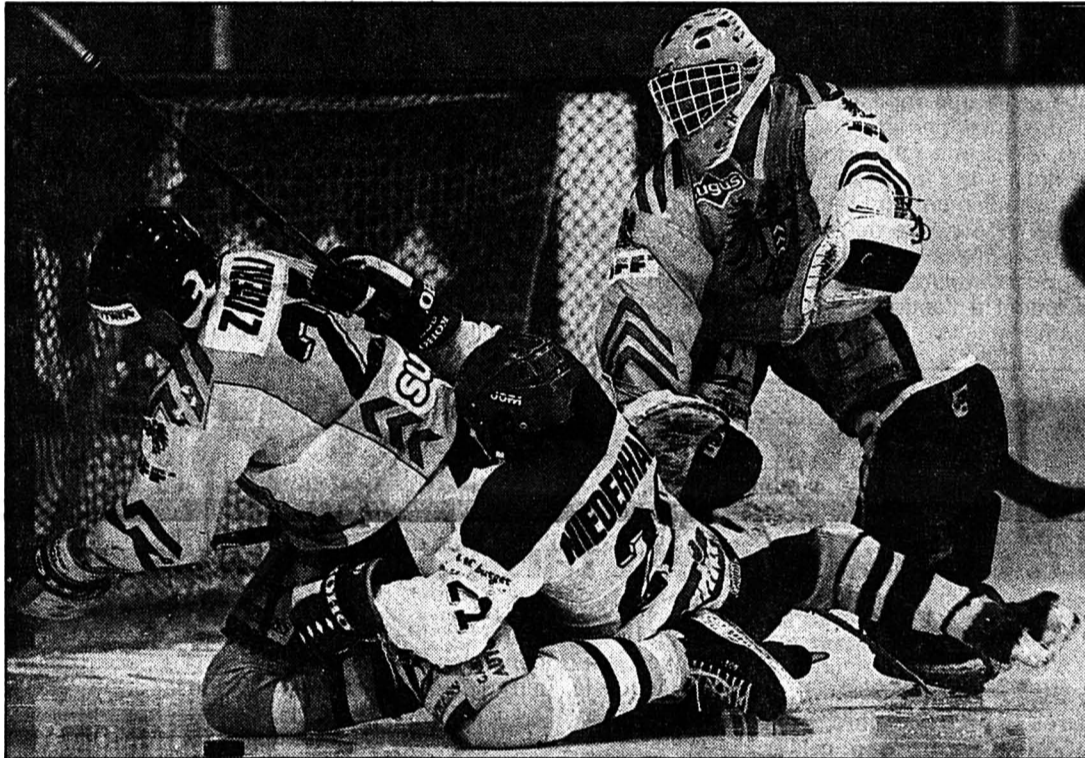
Ainsi, quarante-cinq secondes après la réussite de Schüpbach, Steudler remettait son équipe sur rails, via un superbe service de Raess. Le même Steudler qui, un peu plus tard, gommait l'avantage neuchâtelois. Secoués, ballottés de toutes parts, les gens de Jiri Novak concédaient même un troisième but, Dessarzin concluant un remarquable travail préparatoire de Niederhaus-

ser. Dans la foulée, Oppliger puis Rod faillirent régler définitivement l'affaire, mais ils se heurtèrent à un Neuhaus particulièrement bien inspiré. A l'image du reste de son vis-à-vis Schnegg qui allait faire le désespoir des attaquants du lieu.

Certes, Schüpbach rétablit bientôt la parité, provisoirement toutefois. Car Zbinden allait permettre à ses couleurs de reprendre les devants, Leimgruber se chargeant de sceller le score alors que Neuhaus avait déserté sa cage.

On l'a dit, la combativité et la rage de vaincre des Chaux-de-Fonniers ont pesé lourd, très lourd dans la balance. Autre élément qui s'est avéré décisif dans cette première manche: le coaching. Zdenek Haber a en effet administré une véritable leçon en la matière. Ses incessants changements de ligne ont en effet cassé le rythme des «orange et noir» tout en maintenant les siens diaboliquement dans le coup.

Les matches ne se gagnent pas toujours que sur la glace... J.-F. B.



Zigerli, Niederhauser et Neuhaus: trois hommes pour un puck.

(Galley)

Patinoires du Littoral: 4150 spectateurs.
Arbitres: MM. Erd, Bueche et Houriet.
Buts: 12e Moser (Studer) 1-0. 22e Schüpbach (Bucher) 2-0. 23e Steudler (Raess) 2-1. 29e Steudler (Stehlin, Raess, à 5 contre 4) 2-2. 30e Dessarzin (Niederhauser) 2-3. 45e Schüpbach 3-3. 52e Zbinden (Dubois, Dessarzin, à 5 contre 4) 3-4. 60e Leimgruber 3-5.
Pénalités: 6 x 2' contre Neuchâtel YS, 3 x 2' contre La Chaux-de-Fonds.

Neuchâtel YS: Neuhaus; Moser, Baume; Lutz, Zigerli; Hêche, Schlapbach; Burgherr, Fuhrer, Studer; Loosli, Leuenberger, Wist; Bucher, Lüdi, Schüpbach; Viret.
La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Dubois, Rohrbach; Murisier, Raess; Vuillemin, Meier; Evéquoz; Caporosso, Dessarzin, Niederhauser; Steudler, Stehlin, Leimgruber; Zbinden, Poltera, Rod; Oppliger.
Notes: La Chaux-de-Fonds sans Ryser (blessé) ni Cordey (armée).

De Zdenek Haber à Jiri Novak

Un monde séparait les deux Tchécoslovaques l'autre soir

Un monde séparait l'autre soir Zdenek Haber de Jiri Novak. C'est à peine d'ailleurs si ce dernier a accepté la poignée de main de son compatriote! Le visage souriant du jovial druide des Mélèzes contrastait avec la mine fermée du maître à penser de Neu-

châtel YS. Un tableau logique direz-vous, mais tout de même...

«C'est difficile à accepter, mais le succès du HCC est mérité. Cependant, cette finale est loin d'être jouée: nous avons déjà démontré cette saison que nous sommes capables de gagner aux Mélèzes. En fait, c'est

la psychologie qui décidera. A moi de faire comprendre aux gars qu'ils peuvent gagner là-haut.» Beau joueur, Jiri Novak ne remettrait pas le verdict en question.

Et d'enchaîner: «Nous avons connu un championnat trop facile. Le HCC, lui, a déjà appris à lutter en championnat... Non, je ne pense pas que mes joueurs nourrissent un complexe HCC, qu'ils soient victimes d'un blocage devant cet adversaire...»

A propos de la formule, le Tchécoslovaque ne mâchait pas ses mots: «Ces play-off sont illogiques pour la catégorie!» Surprenant pour un homme qui a, tout au long du championnat, clamé haut et fort que la saison de Neuchâtel YS débiterait au moment des... play-off et que toute la préparation serait faite en fonction de ces échéances. Qui a parlé de mauvais perdant?

GARE AUX CONTRES!

Zdenek Haber analysait la rencontre beaucoup plus sereinement. «Même à 2-0, je n'ai jamais douté de l'issue du match. Tout le monde travaillait bien et nous nous étions créés jusque-là passablement d'occasions. Dès lors, j'étais persuadé que les buts allaient venir. Cela étant, nous aurions dû en marquer davantage, de

manière à éviter les quelques moments pénibles que nous avons vécus en fin de rencontre.»

Si le HCC a gagné une bataille, sa suprématie cantonale n'en est pas pour autant déjà assurée. «Nous n'avons pas encore gagné cette finale. Sur notre glace, nous devons faire le jeu et nul doute que Neuchâtel YS sera dangereux en contres.»

GARDER LES PIEDS SUR TERRE

Un avis que Jacques «Kiki» Steudler partageait tout à fait: «Ce serait une erreur que d'aborder le match retour gonflés à bloc! Nous devons garder les pieds sur terre, car la pression sera dans nos rangs. De plus, nous sommes meilleurs à l'extérieur cette saison...»

Un phénomène qui, selon l'ex-Sierrois, s'explique de par l'attitude du public. «La première fois de la saison où nous avons récolté des applaudissements, c'était face à Viège. Auparavant, ce n'était que sifflets! A tel point que certains d'entre nous n'avaient plus envie de jouer aux Mélèzes!»

Jeudi soir pourtant, les supporters chaux-de-fonniers ont rectifié le tir. Et de quelle manière! Ainsi, lors de l'ultime pé-

riode, ils ont littéralement poussé leurs favoris vers le succès, les «coqueluches» étant Jean-Luc Schnegg - héros de la soirée - et Patrice Niederhauser qui a fêté à sa manière son 27e anniversaire.

LE RÔLE DU PUBLIC

Un public qui aura ce soir un rôle très important à jouer aux Mélèzes. Un rôle peut-être même décisif dans la mesure où les Neuchâtelois du Bas joueront ni plus ni moins que leur saison et que, partant, ils se «défonceront». Il est vrai qu'ils n'auront d'autre alternative et, comme le soulignait Zdenek Haber dans les couloirs des patinoires du Littoral, «s'ils jouent comme ce soir, ils seront éliminés!»

A noter que Poltera dans un camp et Baume dans l'autre sont incertains. Des absences qui, le cas échéant, ne représenteront pas un handicap insurmontable, Oppliger ayant démontré jeudi soir - et cela quand bien même il avait évolué la veille à Martigny avec Vuillemin et leurs camarades juniors - qu'à quelques jours de souffler seize bougies - ce sera le 11 mars - il avait déjà l'étoffe d'un titulaire.

Pas de doute: on reparlera de ce garçon. Ce soir déjà?

J.-F. B.

Le point

Groupe 1: Davos - Grasshopper 5-3 (1-0 2-3 2-0).
Groupe 2: Dübendorf - Word 8-2 (4-1 1-1 3-1).
Groupe 3: Neuchâtel YS - La Chaux-de-Fonds 3-5 (1-0 1-3 1-2).

A l'affiche

Ce soir

LNA

Play-off, quarts de finale (best of five), quatrième match
20.00 Ambri - FR Gottéron
Zurich - Kloten

Ambri et Kloten mènent 2-1.

PROMOTION-RELÉGATION LNA/LNB

20.00 Coire - Sierre
Lausanne - Ajoie
Rapperswil - Olten

CLASSEMENT

1. Olten	2 2 0 0	13- 3 4
2. Coire	2 2 0 0	16- 7 4
3. Rapperswil	2 1 0 1	9- 9 2
4. Sierre	2 1 0 1	8-10 2
5. Ajoie	2 0 0 2	7-14 0
6. Lausanne	2 0 0 2	2-12 0

LNB, CONTRE LA RELÉGATION

17.00 Lyss - Herisau
20.00 GE Servette - Bülach
Martigny - Langnau

1. Bülach	2 1 1 0	192-162 42 (39)
2. Martigny	2 2 1 0	157-150 37 (34)
3. Herisau	2 0 1 1	169-149 37 (36)
4. Langnau	2 2 0 0	165-176 33 (29)
5. Lyss	2 0 1 1	149-185 33 (32)
6. Servette	2 0 0 2	105-229 10 (10)

PREMIÈRE LIGUE

Finale de groupe (best of three), deuxième match

17.00 Grasshopper - Davos (à Dübendorf)

20.00 Chx-Fds - Neuchâtel YS

20.15 Worb - Dübendorf

Davos, La Chaux-de-Fonds et Dübendorf mènent 1-0.

Oui ou non?

Ajoie à Lausanne

Pour Ajoie, les données sont claires: ou les gens de Porrentruy s'en reviennent de Lausanne deux points en poche, ou ils se retrouvent irrémédiablement distancés, contraints au rôle de figurants dans le tour de promotion-relégation LNA/LNB.

Jurassiens et Vaudois n'ont pas particulièrement réussi leur entrée en matière. Sans le point après deux rondes, ils disputeront ce soir le match de la dernière chance. «Les deux équipes sont dans le même bateau, dans l'obligation de faire des points, constate Richmond Gosselin. En cas de défaite, il est certain que cela deviendra difficile.»

Mardi dernier, les Ajoulets se sont inclinés sans rémission face à Coire qui fait de plus en plus figure d'épouvantail. «Si on les laisse patiner, c'est fini... De plus, les Grisons tiennent absolument à accéder à la LNA!» Pas de regrets donc pour des Jurassiens incontestablement inférieurs.

«Ce soir, reprend Richmond Gosselin, tout sera question de motivation. C'est l'équipe qui aura le plus envie de tenir un rôle dans cette compétition qui s'imposera!» Et d'assurer qu'Ajoie n'avait nullement l'intention de demeurer à la traîne. Acceptons-en l'augure.

J.-F. B.



Lüdi et Oppliger à la lutte, ou quand deux générations de hockeyeurs s'affrontent. (Galley)

La Chaux-de-Fonds	Pas d'Europe...	17
Le Locle	Diane aux aurores	19
Neuchâtel	Technologie et environnement	20
Jura bernois	La rage de retour	23
Jura	Au TF de trancher	24

Rester fidèles à l'esprit de 1848

Patriotisme et coups de canons à Neuchâtel pour la commémoration du 1er Mars

Le 1er Mars commémoré place du 12-Septembre, à Neuchâtel. Une nouveauté pour une fête très traditionnelle. Le message patriotique du président de la ville, Jean-Pierre Authier et du Conseil d'Etat, Francis Matthey. Solidarité réclamée par les deux. Fidélité à l'esprit révolutionnaire de 1848.

Visant le lac, les deux canons qui tireront les salves d'honneur sous la conduite experte de la Société des troupes de forteresse.

Au sud, la Musique militaire, flamboyante, toute de rouge vêtue. Le public, massé sur le balcon, domine les représentants des autorités qui leur font face dans cet hémicycle des Jeunes Rives.

Une nouvelle disposition très agréable pour la traditionnelle commémoration du 1er Mars. Organisée comme toujours par Oscar Zumsteg, président des sociétés de la ville.

1815 - 1848: LE LIEN

Dans son allocution, le président de la ville, Jean-Pierre Authier, a évoqué l'histoire, pour lier ce 12 Septembre 1815 - entrée de Neuchâtel dans la Confédération - et le 1er Mars 1848, indépendance du canton. Il a ensuite cerné la situation géographique de la ville, un chef-lieu à l'étroit entre lac et montagne.

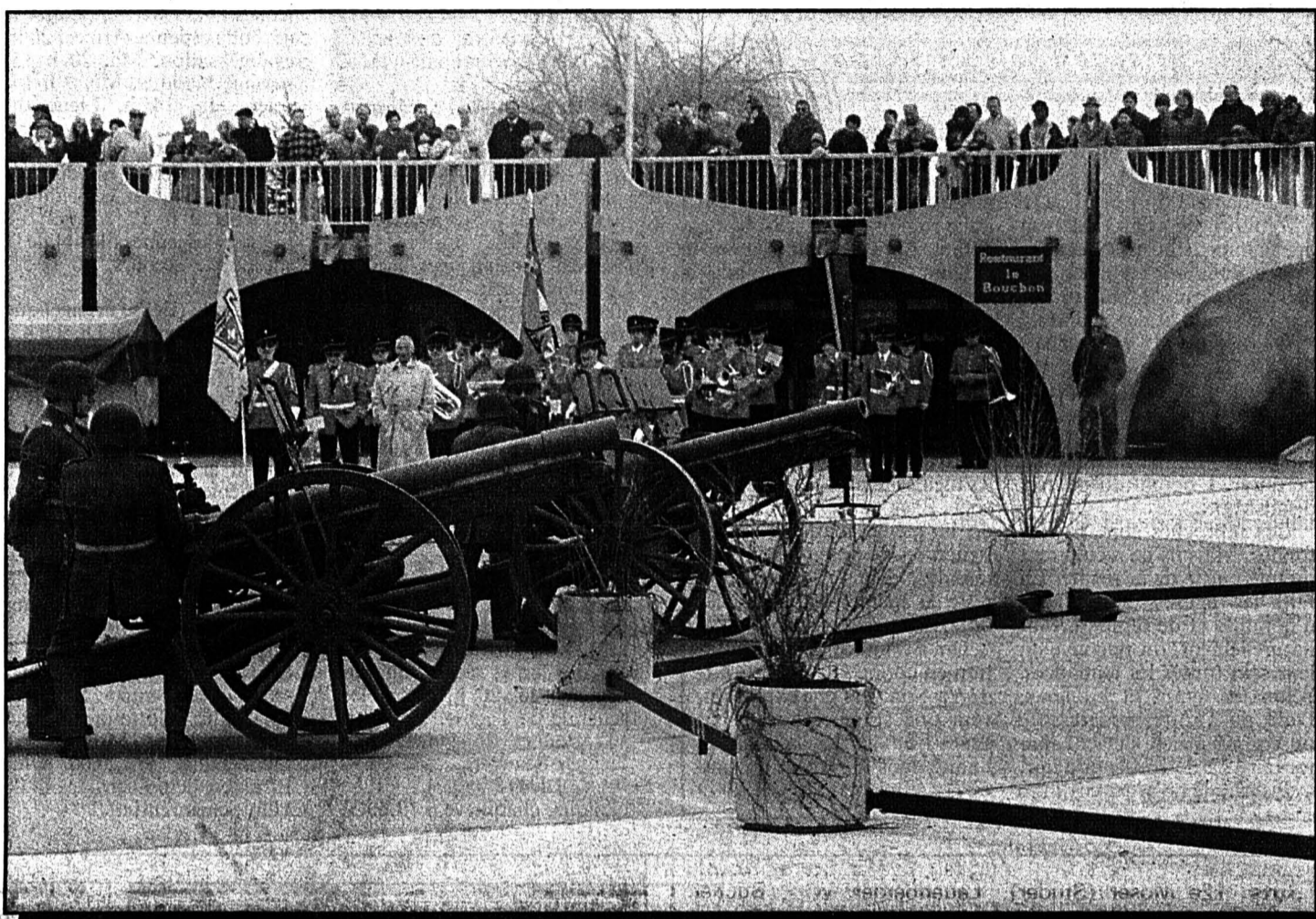
Qui a influencé la démographie, en baisse de quelque 15% en quinze ans...

Un déplacement de population vers les communes voisines, dont Neuchâtel reste le centre urbain. Un privilège qui impose des investissements en installations et prestations. Il a conduit la ville à une situation financière difficile. Et Jean-Pierre Authier de remarquer qu'il convient mieux de tenir compte du caractère régional d'un grand nombre de prestations, d'apporter les indispensables correctifs aux disparités qui existent entre les différentes communes de la région. Le président de la ville a aussi assuré que la réalisation du nouvel hôpital, inscrite dans les priorités des autorités cantonales, ne tardera pas.

UN ESPRIT À PRÉSERVER

Pour Francis Matthey, président du Conseil d'Etat, la Révolution était déjà lancée en 1831, quand les hommes venus du Val-de-Travers, de Bevaix et Cortailod, tentèrent d'abattre la monarchie. L'aspiration à la liberté était lancée.

L'idée républicaine était répandue dans tout le canton. Dans l'article trois de la proclamation de la République, il est écrit: «Tout pour le peuple et par le peuple.» Une déclaration qui résume origines et buts de la révolution. Elle doit toujours nous interpeller face à la montée de l'individualisme.



La Société des troupes de forteresse a procédé avec brio au tir des salves d'honneur face au lac. (Comtesse)

Une communauté est plus que l'addition des membres qui la composent. Elle trouve sa raison de vivre ensemble dans des valeurs communes, individuelles

et collectives. La démocratie n'est pas qu'un ensemble de droits, mais aussi de devoirs, nécessitant vigilance et engagement. Nous avons toujours be-

soin de l'ambition de progrès, d'humanisme et de fraternité qui animait les révolutionnaires. Pour rester fidèle à l'esprit de 1848, nous devons distinguer les

orientations essentielles des petites audaces et porter loin notre regard, nous ouvrir au vent du large, a affirmé le président du Conseil d'Etat. AO

Pêche à la grimace

Petit millésime pour l'ouverture

L'indépendance neuchâteloise correspond avec l'ouverture de la saison de pêche en rivière. Une journée attendue avec impatience par les chevaliers de la gaule. Hier, par des conditions météo clémentes, ils furent nombreux à s'aligner dès 7 h sur les berges des rivières du canton. Et beaucoup à rentrer bredouilles...

Les mines dépitées des pêcheurs en disaient long. C'était la pêche à la grimace.

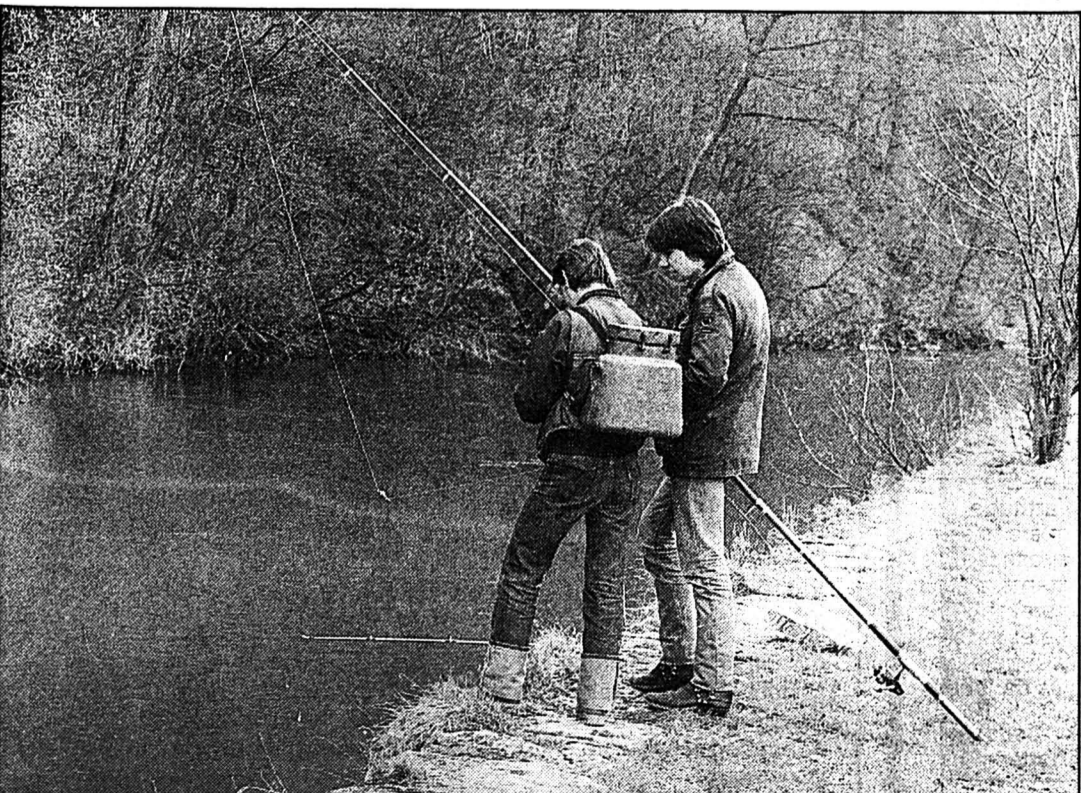
L'ouverture millésime 1991 ne restera pas dans les mémoires pour sa prodigalité. Les belles prises ont été rares. Le niveau des rivières est bas, l'eau claire. Difficile dans ces conditions de répéter les cartons réalisés l'an dernier, en période de hautes eaux.

A témoin, les résultats du concours organisé par les pêcheurs de la Haute-Areuse au Val-de-Travers. Pour la pre-

mière fois, le vainqueur n'a pas sorti ses huit truites, maximum légal autorisé. «Normal, lâche René Maradan, président de la société.

Le niveau des rivières est un peu monté ces derniers jours mais c'est de l'eau de neige. Peu oxygénée, les poissons sont amorphes et ne mangent pas». Les pêcheurs aussi sont restés sur leur faim... (mdc)

● Lire aussi en page 21



Une journée attendue pour les chevaliers de la gaule. (Schneider)

REGARD

Etrangers neuchâtelois

A l'heure des flonflons et coups de canon d'une célébration empreinte d'un patriotisme tout cantonal, qui rappelle au peuple neuchâtelois son affranchissement du joug prussien, une exposition ouverte hier au public dans les salles du Château de Valangin vient rappeler qu'il est encore des jougs insidieux que certains s'acharnent à vouloir faire porter à d'autres parce que d'origine différente ou d'un autre teint de peau. Et c'est l'histoire même des gens de ce pays qui vient aujourd'hui nous en rappeler toute la futilité.

Dans ce château à mi-chemin entre le Haut et le Bas a pris place le résultat des recherches d'élèves de l'école de La Fontenelle, à Cernier, partis à la découverte de leur passé en retraçant l'histoire de leurs proches ancêtres. Des tranches de vie qui s'étalent aujourd'hui dans les salles du château au détour de 371 arbres généalogiques.

Mais plus que la mémoire de 10.000 ancêtres ainsi revivifiée, c'est la découverte de leur provenance qui devrait nous inciter à la réflexion. Parce qu'elle montre, chiffres à l'appui, qu'en ce Pays de Neuchâtel et comme le résumait si bien les ados qui ont participé à la réalisation de cette exposition: «On est toujours l'étranger de quelqu'un».

Ainsi, seuls les 11% de leurs arrières - arrières - grands - parents vivaient déjà au Val-de-Ruz. Mieux encore: 41% d'entre eux étaient d'origine «étrangère».

Certes, il est vrai qu'à l'époque, c'est-à-dire il y a quelque 125 ans, aucune distinction n'était faite entre Allemands et Suisses alémaniques qui étaient, en ces temps, considérés eux aussi comme des «étrangers».

Ce simple constat par-delà les âges aura certainement de quoi tempérer l'ardeur et la teigne de quelques patriotismes par trop «exclusifs» d'aujourd'hui...

Claudio PERSONENI

● Lire aussi en page 21

DUO DU BANC



La révolution neuchâteloise du 1^{er} mars 1848 n'a pas changé grand chose! Ceux de la haute passent toujours l'hiver au-dessus des problèmes des basses couches sociales. Heureusement, le printemps revient avec...

Elzingre

LA CHAUX-DE-FONDS

CARÊME III
Eglise réformée évangélique. - GRAND-TEMPLE: Di, 9 h 45, culte à la salle de paroisse, M. Gerber, sainte cène. Ve, 15 h 30, culte de l'enfance.
FAREL: Di, 9 h 45, culte, M. Guinand, garderie d'enfants. Me, 18 h 45, culte de jeunesse; 19 h 30, office au C.S.P. Ve, 15 h 30, culte de l'enfance.
ABEILLE: Di, 9 h 45, culte, M. Carrasco, sainte cène, garderie d'enfants. Ve, 15 h 30, culte de l'enfance; 18 h, culte de jeunesse, une fois par mois, (enseignements auprès du diacre).
LES FORGES: Di, 10 h, culte, Mme Guillod, sainte cène, gar-

derie d'enfants. Je, 17 h, culte de jeunesse. Ve, 15 h 45, culte de l'enfance.
SAINT-JEAN: Di, 9 h 45, culte, M. Martin, sainte cène. Ve, 17 h 15, culte de l'enfance et de jeunesse.
LES ÉPLATURES: Di, 9 h 45, culte des familles, M. Perret, sainte cène, garderie d'enfants. Di, 9 h 45, culte de l'enfance à la Cure et au collège du Crêt-du-Loche; 20 h 15, prière œcuménique pour les prisonniers.
HÔPITAL: Di, 9 h, culte œcuménique, M. Keriakos.
LES PLANCHETTES: Di, 10 h, culte, M. Rosat.

LA SAGNE: Di, 10 h, culte à la Salle des sociétés, M. Monin.
Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde (Temple-Allemmand 70). - Sonntag, kein Gottesdienst.
Eglise catholique romaine. - NOTRE DAME DE LA PAIX: Sa, 17 h 30, messe. Di, 9 h 30, messe, 18 h, messe.
MISSION ITALIENNE: Sa, 18 h, messe en italien aux Forges.
SACRÉ-CŒUR: Sa, 14 h, messe en portugais; 18 h, messe des familles. Di, 9 h, messe en italien; 10 h 15, messe; 11 h 30, messe en espagnol.
HÔPITAL: Di, 9 h, office œcuménique (chorale).
Eglise catholique chrétienne. Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7). - Di, 9 h 45, grand-messe.
Première église du Christ Scientiste (Crêtets 91). - Di, 9 h 45, culte et école du dimanche. Me, 19 h 30, réunion de témoignages.
Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt) - Sa, 9 h, étude biblique; 10 h 15, culte. Ma, 20 h, cercle d'études.
Communauté israélite (synagogue, Parc 63). - Solennités religieuses: ve, 18 h, sa, 9 h 15.
Eglise Néo-Apostolique (Chapelle Combe-Grieurin 46). - Di, 9 h 30 et 20 h, services divins.
Témoins de Jéhovah (Jacob-Brandt 61). - Me, 14 h 15, étude biblique. Je, 19 h 15, école théocratique - réunion de service. Di, 17 h, discours public - étude de la Tour de Garde.
Eglise mennonite (Chapelle des Bulles). - Di, 10 h, culte à l'occasion de la journée des malades.
Evangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). - Di, 9 h 45, culte.
Eglise évangélique libre (Paix 126). - Di, 9 h 45, culte, garderie d'enfants; école du dimanche. Je, 20 h, assemblée générale de l'église. Ve, 19 h 30, groupes de jeunes, avec Jacques Beauverd.
Eglise de Dieu (Paix 87). - Etude biblique: chaque ve à 19 h 45;

service d'adoration: le di à 9 h 45 ou 17 h 45 (en alternance). Renseignements sur le programme mensuel: ☎ 23 23 94. Pasteur F. Le Picard.
Eglise évangélique de Réveil (Nord 116). - Di, 9 h 30, culte avec sainte cène; garderie et école du dimanche. Ma, 17 h 15, catéchisme. Je, 20 h, réunion de prière. Ve, 19 h, Groupe «Le Sablier» (14-19 ans).
Action biblique (Jardinière 90). - Di, 9 h 45, culte. Me, 14 h, Club «Toujours joyeux» pour les enfants; 20 h, nouvelles missionnaires (avec film sur le Brésil) et prières. Je, 20 h, étude biblique. Ve, 18 h, groupe des adolescents (JAB); 20 h, groupe des jeunes.
Armée du Salut (Numa-Droz 102). - Sa, 18 h, Club des jeunes. Di, 9 h 15, prière; 9 h 45, culte et Jeune Armée; 20 h, évangélisation. Ma, 20 h 15, partage biblique. Me, 9 h 15, prière. Je, 14 h, Ligue du Foyer.
Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours (rue du Collège 11). - Di, 9 h, école du dimanche; 9 h 55, réunion de prière de jeunes filles et de la société de secours; 10 h 50, sainte cène.
La Fraternité (Eglise évangélique Baptiste Soleil 7). - Di, 9 h 45, culte avec sainte cène et garderie d'enfants; Ma, 20 h, prière. Je, 20 h, étude biblique avec sujet: Le Message adressé à l'Eglise de Laodicée par rapport à la chrétienté de notre vingtième siècle.
Dojo Zen (Mission Maître Deshimaru, Parc 17, ☎ 23 54 53). - Horaire des Zazen, ma-me, 6 h 30 et 19 h 15, je, 6 h 30 et 20 h 30; ve, 6 h 30; sa, 16 h 30 (initiation 16 h); di, 10 h.
Stadtmission (Musées 37). - Samstag, 14.00 Uhr, Jung-schar «Flambeaux». Sonntag, 9.45 Uhr, Gottesdienst und Sonntagschule. Montag bis Donnerstag, je 20.00 Uhr, Bibelabenden. Dienstag, 14.00 Uhr, Seniorentreff.

LE LOCLE

Eglise réformée évangélique. - TEMPLE: Di, 9 h 45, culte, M. P. Favre avec la participation du groupe de réflexion.
CHAPELLE DU CORBUSIER: Di, 8 h 45, culte, sainte cène, M. R. Grimm; 19 h, culte, L. et P. Bezençon.
SERVICE DE JEUNESSE: Di, 9 h 45, garderie pour les tout petits.
LES MONTS: Di, 9 h 30, culte de l'enfance.
MAISON DE PAROISSE: Ve, 16 h, culte de l'enfance de 6 à 12 ans. M.-A.-Calame 2; ve 16 h, culte de jeunesse dès 12 ans.
LES BRENETS: Di, 10 h 15, culte, sainte cène, M. R. Grimm.
LA BRÉVINE: Di, 10 h 30, culte; 9 h 30, école du dimanche.
LA CHAUX-DU-MILIEU: Di, 9 h, culte; 10 h 15, école du dimanche.
LES PONTS-DE-MARTEL: Temple: Di, 9 h 45, culte M. Francis Kübler, garderie; 11 h, école du dimanche à la Salle de paroisse; collège de Brot-Dessus, 10 h, école du dimanche.
Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde Le Locle (M.-A.-Calame 2). - Sonntag, kein Gottesdienst.
Eglise catholique romaine Le Locle. - Sa 17 h 30, messe. Di, 9 h 30, 10 h 45, messe italienne.
Eglise catholique romaine, Les Brenets. - Sa, 19 h, messe.
Eglise catholique romaine, Les Ponts-de-Martel. - Di, pas de messe.
Eglise Apostolique Evangélique indépendante (Envers 63). - Di, 9 h 30, culte. Ma, 15 h, réunion de partage et prière. Je, 20 h, étude biblique. La librairie biblique est ouverte le ma de 16 h 30 à 18 h 30 et le me de 14 h à 17 h.

Témoins de Jéhovah (France 14). - Ma, 19 h 15, école théocratique; 20 h, réunion de service. Sa, 17 h 45, étude de la Tour de Garde; 18 h 45, discours public. Je, 19 h, étude biblique.
Eglise Néo-Apostolique (Chapelle Girardet 2a). - Di, 9 h 30, service divin (français et italien).
Eglise évangélique libre (angle Banque-Bournot). - Di, 8 h 45, prière; 9 h 30, culte avec offrande pour la mission; école du dimanche; 20 h, réunion de prière du 1er dimanche du mois. Lu 20 h. Groupe Contact. Ma, 14 h 30, réunion de prière des dames. Je, 20 h, étude biblique. - L'Apocalypse. Ve, Groupe de quartier du Plateau.
Armée du Salut Le Locle (Marais 36). - Di 9 h 15, prière; 9 h 45, culte; 20 h, réunion d'évangélisation. Lu, 9 h 15, prière. Me, 14 h 30, Ligue du Foyer, (séance féminine). Ma et me, 20 h, deux réunions spéciales faisant écho au Congrès «Explo 91». Ve, 20 h, rencontre œcuménique de la Journée mondiale de la prière.
Armée du Salut Les Ponts-de-Martel. - Di, 9 h 45, réunion de sanctification. Ma, 20 h, réunion de prière à la Salle de Paroisse. Me, 12 h, repas pour les personnes seules. Ve, 15 h 15, heure de joie (pour les enfants).
Action biblique (Envers 25). - Di, 9 h 45, culte, 20 h, réunion de prière. Ma, 20 h, étude biblique. Me, 13 h 30, Club «Toujours Joyeux» pour les enfants; 17 h, Groupe JAB pour les adolescents.
Centre Charismatique de la Chapelle (Eglise Apostolique Evangélique, rue de la Chapelle 5) - Di, 9 h 45, culte et école du dimanche. En semaine, étude dans les foyers: renseignements auprès de Cl.-E. Robert, ☎ 26 98 55.
Communauté évangélique Les Ponts-de-Martel (Chapelle 8) - Di, 10 h, culte; garderie et école du dimanche.

PROPOS DU SAMEDI

Progressiste ou conservatrice

Au lendemain du rappel de la révolution neuchâteloise, on peut s'interroger sur le rôle des églises dans ces changements de régimes qui jalonnent l'histoire des pays et des peuples. On a souvent reproché à l'Eglise d'être assise à l'ombre des puissants. Elle serait une force conservatrice, favorisant l'immobilisme, voire même l'injustice, lui permettant de perdurer. L'opium du peuple, disait Marx. Ces reproches sont parfois fondés. Mais ils ne recouvrent qu'une partie de la réalité. En fait, les églises étant faites d'hommes et de femmes, tout naturellement, on retrouve en leur sein toutes les tendances. Selon les temps et les lieux, l'une ou l'autre, progressiste ou conservatrice, devient majoritaire ou détient le pouvoir. Il suffit de regarder ce qui se

passé au sein de l'église catholique romaine pour saisir cette réalité. Entre les ultra-conservateurs et les ultra-progressistes, tout se trouve. Mais tous n'ont pas accès aux plus hautes fonctions. On peut dire qu'actuellement, on voit une période de tensions internes, dont on peut supposer qu'elles vont aller en s'accroissant. Au sein de l'église réformée, les mêmes tendances se retrouvent. Elles ne s'expriment pas de la même manière, et les structures de pouvoir sont différentes. Mais l'observation reste la même: les tendances opposées s'exacerbent. On a l'indice d'une mutation en cours. Qu'en sortira-t-il? Va-t-on vers une explosion, vers une fragmentation? Ou saura-t-on garder le sens de l'unité dans le respect de l'autre? Nicolas COCHAND

immobilier

A vendre à Bévillard

appartement en PPE
4 1/2 pièces

avec garage et combles. Situation tranquille et ensoleillée.

A partir de 360000 fr. Disponible dès mars-avril 1991.

Pour tous renseignements, Consortium Champ de Chin, M. Froidevaux, 2735 Bévillard, tél. 032 92 27 27.

06-17058/4x4

L'annonce, reflet vivant du marché

A vendre dans importante localité industrielle de la vallée de Tavannes (JB) un

IMMEUBLE

à rénover, bien situé, à proximité du centre, des écoles et de la gare CFF.

Affaire intéressante pour placement à moyen et long terme. Possibilité d'aménagement pour utilisations diverses.

Volume SAI: 3400 m³. 4 niveaux.

Parcelle (assise et terrain attenant): 1732 m² en zone de construction.

Valeur officielle (fiscale): Fr. 361 000.-. Valeur incendie: Fr. 1 435 700.-.

pour tous renseignements complémentaires et visite, prière de s'adresser au ☎ 032/91 40 32.

160-850076

Nous cherchons encore quelques

apprentis ménagères rurales

Durée de formation: une année, avec obtention d'un CFC.

Pour tous renseignements, s'adresser à Marie Dominé, paysanne, 2825 Courchapoix, tél. 066 38 83 60.

14-75472/4x4

Als krisensichere Handelsfirma mit Berufs- und Arbeitsbekleidungen von Kopf bis Fuss «im Detailhandel» können wir Ihnen eine Stelle mit Zukunft anbieten als

Aussendienst-Verkäufer

in Ihrer Region. Wir gewähren Ihnen Selbstständigkeit, Ueberwachung der bisherigen Kundschaft, wie die Einteilung im zugeordneten Reisegebiet. Mit guten Referenzen können wir Ihnen einen interessanten Anstellungsvertrag vorlegen.

Für weitere Auskünfte wählen Sie Tel 065 73 22 24.

37-15028/4x4

CINEMA • Tél. 23 19 55

PLAZA

ACTUELLEMENT En grande première suisse

Tous les jours à 17 h 15 et 21 h • 16 ANS •

Matinées samedi, dimanche à 14 h

28-12090

7 NOMINATIONS OSCARS 91

MEILLEUR FILM FRANCIS FORD COPPOLA
MEILLEUR REALISATEUR ANDY GARCIA
MEILLEUR SECOND RÔLE MASCULIN GORDON WILLIS
MEILLEURE PHOTOGRAPHIE

Un film de FRANCIS FORD COPPOLA

le Parrain 3^e partie
The Godfather

AUCUN POUVOIR AU MONDE NE CHANGERA LE DESTIN.

PARAMOUNT PICTURES PRESENTS
DIANE KEATON TALIA SHIRE ANDY GARCIA THE GODFATHER PART III
ELLI WALLACH JOE MANTEGNA BRIDGET FONDA GEORGE HAMILTON SOFIA COPPOLA
CARMINE COPPOLA CAROL KATY BARRY MALKIN LISA FRI CHITMAN & WALTER MURCH
FRANCIS FORD COPPOLA PRODUCED BY GORDON WILLIS COSTUME DESIGNER MILOSA CANONERO
COSTUME DESIGNER DEAN TAVOULARIS EXECUTIVE PRODUCERS MARIO PUZO & FRANCIS FORD COPPOLA
DIRECTOR OF PHOTOGRAPHY VICTOR ALSTON EXECUTIVE PRODUCERS FRANCIS FORD COPPOLA
PRODUCED BY FRANCIS FORD COPPOLA FROM ZOETROPIC STUDIOS A PARAMOUNT PICTURE
© 1990 BY PICTURES BY PICTURES INC. ALL RIGHTS RESERVED.

Dr méd. Boris BRIGLJEVIC

Spécialiste FMH en gynécologie et obstétrique, informe sa clientèle qu'il cesse son activité professionnelle.

Son cabinet médical sera repris par le

Dr méd. Miodrag P. MEANDZIJA

Spécialiste FMH en gynécologie et obstétrique, à partir du 4 mars 1991.

28-127153

Le Docteur **Miodrag P. MEANDZIJA**

Spécialiste FMH en gynécologie et obstétrique

a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son cabinet à:

LA CHAUX-DE-FONDS

Avenue Léopold-Robert 114 - ☎ 039/23 81 21

le 4 mars 1991

Reçoit sur rendez-vous

Fellowship 1970-71:
Department of Preventive, Family and Rehabilitation Medicine, University of Rochester School of Medicine, Rochester, New York (Prof. Robert Lewis Berg, M.D.).

Ancien interne en chirurgie de 1972-79 dans les hôpitaux de: Krankenhaus Wien-Leinz, Autriche; Payerne (VD); Interlaken (BE); Hôpital Universitaire de l'île à Berne (chirurgie viscérale, thoracique et cardiovasculaire, neurochirurgie); Tiefenauhospital Berne.

Ancien interne gynécologie et obstétrique 1979-85:
Maternité Universitaire Berne (Prof. M. Berger).

Ancien chef de clinique 1985-89:
Maternité Universitaire, Berne (Prof. M. Berger, Prof. H. Schneider).
Responsable du Service de dysplasie et de chirurgie au laser.
Formation spéciale en chirurgie au laser, microchirurgie et chirurgie pelviscopique.

28-127139

Pas d'Europe sans patries

Le Cercle du Sapin commémore le 143e anniversaire de la République

Un œil tourné sur l'Europe, le Cercle du Sapin a commémoré jeudi soir le 143e anniversaire de la République neuchâteloise. Orateurs du jour, MM. Thierry Béguin, conseiller aux Etats et procureur général, et François Jeanneret, conseiller national, ont tous deux évoqué la position du canton sur l'échiquier suisse et son importance dans la future Europe de 1993.

En présence de MM. Robert Moser, président d'honneur du Cercle du Sapin, Jean-Claude Gigandet, actuel président, et Didier Berberat, chancelier de la ville, le Cercle du Sapin a célébré le 143e anniversaire de la République en dérogeant à la tradition d'inviter un orateur d'un autre canton: «Le Cercle du Sapin a voulu changer, a précisé en préambule Me Roland Châtelain, président de la commission du 1er Mars, et rendre hommage à trois personnalités auxquelles nous sommes attachés».

NECESSITÉ ET PROGRÈS

«La Révolution de 1848 fut une nécessité et un progrès», a souligné M. Thierry Béguin, premier orateur de la soirée. Une nécessité parce que les «structures désuètes de l'Ancien Régime faisaient obstacle tant à l'énergie créatrice qu'à notre intégration à ce nouvel espace de liberté que

représentait la Confédération». Un progrès aussi, «parce que les libertés concédées par un prince ne valent pas les libertés consacrées par un peuple».

Si la notion de patrie fut naguère dévaluée, elle connaît aujourd'hui «un regain de faveur. Conçue comme une chaîne naturelle qui unit des êtres, ajoute M. Béguin, elle apparaît avec son vrai visage, celui d'une fraternité à la juste échelle. C'est parce qu'il y avait des patries cantonales que la Confédération a pu se faire. Le patriotisme national se nourrit des patriotismes cantonaux». Aujourd'hui, tout indique qu'un nouveau cercle de patries va se dessiner avec l'Europe.

Cette dernière, estime le conseiller aux Etats, ne pourra pas faire «l'économie des patries, lieux privilégiés où doivent d'abord s'exercer les vertus essentielles. Avec des tissus régionaux et nationaux resserrés, l'Europe pourrait se donner l'étoffe d'une nation nouvelle, forte au sommet, forte à sa base des libertés laissées aux patries, forte de ses cultures. Cette Europe n'est pas chimérique. Elle se fera si les peuples sont prêts à restaurer un véritable esprit public. Alors nous pourrions participer à l'œuvre commune et faire

l'histoire. Ce qui est bien plus que faire de la politique», a conclu M. Thierry Béguin.

AU CONFLUENT

Conseiller national, ancien conseiller d'Etat, M. François Jeanneret a, à son tour, situé la place que le canton doit occuper dans le contexte européen et évoqué la nécessité d'une volonté de défense.

«Entre La Chaux-de-Fonds et Bruxelles, il y a Neuchâtel et Berne. Entre la commune et l'Europe, il y a le canton et la Confédération», a relevé M. Jeanneret. Si la Suisse est placée à un moment clé de son histoire, si elle doit redéfinir son identité, elle doit aussi «construire son avenir en Europe et avec l'Europe». Le pays de Neuchâtel se trouve être là au confluent de «l'histoire européenne, de la solidarité des institutions et de la Confédération». M. Jeanneret accorde une place de première importance aux cantons, centres de la vie civique suisse: là est «la seule vraie question».

Pour maintenir nos libertés, une volonté de défense doit être maintenue, a encore souligné en substance M. Jeanneret. «Une défense qui n'est pas une fin en soi, mais un moyen. Plus que jamais une neutralité efficace, ar-



A la table des invités, de gauche à droite: MM. Jean-Claude Gigandet, président du Cercle du Sapin, François Jeanneret, conseiller national, Roland Châtelain, président de la commission du 1er Mars, Thierry Béguin, procureur général, et Maurice Sauser, député. (Impar-Gerber)

mée, est essentielle. Seules restent libres les terres qui sont prêtes à se défendre».

Et le conseiller national de conclure: «On peut être Chaux-de-Fonnier, Bruxellois, Neuchâtelois et Suisse». Mais l'équilibre

entre ces différents systèmes qui s'harmonisent doit être mis au service de la liberté, de la démocratie et de l'indépendance.

Au terme de la partie officielle, dont l'Union Chorale a assuré l'aspect musical, il appar-

tant à M. Maurice Sauser, député, de prononcer le toast à la patrie et d'inviter l'assemblée à lever son verre «en l'honneur des révolutionnaires qui ont permis au peuple neuchâtelois de reconquérir ses droits».

CC

Les voitures de sport

Elles ont conduit les prévenus au Tribunal correctionnel

L. M. et E. C., accusés de vols, vols d'usage, conduite sans permis, ont été conviés à la dernière audience du Tribunal correctionnel. Seul L. M. a répondu à la sollicitation. Cette disposition lui a valu une peine avec sursis.

L'affaire remonte à deux ans. En ce temps-là, L. M. et E. C. écumaient la région. Vols, tentatives de vol, dommage à la propriété, une quinzaine d'infractions pour un montant de quelque 11.000 francs.

A quelques détails près, L. M. ne conteste pas les faits, démontrant une prédilection pour les chaînes hifi, auto radios et hauts-parleurs, revendant les disques à des inconnus dans les pubs entre 3 et 5 francs la pièce.

Délaissant les souliers de foot piqués dans une voiture, L. M. a emporté la grammaire de langue anglaise qui se trouvait à proximité. De plus, les prévenus ont soustrait des véhicules automobiles dans le dessein d'en faire usage. Ils jetaient leur dévolu

sur les voitures de sport, conduisant celles-ci sans être titulaires de permis de conduire valables.

«Il y a un concours d'infractions et des circonstances aggravantes», commente le représentant du ministère public. L. M. et E. C. ont agi en bande et par métier. Il suffit d'être deux pour constituer une bande. Le ministère public réclame 9 mois d'emprisonnement. A l'époque L. M. était sans profession, ses parents venaient de se séparer, aujourd'hui il suit les cours d'une école technique en France, un certificat, présenté à l'audience, l'atteste. De plus il fait preuve de repentir, a voyagé en auto stop pour se présenter devant le Tribunal, le ministère public ne s'oppose pas au sursis.

L'avocat de la défense admet que soit retenu le vol par métier.

Par contre il y a lieu d'abandonner le vol en bande. Trois infractions ont été perpétrées avec E. C. Il n'y a donc pas de volonté d'association. Il relève le jeune âge du prévenu à l'époque des délits. Celui-ci, rêvant de voitures de sport, n'a pas réalisé pleinement le caractère illicite de ses actes. Les pronostics d'avenir sont bons, 3 mois d'emprisonnement sanctionneront son comportement.

Le tribunal a abandonné le vol en bande, retenu le vol par métier, il a condamné L. M. à 7 mois d'emprisonnement, sursis 2 ans. L. M. s'acquittera en outre de 830 francs de frais et de l'indemnité due à l'avocat d'office.

Quant à E. C. absent à l'audience, il est condamné par défaut à une peine ferme, 6 mois d'emprisonnement, et paiera 670 francs de frais.

D. de C.

Composition de la cour: président, M. Frédy Boand; jurés, Mmes Mary-Jane Monsch, Loyse Renaud Hunziker; Ministère public, M. Pierre Heinis, suppléant du procureur; greffière, Mme Christine Amez-Droz.

Demeurer dans le monde qui se construit...

1er Mars avec la Musique militaire Les Armes-Réunies

La Musique militaire Les Armes-Réunies tire son enseignement de son glorieux passé. C'est qu'en 1848, elle-même fondée en 1828, la phalange y était avec Fritz Courvoisier. L'avènement de la République a été marqué jeudi soir dans la ferveur communiquée par les pionniers.

La veillée du 1er Mars aux «Armes», profondément ancrée dans la tradition, c'est l'occasion de faire le point, de rendre honneur à la vieille garde, récompenser les musiciens assidus, encourager les jeunes de moins de 25 ans, en l'occurrence 40% de la société.

Adressant à chacun les mots de circonstance, tâche infiniment

délicate, le président Jean-Pierre Grisel, depuis neuf ans en charge, a présidé la soirée. Ont pris part à la manifestation Mme Madeleine Christinet, attentive marraine des «Armes», M. Jean-Pierre Renk, ancien préfet, les représentants des Musiques militaires, de l'Association cantonale des musiques neuchâteloises.

La tradition veut qu'à l'occasion de la commémoration, un orateur porte le toast à la patrie. M. Jean-Martin Monsch, conseiller communal, a rappelé que dans la salle de l'Hôtel de Ville, là où siège aujourd'hui le Conseil général, a été constitué le gouvernement provisoire de la République.

Jetant un regard hors des frontières, il a évoqué le bouleversement des structures géopolitiques. Si les pays de l'Est ont retrouvé leur liberté, synonyme de responsabilité, ils sont confrontés à un monde où règne la loi du plus fort.

Revenant en Suisse, au «700e», l'orateur dit son regret que l'anniversaire soit prétexte à manifestation, à commercer. Le «700e» doit marquer la volonté de trois hommes qui ont envisagé, ensemble, l'avenir. C'est l'occasion de réfléchir à ce que pourrait être demain, fort de l'exemple du passé. On ressent aujourd'hui un repli du pays sur lui-même. L'Europe se construira, avec ou sans la Suisse. «Nous devons être partie prenante avec le monde qui se construit...le pays a avantage à s'ouvrir plus généreusement».

Deux pôles, poursuit l'orateur, orientent la vie du canton, le Bas, le Haut. Le caractère d'une population est marqué par le milieu où elle évolue. Et cela se retrouve dans les événements. Péréquation financière, réorganisation des services de l'Etat, le refus a été mal ressenti dans les Montagnes: «Les Chaux-de-Fonniers ont été pris de haut par ceux du Bas...» En marche vers de grandes mutations, «nous devons faire le pari de nous adapter, le problème de nos générations: réaliser la synthèse entre le passé et l'avenir».

M. Charles Augsburger, président d'honneur de l'Association des Musiques militaires, a

adressé des félicitations, M. Alain Petitpierre, président de l'Association cantonale des musiques, a présenté des vœux de succès au corps de musique chaux-de-fonnier qui prendra part à la prochaine Fête fédérale. M. Fernand Daucourt, vice-président des «Armes», a remis les Palmes d'or à M. André Grisel, pour 60 ans d'activité, fait rarissime dans les annales.

D. de C.

RONDE

DE LA RECONNAISSANCE

Diplôme 5e année d'activité à: Pascal Lanfranchi, Laure Greub, Natacha Gaillard.
Premier chevron, 10e année à: Yan Greub, Vincent Cavaleri
Distinction pour 20 ans révolus à: Pierre Jeanbourquin, Jean-Claude Croisier.
Quatrième chevron, 25e année à: Roland Berger.
Distinction pour 25 ans révolus à: André Cochard.
Médaille d'or pour 30 ans révolus à: Gilbert Grenier.
Distinction pour 40 ans révolus à: André Lehmann.
Palme d'or, 60e année à: André Grisel.

PRIMES D'ASSIDUITÉ

Stephan Naula, Joseph Boichat, 6 absences. Jacques Gaillard, Maurice Froidevaux, 4 absences. André Greub, Laure Greub, Charles Leuthold, 3 absences. Florence Willemin, 2 absences. Henri Droz, aucune absence.



Le regard vers l'avenir: Jean-M. Monsch, Jean-P. Grisel, Fernand Daucourt, René Michon. (Impar-Gerber)

SERVICES

Bulletin d'enneigement du Jura neuchâtelois, 039/ 28.75.75.
Les bibliothèques seront fermées sa 2 mars.
Bibliothèque de la Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, sa 10-16 h.
Bibliothèque des Jeunes: Président-Wilson 32, Ronde 9, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.
Pour galeries et musées: voir page du vendredi.
Pharmacie d'office: Henry, L.-Robert 68, sa jusqu'à 19 h 30, di 10-12 h 30, 17-19 h 30. En dehors de ces heures, ☎ 23 10 17. Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpital: ☎ 27 21 11.

NAISSANCES

STÉPHANE ET SÉBASTIEN sont heureux de vous annoncer la naissance de leur petit frère
SYLVAIN
le 27 février 1991
Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds
Marie-Agnès et Jean-Michel BEURET - BOREL
Chemin de Belle-Combe 8
2300 La Chaux-de-Fonds

MATHIEU a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur
ESTELLE MARIE
le 1er mars 1991
Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds
Marisa et Pascal PRÉTÔT - DE MARCO
Rue du Doubs 151
2300 La Chaux-de-Fonds

Le 1er mars
JÉRÉMY
est né
Les heureux parents
Anne-Paule et Thierry ESSIG
La Côte-du-Bas
1588 Montet/Vully

avis urgent

Votations fédérales des 2 et 3 mars

OUI
à l'abaissement du droit de vote et d'éligibilité à 18 ans.

NON
à l'initiative de l'Alliance des indépendants

En votant non à l'initiative de l'Alliance des indépendants «pour l'encouragement des transports publics», vous votez pour l'achèvement rapide des routes nationales dans votre canton. Elles sont indispensables à notre économie!

PRD
Parti radical-démocratique neuchâtelois
Resp. M. Roulet

Venez écouter l'Évangile

annoncé en toute simplicité au LOCLE
Lieu: salle de la FTMH, Crêt-Vaillant 19
Dates: les lundis 4, 11, 18 et 25 mars 1991
à 20 heures.

Jésus seul est notre message.

Vous êtes invités par les évangélistes Hansruedi Fehr
et Graham Snow

28-302119

1960  1990
Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie
Pierre Matthey
2400 Le Locle
Daniel-Jeanrichard 31
Tél. 039 31 48 80
**Réouverture
le 5 mars 1991**

28-14043



Bar Le Royal

Temple 29 - Le Locle
Ce soir dès 21 heures:
**SOIRÉE
PIANO-BAR**
avec Jean

28-14270

● mini-annonces

● demandes d'emploi

Jeune couple cherche emploi
**AGRICULTURE, RESTAURATION,
CONCIERGERIE.** Ouvert à toutes propo-
sitions. ☎ 0033/81 44 02 74

28-464392

Dame cherche **À FAIRE MÉNAGE**, étu-
die toutes propositions. ☎ 039/23 59 47,
17 heures.

28-464421

JEUNE AGRICULTEUR cherche em-
ploi. Ouvert à toutes propositions.
☎ 0033/81 68 69 26, dès 18 heures.

28-464391

● immobilier

A louer au Locle, centre: **TRÈS GRAND
2 1/2 PIÈCES** (101 m²), entièrement réno-
vé. Comprenant: cuisine neuve agencée
(vitrocéramique, lave-vaisselle), grand hall
habitable, vaste séjour avec cheminée,
chambre à coucher, cave, galetas. Libre dès
avril. Ecrire sous chiffres 28-470104 à
Publicitas, 2400 Le Locle.

A louer au Locle, rue Girardet 45,
GARAGE, dès 1er avril 1991. Fr. 110.-.
☎ 039/31 69 36, le soir.

28-470098

● marché de l'occasion

A vendre **DATSUN 1800 BREAK**, très
bon état. Fr. 3600.-. ☎ 038/61 17 58

28-294

A vendre **OPEL COMMODORE BERLI-
NA 2.5 I**, 67 000 km, parfait état. Prix à dis-
cutter. ☎ 039/32 18 49 ou 039/26 55 55,
interne 35.

28-470103

● à vendre

MEUBLES ANCIENS: lit, chaises, ta-
bles, canapé, buffet, tapis, etc. Marchands
s'abstenir. ☎ 039/26 92 53

28-464411

● nos amies les bêtes

Egaré le 24 février **SCHOW-SCHOW**
brun foncé, longs poils, Jacob-Brandt-
Patinoire. Bonne récompense.
☎ 039/23 32 70

28-12288

● vacances-voyages

A louer, **Espagne, Oliva, VILLA**, avec
piscine, vue splendide, 10 minutes de la
mer. ☎ 032/93 66 27 (midi)

06-800127

● divers

VOUS PARLEZ DE DIVORCE? Avant
de consulter un avocat, contactez-nous.
Mouvement de la condition paternelle de
Neuchâtel et environs, case postale 843,
2001 Neuchâtel.

28-32390

DANSE AÉROBIC cours donnés par
jeune femme. ☎ 039/28 15 41 soir 28-464358

Tarif 90 ct le mot
(min. Fr. 9.-)

Annonces commerciales
exclues

MUNICIPALITÉ DE RECONVILIER

MISE AU CONCOURS DU POSTE d'AGENT DE LA POLICE MUNICIPALE

La Municipalité de Reconvilier, en prévision de la mise à
la retraite du titulaire, met au concours le poste d'agent de
la police municipale.

Entrée en fonction: 1er août 1991 ou date à convenir.

Exigences:

- être de nationalité suisse;
- jouir d'une bonne réputation et d'une bonne santé;
- formations scolaire et professionnelle complètes;
- permis de conduire pour véhicules légers;
- connaissances administratives souhaitables;
- âge idéal 25-45 ans;
- obligation de suivre, après engagement, les cours de
l'Ecole de police.

Rétribution: classe de traitement de l'Etat selon règle-
ment de service du personnel municipal.

Les offres de service avec curriculum vitae sont à adresser
à M. Daniel Schaefer, maire, Chaindon 50 à 2732 Reconvil-
lier jusqu'au 30 mars 1991.

Les candidats peuvent retirer le cahier des charges et le
règlement de service du personnel au secrétariat munici-
pal.

Reconvilier, le 18 février 1991. Le Conseil municipal

06-17044

Circuits et séjours

Paris, Salon de l'agriculture, du 8 au 10 mars	3 jours, 290 fr.
Pâques	
Rosas, Costa Brava, du 29 mars au 7 avril	10 jours, 560 fr.
Provence - Côte d'Azur, du 29 mars au 1 ^{er} avril	4 jours, 560 fr.
La Toscane, du 29 mars au 1 ^{er} avril	4 jours, 560 fr.
Iles Borromées, Tessin, les 31 mars et 1 ^{er} avril	2 jours, 230 fr.
Offre spéciale: Lido di Jesolo	
du 28 avril au 4 mai	7 jours, 350 fr.
Pèlerinage romand à Lourdes , du 5 au 11 mai	7 jours, 950 fr.
du 21 au 27 juillet	7 jours, 950 fr.
Ascension	
La Hollande, du 9 au 12 mai	4 jours, 640 fr.
Rosas: Costa Brava, du 14 au 24 mai	11 jours, 560 fr.
Pentecôte	
Rüdesheim - Croisière sur le Rhin, du 18 au 20 mai	3 jours, 425 fr.
Innsbruck - Le Trentin - Lac de Garde, du 18 au 20 mai	3 jours, 390 fr.
Fête-Dieu	
L'Auvergne, du 30 mai au 2 juin	4 jours, 520 fr.
Mont Saint-Michel, du 30 mai au 2 juin	4 jours, 590 fr.
Rosas: Costa Brava, du 8 au 16 juin	9 jours, 580 fr.
Vacances	
Alsace: la nuit du Crémant, les 6 et 7 juillet	2 jours, 220 fr.
Paris: offre spéciale, du 13 au 15 juillet	3 jours, 290 fr.
Rosas: Costa Brava, du 14 au 27 juillet	14 jours, 1290 fr.
Pesaro, Italie, du 14 au 27 juillet	14 jours, 1270 fr.
Pèlerinage jurassien à Einsiedeln , du 15 au 18 juillet	4 jours, 430 fr.
Le joyeux Tyrol, du 17 au 19 juillet	3 jours, 320 fr.
Zermatt, les 19 et 20 juillet	2 jours, 230 fr.
Jersey - Guernesey - Mont-Saint-Michel , du 20 au 25 juillet	6 jours, 950 fr.
Le cercle polaire et le cap Nord , du 21 juillet au 3 août	14 jours, 2780 fr.
Bruxelles - Bruges (Venise du Nord) , du 28 au 31 juillet	4 jours, 680 fr.
Marché de Luino - Tessin , les 30 et 31 juillet	2 jours, 240 fr.

Inscriptions:

14-216/4x4



AUTOCARS

hertzeisen

Rue de la Raisse 2, 2855 Glovelier, 066 56 72 68

La Mazda 626 GLX

«ABS Plus»:

moins Fr. 3 570.-



La Mazda 626 GLX - ABS Plus - vous offre plus que de raison: ABS, toit ouvrant électrique et 4 pneus d'hiver. Et ça pour zéro franc zéro centime. Comme si vous receviez un cadeau de Fr. 3570.-. Ça vaut la peine de courir jusqu'ici pour l'essayer.

GARAGE DE L'AVENIR

Progrès 90 - ☎ 039/23 10 77
VOTRE CONCESSIONNAIRE À
LA CHAUX-DE-FONDS

Rouler de l'avant. **MAZDA**

● offres d'emploi

Restaurant-Pizzeria



2416 Les Brenets ☎ 039/32 10 37

Nous cherchons tout de suite, pour former une nouvelle équipe

SOMMELIER(ÈRES)

professionnels(elles)

ainsi que pour l'ouverture pro-
chaine d'un nouveau pub

BARMAID expérimentée

Nous offrons:

- ambiance agréable;
- horaires variables;
- 2 jours de congé par semaine (dont 2 week-ends par mois);
- salaire très intéressant en fonction des capacités.

Téléphoner au 039/32 10 37,
demander M. Puccio.

28-12754



VOTATIONS FÉDÉRALES

Le POP neuchâtelois vous recommande d'accorder le droit de vote et d'éligibilité à 18 ans au niveau fédéral comme vous l'avez fait déjà au plan cantonal et d'accepter l'initiative pour l'encouragement des transports publics; après avoir considérablement développé les aménagements routiers, il faut maintenant prendre en compte d'autres critères pour le futur: tranquillité, sécurité, environnement.

Votez 2 x OUI

RAPPEL: notre permanence est à votre disposition pour vos déclarations d'impôts.
Renseignements: 039/28 63 65.

Resp.: De La Reusille Ch., La Chaux-de-Fonds

28-12423

● offres d'emploi

Nous cherchons pour notre maison de mode à La Chaux-de-Fonds une

apprentie vendeuse

entrée automne 1991.

- vous aimez le contact;
- vous aimez la mode et la conseiller;
- vous avez de l'initiative et la volonté de réussir

Nous vous offrons

- une formation complète dans nos diffé-
rents départements;
- indemnité de vêtements;
- une ambiance agréable.

Le métier de la vente offre, à une jeune motivée, de nombreuses possibilités d'avancement.

Venez faire un stage de quelques jours. Nous vous présenterons le métier de la vente avec grand plaisir.

Etes-vous intéressée? Nous nous réjouissons de recevoir une lettre de votre part, accompagnée de photocopies du livret scolaire ainsi que d'une photo.

SCHILD

SCHILD Maison de mode
à l'att. de M. W. Aregger
21, Av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 93 91

C'est chic

86-317



Samedi 2 mars à 20 heures

Tour des play-off

Patinoire des Mélèzes

La Chaux-de-Fonds reçoit Neuchâtel YS

Cannes:

Société de Banque Suisse,
La Chaux-de-Fonds

Points de vente des billets de match:

- Bar le Rallye, Léopold-Robert 80
- Kiosque Pod 2000, M. Lagger (entre magasins Unip et Schild)
- Buvette de la piscine-patinoires
- A. Racheter, tabacs, Fritz-Courvoisier 2
- Vaucher Sports, Le Locle

Pucks:

- Winterthur Assurances, M. Bugnon Léopold-Robert 53, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 23 45
- Jean Greub SA, Eplatures 39 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 48 88
- Restaurant Piscine-Patinoires, Mélèzes 2 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 20 94
- Maison Vac, René Junod, Ld-Robert 115 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/21 11 21
- Leitenberg Meubles, Grenier 14 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 30 47
- Loue-Moi, A. Dalla-Bona SA, Ld-Robert 163 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/27 77 77

Avec le soutien de



Loterie Puck-Club

La carte de membre du Puck-Club portant le No 50 gagne un bon de Fr. 30.- au restaurant Le Britchon.

La carte de membre du Puck-Club portant le No 22 gagne un billet d'entrée pour un match aux Mélèzes.

Les bons doivent être retirés au stand du Puck-Club durant le match.



Notre prêt personnel - un procrédit

Veuillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois env. Fr.

Nom Prénom

Rue No

NP/Domicile

Date de naissance Signature

A adresser dès aujourd'hui à ou téléphoner

Banque Procrédit 039 - 23 16 12

Av. L.-Robert 23 08.00 à 12.15 heures

2301 La Chaux-de-Fonds 13.45 à 18.00 heures

X procrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance solde de dette, frais administratifs et commissions.

03-4328

Diane aux aurores

Un 1er Mars célébré en musique à La Brévine

Réveil tout à fait particulier pour les Bréviniers aux aurores du 1er Mars. Quelques fanfaristes ont bravé les froidures matinales pour jouer la fameuse diane à travers la localité. Il faut dire que dans ce petit village du Haut-Jura neuchâtelais, les habitants tiennent à célébrer dignement leur victoire sur les royalistes il y a 143 ans, synonyme d'une ouverture sur la liberté.

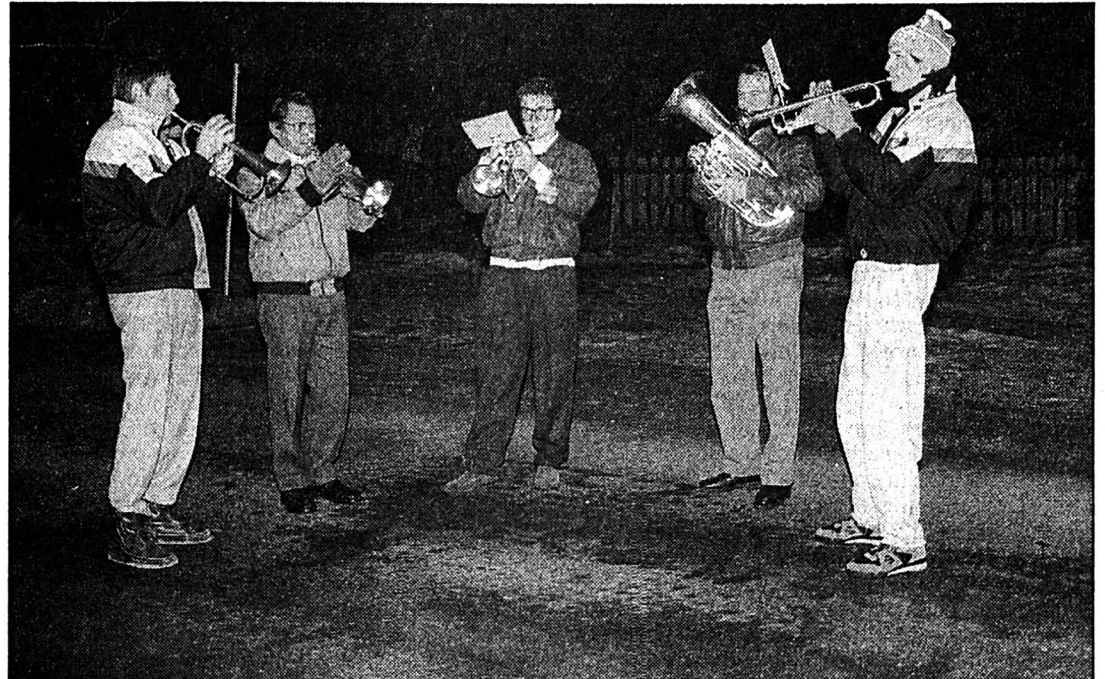
Cinq heures sonnent au clocher du Temple de La Brévine. Un léger brouillard plane dans les rues désertes. «Tiens, il y a un auditeur», souligne un des musiciens à notre arrivée. Muni d'un gros bonnet et de gants, chacun souffle dans son instrument pour éviter qu'il ne gèle. Le thermomètre indique moins deux degrés. «C'est encore peu par rapport à d'autres années», af-

firme un autre. Sans doute réveillés au son de la trompette, les gens ne se manifestent guère.

INITIATIVE RÉCOMPENSÉE

«De temps en temps, un rideau bouge; mais généralement, il n'y a pas de lumière». Heureusement, certaines personnes préparent une tasse de thé accompagnée parfois d'un petit «pousse» régénérant. Et pour clore ce sympathique exercice, tous se retrouvent à l'Hôtel de Ville pour déguster le traditionnel gâteau au fromage. Le 1er Mars à La Brévine, c'est également une grande fête organisée à tour de rôle par l'une des sociétés locales.

Le Chœur mixte de la vallée, fort d'une trentaine de membres, a relevé le défi avec brio. Pas évident de mettre sur pied un tel bastringue avec si peu de potentiel humain. Et pourtant, les quelque 180 soupers tripes ou jambon ont été servis le 28 février au soir par des mains de maître; alors que les réjouissances se poursuivaient le lendemain sur le même rythme: préparation de 500 canapés, de moult pâtisseries et tartes maison, de diplomates, de cornets à



Si, si, nous y étions. Il est cinq heures du matin; les fanfaristes sonnent la diane. (Favre)

la crème, de gaufres... A faire mettre l'eau à la bouche de n'importe quel gourmand.

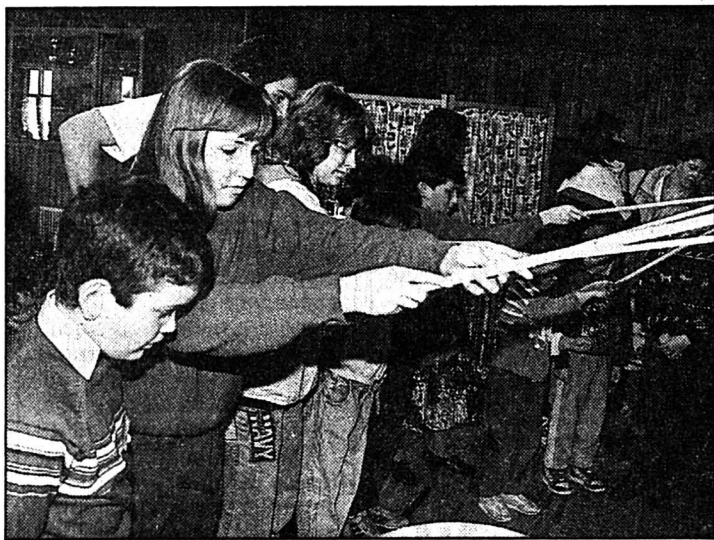
SOUTIEN MASSIF

Ajoutons à cela les prestations de la fanfare «L'Avenir», dirigée par Hubert Zimmerli et du club

des accordéonistes «L'Echo des sapins», conduit par Patricia Leuba, autant de partitions fort appréciées par un public enthousiaste et conquis. Et pour les enfants, évidemment pas oubliés, des pêches miraculeuses et un jeu d'adresse avec des bou-

teilles. Certes fatigués par deux jours menés à cent à l'heure, les chanteurs peuvent se dire que leurs efforts ont été récompensés par une participation et un soutien massifs de la population.

(paf)



Un jeu d'adresse pour petits et grands enfants! (Favre)

Des ailes aux sabots

Des champs à la ville: le Bel Hubert a conquis la Grange

«Si les fils de paysans savaient danser, on aurait beaucoup moins mal aux pieds». Voilà encore une chanson qui va faire son possible pour le rapprochement ville-campagne. Son auteur, le Bel Hubert, qui passait l'autre soir à la Grange, aurait pourtant séduit le citadin le plus enragé.

On sent qu'il a déjà expérimenté la chose, le Bel Hubert, dans son Sonceboz natal: ces gentils rats des villes qui veulent devenir rats des champs sans les inconvénients. C'est-à-dire les bouses de vaches, odeur du purin, bruit du tracteur et autres tracasseries agricoles. Il chante ça si joliment. Planté sur scène les bras ballants, s'appliquant bien, comme un gosse qui récite sa poésie devant l'arbre de Noël. D'où des cocasseries inénarrables.

On imagine en effet difficilement une petite tête blonde s'extasier sur l'érotisme torride d'une campagnarde juchée sur un 110 chevaux, qui «avait un derrière immense, tout agité et

en cadence» et qui fait rimer gazelle avec moteur diesel.

Ce Bel Hubert parle des vaches avec le lait de l'humaine tendresse. «Je pourrais t'emmener dans le Simmenthal voir de beaux mâles», fait-il compatissant, aux pauvrettes réduites aux honneurs du «taureau à bretelles». Il ne se cantonne pas à nos frères inférieurs d'ailleurs. C'est avec le même accent qu'il chante son amour pour une petite môme qui ressemble tellement à sa mère, pour cette Madelon qui lui en fait, des tristesses. «L'amour, c'est comme les vieux vélos qui vont trop vite à la descente, mais quand il faut remonter la pente, de dieu qu'est-ce qu'il faut pédaler...»

On ne peut pas s'empêcher de l'aimer, ce gars-là. Le public l'a bien montré, dans des bravos qui allaient aussi à Pierre Eggmann, pianiste-arrangeur (et psychanalyste), et à Magali Lesclieur qui fait chanter son accordéon comme le vent dans les branches. CLD

CELA VA SE PASSER

A la M.J.C. de Morteau

Le cinéma M.J.C. de Morteau présente le film «Tante Julia et le scribouillard» de Jon Amiel, avec entre autres le célèbre Peter Falk (qui a laissé l'inspecteur Colombo au vestiaire). Ce film passe encore samedi 2 mars à 18 h 45, dimanche 3 mars à 18 h et mardi 5 mars à 20 h 45. D'autre part, des vacances sont prévues pour les «P'tits Loups» à la M.J.C., du lundi au vendredi entre 13 h 30 et 17 heures. Au programme, photo, sorties, activités de plein air ou création d'un spectacle. (Imp)

Concert au Temple du Locle

L'Orchestre de chambre de Neuchâtel, invité de l'ACL, donnera un concert ce soir, samedi 2 mars, 20 h 15 au Temple du Locle.

Dirigé par Thüring Bräm, l'ensemble jouera, en première audition, des pages de Laurent Perrenoud et Thüring Bräm, le concerto pour hautbois d'amour de Jean-S. Bach, la «Kleine Nachtmusik» de Mozart. Solistes Louise Pellerin, Elisabeth Grimm, Anna Pfister. Entrée libre. (DdC)

avis urgent

HÔTEL-RESTAURANT DU MOULIN
Famille Aquillon
Le Cerneux-Péquignot, ☎ 039/361225
Dimanche 3 mars dès 13 h 30
1er MARATHON DES CARTES
Inscription Fr 25.- par personne
souper compris. 28-14263

SERVICES

Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 19 h, di 10-12 h, 18-19 h. Ensuite ☎ 31 10 17 renseignera.
Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. **Permanence dentaire:** ☎ 31 10 17.
Les Ponts-de-Martel, Salle du Bugnon: sa 20 h, soirée de l'Union des paysannes.

Pour le plaisir... du ski de fond

Sport pour tous fait une escale à La Brévine

«Sport pour tous, ça s'adresse à Monsieur et Madame tout le monde, sans distinction d'âge; ce Monsieur et Madame tout le monde qui ne devrait pas rester béatement devant la télévision», clame haut et fort Eric Kohler, adjoint au chef du Service cantonal des sports. Et de mettre sur pied des actions ponctuelles en vue de promouvoir des activités pour le bien-être du corps. Le tour du canton à ski de fond s'inscrit dans cette démarche.

Depuis mercredi, seize personnes participent à une course à travers le canton dont les rendez-vous principaux sont fixés à La Chaux-de-Fonds, La Brévine, Les Cernets-Verrières, La Robella, Le Couvent sur Couvet, Tête-de-Ran et Chaumont. 107 kilomètres à parcourir en cinq étapes sur les pistes du Jura neuchâtelais sans esprit de compétition, à son rythme.

Cette innovation a vu le jour il y a trois ans; cependant, le manque de neige a eu raison des deux premières éditions. «Si cette course n'avait pas pu avoir lieu cette année, nous nous serions certainement découragés.

Reputée pour être un paradis du ski de fond, la région en prend un sérieux coup ces temps-ci. Dans l'avenir, nous relancerons cette idée dans la mesure où les conditions seront favorables», ajoute Eric Kohler.

Une première donc dans l'histoire de Sport pour tous, malgré

un enneigement qui n'est pas franchement optimal. Le groupe est accompagné par deux moniteurs Jeunesse et Sport. Afin de prévenir d'éventuels accidents, un contact radio est assuré en permanence permettant une intervention rapide. Un bus achemine les bagages aux diffé-

rentes étapes; endroits où sont prévus les repas et l'herbergement.

Le ski de fond n'est pas l'unique possibilité proposée par le Service des sports. La course à pied, le vélo, des excursions en montagne... figurent également à son programme. Dans cette optique, les bâtiments qui loue le canton en Valais à l'attention des écoles pour leur camp de ski sont mis à disposition de tout un chacun à des prix modiques pendant les périodes non scolaires. Ce sont 7000 à 8000 nuitées qui sont ainsi effectuées annuellement par les Neuchâtelais. Un succès!

REPAS... SPORTIF

Autre opération, le «midi-tonus». Plutôt que de passer son repas de midi au bistrot, des séances de gymnastique de détente sont organisées à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds jusqu'en avril. Autant d'activités originales subventionnées par le Conseil d'Etat qui fait en la matière office d'initiateur avec le canton du Jura. Une façon de ne pas encourager uniquement le sport d'élite. (paf)



Quelques participants à l'arrivée de la première étape: frais comme une rose. Et pourtant, ils ont parcouru 27,5 kilomètres. (Favre)

FRANCE FRONTIÈRE

Des «bracos» en chasse

Le terrible aveu de président du Doubs

Dans son dernier bulletin de liaison, la Fédération de chasse du Doubs reconnaît explicitement par la voix de Daniel Clerget, son président, que «des mauvais chasseurs ont du mal à disparaître». Quand ce responsable cynégétique a posé ce constat, ne s'était pas encore produit le tir illégal d'une chevrette portante et d'un daim.

«Dans bien des cas au dire de notre garderie, et de ceux qui connaissent bien les secteurs, c'est même les plus «bracos» qui prennent la relève, dans les sociétés de chasse, des bons gestionnaires fatigués.» L'aveu est courageux, mais terrible, et vient confirmer ce que beaucoup de campagnards savaient déjà ou exprimaient autrement, en constatant que, pour braconner en paix, certaines sociétés de chasse portaient à leur tête les plus «viandards» de leurs membres. «De très bons présidents

sont fatigués de devoir lutter en permanence contre des énergumènes qui n'ont en tête que de tuer, encore tuer, remplir à tout prix le congélateur», poursuit Daniel Clerget. Un constat d'impuissance.

«Plusieurs secteurs sont bien connus pour leur absence de gestion, et on voit par exemple toute une population de sangliers massacrés, du plus petit au plus gros, sans qu'un seul mouvement de lassitude et d'écœurement n'atteigne un participant. S'indigne le président.

Daniel Clerget ne se fait en tout cas pas beaucoup d'illusions quant au retour des mauvais chasseurs à la raison et à une attitude plus respectueuse de la nature. «Quel espoir avons-nous de les faire s'améliorer? Comme me disait récemment l'un de mes amis, «que voulez-vous, quand on naît c..., on meurt c...» Pr.A.

Licenciements à Damprichard

Etablissements Myon: chiffre d'affaires en chute libre

Les établissements Myon à Damprichard, spécialisés dans la fabrication de briquets et de stylos ainsi que dans le négoce de montres, annoncent une douzaine de licenciements.

La chute de 35 à 50% du chiffre d'affaires en janvier et février derniers motive ces suppressions d'emplois, dont l'origine est à rechercher également en direction de la psychose créée par la guerre du Golfe, explique la direction.

Cette entreprise de 70 salariés n'exporte pas dans cette direction, mais ses produits qui ne sont pas de première nécessité en subiraient le contre-coup.

D'autre part, il semble que

les bureaux de tabac, son unique canal de commercialisation, soient de plus en plus accaparés par la gestion du loto et de la vignette auto (période d'achat des cadeaux de fin d'année) et que les buralistes n'aient plus le temps d'assurer la promotion nécessaire des autres produits auprès du client. Il est évident en effet que l'acquisition d'un briquet Myon à 1000 FF ou d'un porte-clé à 200 ou 300 FF nécessite un minimum de publicité à la vente.

Les licenciements envisagés devraient être effectifs courant mars, mais l'usine devrait retrouver assez vite un niveau de prospérité qui lui épargne d'autres mesures drastiques. (pr.a)

Technologie et environnement

Journée thématique de la Société suisse de sociologie

A l'heure où les choix technologiques déterminent de plus en plus directement le devenir de notre environnement, de quels outils sociologiques dispose-t-on pour analyser cette nouvelle réalité née de l'émergence des mouvements environnementalistes? Sous l'égide du Comité de recherche «Sociologie du travail, des techniques et de l'environnement» (CRESTTE) de la Société suisse de sociologie, un aréopage de sociologues en a débattu jeudi, dans le cadre d'une journée thématique.

Pour le professeur Carlo Jaeger, du Groupe d'écologie humaine de l'EPFZ, le réseau conceptuel habituel des sociologues ne permet plus vraiment, aujourd'hui, d'analyser la nouvelle problématique des rapports entre l'environnement et la technologie. Le cliché de la technologie aliénante, né d'une analyse marxiste implicite ou explicite et en vigueur dans les années 60, n'a plus cours. En effet, si la réalité socio-culturelle continue à in-

fluencer la genèse technologique, c'est d'une manière beaucoup moins unitaire: les ingénieurs allemands, français ou japonais développent des technologies propres et diverses.

Or, au vu des exigences de flexibilité des entreprises et confrontées à une thématique de l'environnement qui devient essentielle, la société sera-t-elle capable de réorienter ses processus d'innovation en tenant compte des risques écologiques? Dans le cas contraire, la peur du risque s'amplifiera d'autant.

UN INSTRUMENT

Le professeur R. Strassoldo (Udine, Italie), spécialisé dans la sociologie urbaine, estime que la technologie est l'instrument par lequel la société transforme et organise son environnement. Une transformation s'opérant depuis quelques années à une échelle toujours plus grande. Ce qui a eu pour effet de générer l'apparition d'idées environnementalistes nouvelles en tant

qu'éléments de la culture de masse du genre humain. Des idées qui, selon l'orateur, ont par exemple été à l'origine de la perestroïka soviétique, justement parce qu'elles étaient les seules à pouvoir se développer sans répression en URSS du fait même de leur nouveauté.

OPPOSITIONS

Le professeur A. Lipietz (Paris), porte-parole des «verts» français, a lui mis en évidence une réflexion sur l'écologie du travail née de l'après-fordisme, c'est-à-dire de la conjonction du taylorisme et de la mécanisation des tâches. Avec un constat: les comportements économiques se définissent par la territorialité entre les deux extrêmes que sont la flexibilité et l'implication personnelle. Et selon la logique industrielle privilégiée par une société particulière, l'espace, donc l'environnement, s'utilise de manière tout à fait différente. Par exemple, la logique industrielle américaine s'orientant essentiellement vers la flexibilité des gens



Les professeurs R. Strassoldo, de Udine (Italie) et Carlo Jaeger, de l'Ecole polytechnique de Zurich (à droite). (Comtesse)

provoque le «mégapolisme». A l'opposé, la volonté d'implication personnelle de la structure productive scandinave aboutit elle à la régionalisation. Ainsi pour A. Lipietz, ce sont les rapports sociaux qui déterminent les choix technologiques et

partant la modification de l'environnement.

A noter, enfin, que la Société suisse de sociologie, qui regroupe quelque 500 spécialistes, tiendra son congrès national à Neuchâtel du 3 au 5 octobre prochain. (cp)

Très bon millésime!

Septième Marche républicaine du 1er Mars

Une centaine de personnes: c'est l'affluence qu'a connue la septième Marche républicaine, hier, entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. Presque un record! Belle innovation également pour ce millésime: la présence du président du gouvernement Francis Matthey, lequel a pu rejoindre les marcheurs aux Hauts-Geneveys et les accompagner au Château. La marche 1991 laissera un souvenir encourageant pour les prochaines années.

Partis de la salle historique du Conseil général à La Chaux-de-Fonds, les marcheurs ont gagné Les Hauts-Geneveys par la route. Le temps, malheureusement, n'avait pas permis, comme l'année passée, de couper à travers champs. A noter que cette année, la police cantonale a particulièrement bien rendu service aux marcheurs en se trouvant systématiquement aux endroits délicats où il fallait affronter la circulation pour traverser la route. Les piétons ont apprécié.

Si le brouillard et quelques

froides brises ont voulu témoigner de leur esprit républicain en régnant sur le parcours le matin, ils ont abandonné la partie

l'après-midi pour laisser place à de jolis coups de soleil bienvenus.

Dans la très agréable maison

des Sociétés neuchâtoises hors canton, aux Hauts-Geneveys, les marcheurs ont mangé une soupe unanimement appréciée,

accompagnée de pain et de fromage: de quoi supporter allègrement la seconde partie du parcours (au total 23 km). Le plus jeune (6 ans et demi) comme le plus âgé (81 ans) ont été chaleureusement applaudis. Et c'est par des applaudissements aussi qu'ont été remerciés les donateurs de cette manifestation, dont «L'Impartial» pour l'essentiel, l'Office des vins de Neuchâtel pour l'apéritif, et Elzingre pour la plaquette-souvenir.

La seconde partie du parcours a permis aux marcheurs d'admirer ce même Val-de-Ruz qu'ont regardé les révolutionnaires de 1848, vraisemblablement un peu moins décontractés que les marcheurs même si le changement de régime fut tranquille.

Au Château de Neuchâtel, le conseiller d'Etat Francis Matthey s'est plu à saluer le caractère unificateur de cette manifestation, et Rémy Gogniat, organisateur, a invité chacun à se retrouver le 1er Mars prochain. (Imp)



Les marcheurs: de 6 ans et demi à 81 ans!

(Impar-Gerber)

Tout dans les mains

«Médecine» parallèle devant le Tribunal de police de Neuchâtel

Pour une petite annonce «accrocheuse» vantant les mérites de l'étiopathie, N. C. s'est retrouvée jeudi devant le Tribunal de police de Neuchâtel.

Gérante d'un centre fitness, N. C. avait invité l'an dernier Y. P., dont le pouvoir ne se révèle pleinement que quand il est accompagné de sa voyante A. V., à venir pratiquer cette «manipulation douce par les mains» dans son établissement.

Mais l'encart publicitaire annonçant la venue du tandem français n'a pas échappé non plus à la sagacité du médecin cantonal, qui a dénoncé le trio pour infraction à l'arrêté concernant la réclame des professions médicales auxiliaires et paramédicales, ainsi que pour infraction à la loi sur l'exercice des professions médicales. A.

V., la voyante, se voyant de plus prévenue d'exploitation de la crédulité des gens.

Jeudi devant le tribunal, seule N. C. était présente. L'étiopathe et la voyante ne s'étant pas présentés à l'audience.

La gérante, qui avait invité le couple dans son établissement, se déclarait totalement ignorante du fait que cette invitation était illégale. Ce d'autant plus que le couple en question avait déjà exercé une précédente fois dans le canton de Neuchâtel, sans que cela ne pose de problème. Il est vrai qu'à l'époque l'annonce avait été nettement moins... voyante.

La jugement sera rendu ultérieurement. (cp)

● Composition du tribunal: Geneviève Calpini, présidente; Eliane Mizrahi, greffière.

Les impôts à l'heure du 700e

Bevaix: lancement d'une initiative communale socialiste

D'ici au 27 mai, l'initiative bevaissane pour un impôt plus équitable devra réunir environ 350 signatures. Lancée récemment par les socialistes, elle préconise l'application de l'échelle cantonale, plus favorable aux petits et moyens revenus. Le Conseil général fixerait les centimes additionnels.

Publication dans la Feuille officielle, tous ménages en début de semaine et explications détaillées dans «Le coup de bleu» de mi-mars.

Les socialistes bevaissans – par cinq membres du comité de la section – lancent une initiative visant à l'adoption de l'échelle

cantonale pour l'imposition communale. Un geste de solidarité après les résultats inquiétants de l'étude «Avons-nous des pauvres» et qui pourrait s'inscrire dans le cadre de l'utopie du 700e anniversaire de la Confédération.

Les rentrées fiscales de cette dernière décennie n'auraient pas été moindres si l'échelle cantonale – sans centime additionnel – avait été appliquée. Il ne s'agit donc pas d'une mesure de réduction des impôts à l'heure où les investissements s'annoncent et la conjoncture économique menace. Seulement, les bas et moyens revenus sont actuellement pénalisés au niveau com-

munal. L'échelle cantonale les soulagerait.

Après deux allègements linéaires de 8% suite à des bénéfices records en 1989 et 1990, une nouvelle échelle fiscale avait été étudiée par la commission financière. Elle représentait une baisse des rentrées et, face au budget, a été abandonnée.

Selon l'analyse du comité d'initiative, quelque 90% des contribuables tireraient bénéfice de l'application de l'échelle cantonale sans centime additionnel.

Ces centimes additionnels assurant une marge de manœuvre en cas de dépréciation des finances communales. AO

SERVICES

NEUCHÂTEL

Stade de la Maladière: di 14 h 30, Xamax - Young Boys.

Plateau libre: sa, 22 h, Guy Roel Band (blues)

Pharmacie d'office: sa jusqu'à 21 h, di 10-12 h 30, 17-21 h, Wildhaber, rue de l'Orangerie. En dehors de ces heures. 25 10 17.

Légèrement blessée à Colombier

Une collision est survenue, mercredi à 18 h 15, entre une automobiliste de Pesieux, Mlle C. N., circulant rue des Vernes et la voiture conduite par M. A. S., de Couvet, qui roulait rue du

Sentier en direction de Bôle. Blessée, Mlle C. N. a été transportée par ambulance à l'Hôpital des Cadolles, qu'elle a pu quitter après avoir reçu des soins.

Crédit ouvert

PTT: construction à Neuchâtel

Le Conseil d'administration des PTT a donné le feu vert à la construction d'un bâtiment administratif à Neuchâtel-Ravières et ouvert à cet effet un crédit de 42,9 millions de francs.

Ce nouveau bâtiment, prévu pour 290 postes de travail, permettra de loger sous le même toit l'ensemble des services de la direction des télécommunications de Neuchâtel, dispersés en dix endroits. (ats)

Cap sur les microtechniques

Huit étudiants à la découverte du Japon technologique

Huit étudiants de l'Institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel s'enlanceront demain pour le Japon, à l'occasion d'un voyage d'études de trois semaines, qui permettra de compléter leur formation en électronique-physique par la visite de grandes firmes nipponnes passées maîtres dans la conception et l'application des technologies microtechniques.

Remontés à bloc, ces huit étudiants préparent leur voyage depuis près d'un an, par intérêt personnel certes, mais aussi, et surtout, pour faire connaître plus largement cette formation académique en électronique-physique unique en Suisse. Elle ne compte malheureusement, en moyenne, qu'une dizaine d'étudiants par année, souligne le «chef» d'expédition, Pascal Dupont.

Dans le cadre de leurs études, ils ont eu tout loisir de visiter les diverses entreprises de haute technologie installées dans le canton. Sensibilisés aux problèmes scientifiques d'applications industrielles des hautes technologies, ils ont par ailleurs montré un vif intérêt à la politique de développement de ces technologies touchant le vaste domaine de la microtechnique pratiquée par le Service de promotion économique du canton, dirigé par Francis Sermet, un service qui a, depuis longtemps déjà, établi une plate-forme logistique au Japon.

SPONSORS

Le service joue du reste un rôle important dans la réalisation de ce voyage, une initiative parrainée par le chef du Département de l'économie publique Pierre Dubois lui-même. On relèvera également l'excellente organisation du périple dont le budget, quelque 30.000 francs, a pu être financé à 85% grâce à de généreux sponsors: des entreprises de toute la région directement concernées ou du moins intéressées par les hautes technologies, dont «L'Impartial».

Les étudiants auront l'occasion de s'entretenir avec des professeurs et des étudiants du fameux Institut de technologie de Tokyo et de l'Université Sendai, et visiteront les firmes les plus prestigieuses comme Sony, Sumitomo, Nissan, Hitachi, NEC, Nikon, Matsushita, Sanyo et Toyota.

APPLICATIONS

Les domaines qui leur seront présentés sont en rapport avec leur formation et touchent à l'optique appliquée (les fibres optiques), aux capteurs (accéléromètres, etc), au traitement de l'information (les divers réseaux téléphoniques) ainsi qu'à la technologie du silicium qui connaît un fort développement au travers des cellules solaires, par exemple.

Dense en contenu, ce voyage se veut aussi une approche culturelle et la découverte d'une organisation sociale qui explique peut-être en partie les succès du Pays du Soleil levant dans la recherche et l'application des hautes technologies. M. S.

DÉCÈS

BOUDRY

M. Louis Cardinaux, 1941
NEUCHÂTEL
M. Armand-Henri Duvoisin, 1904

Petites truites deviendront grandes

Les ouvertures du 1er mars se suivent mais ne se ressemblent pas...

«C'est pas comme l'an dernier, lâche un fidèle de l'ouverture. A cette heure (ré: 10 h 30), on avait déjà presque tous nos huit truites. Cette année, elles ne mangent pas, on a essayé toutes sortes de choses. Peut-être qu'avec une pièce de cent sous...» Un avis partagé par de nombreux pêcheurs.

Les ouvertures du 1er mars se suivent mais ne se ressemblent pas. «C'est tant mieux, explique un passionné. Sinon il n'y aurait plus de plaisir...» L'an dernier, les nombreux pêcheurs avaient presque tous réalisé un carton.

PRÉSIDENT BREDOUILLE

L'eau en abondance, et trouble, leur facilitait la tâche. Hier, bien que le niveau des rivières soit monté ces derniers jours, les conditions furent tout autres. On rencontrait d'ailleurs peu de pêcheurs avec une mine réjouie.

Comme à son habitude, la Société des pêcheurs de la Haute-Areuse a organisé un concours pour l'ouverture. Et pour la première fois, le vainqueur n'avait pas ses huit truites dans sa «boîte». Il n'était de loin pas le seul.

Le président de la société en tête. René Maradan est rentré bredouille. Cela ne lui était encore jamais arrivé un 1er mars. Mais il ajoute: «C'était une belle ouverture, les grosses n'ont pas été prises avant la saison de la mouche». Mince consolation.

ÉTONNANTES TRUITES

Trente-quatre pêcheurs ont pris part au concours et seulement 21 sont rentrés avec au moins un poisson. Ensemble, ils totalisent 66 truites alors que l'an dernier on en comptait 160. Maurizio Scapuso a réalisé la plus grosse prise avec une truite de 392 grammes. Mais la plus belle pêchée hier l'a été à Saint-

Sulpice. Une pièce de deux kilos appâtée par un vairon.

Petit moment de stupéfaction tout de même lors de la pesée à la pisciculture de Môtiers. Un pêcheur est arrivé avec 8 truites, toutes mesurant entre 30 et 32 centimètres pour un poids approchant ou dépassant les 400 grammes par pièce... Vraiment rien à voir avec toutes celles des autres participants au concours.

Jean-François Wyss, pisciculteur, a failli en avaler sa moustache. «Ce n'est pas des truites de l'Areuse mais de pisciculture, les nageoires sont trop petites». Et comme il n'y a pas de truites de pisciculture dans l'Areuse..., la personne a été mise hors concours.

Résultats du concours (200 points par truite et 1 point par gramme): 1. Riccardo Freitas, 7 truites pour 2615 points 2. Philippe Facchinetti, 6/2225 3. Antonio Marqués, 5/1855 4. Jean-Claude Garin, 5/1808 5. William Gaiani, 5/1750. MDC



«Cette année, elles ne mordent pas...»

(Schneider)

Val-de-Ruz

«Bouchez-vous les oreilles...»

Valangin: tirs au canon pour fêter la République

«Bouchez-vous les oreilles et ouvrez la bouche... boum, boum», telles furent les paroles de René Poget, responsable du secteur des armes du Château de Valangin qui contrôlait les tirs.

Six coups de canon, soit un coup par district ont été tirés sur le préau supérieur du Château de Valangin, le 1er mars à 11 heures.

Ce canon est une vieille pièce

de 1795, avec tube en bronze et affût en bois, avec armature en fer à calibre de quatre livres (88 mm de diamètre). Il avait une portée pratique de 400 à 2500 m. La pièce a été servie par quatre artilleurs équipés d'anciens uniformes de l'époque 14-18 aux parements rouges.

La cérémonie s'est terminée avec les applaudissements des gens présents. (ha)



(Schneider)

SERVICES

VAL-DE-TRAVERS

Pharmacie de service: de sa 16 h à 18 h, Bourquin, Couvet, ☎ 63 11 13. Ouverte de 11-12 h. Médecin de service: de sa 8 h à 22 h, Dr Caretti, Fleurier, ☎ 61 20 20/61 12 51 Ambulance: ☎ 117. Hôpital de Couvet: maternité et urgences, ☎ 63 25 25. Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.

VAL-DE-RUZ

Médecin de service: du sa 11 h à 18 h, Dr J. Raetz, Cernier, ☎ 53 21 24; Pharmacie d'office: Marti, Cernier. Urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

Histoires de vies

Château de Valangin: la mémoire de 10.000 ancêtres

Depuis hier, le souvenir de 10.000 ancêtres revit dans le cellier du Château de Valangin. Ceux de 371 élèves du collège de La Fontenelle, à Cernier, qui ont participé à ce «voyage au bout d'un passé proche».

Jacqueline Rossier, conservatrice du Musée du Château de Valangin est aussi enseignante d'histoire et de français au collège de Cernier. Une heureuse conjonction à l'origine de l'exposition «Histoires de vie ou la mémoire de 10.000 ancêtres» vernie hier au Château et réalisée avec la collaboration des élèves du collège de La Fontenelle et de leurs familles.

L'exposition montre non seulement une foule d'objets-souvenirs ayant appartenu aux 4 générations précédentes des élèves, mais aussi l'histoire de ceux qui les ont utilisés.

«L'idée première était d'inviter l'adolescent d'aujourd'hui à se pencher sur son passé», expli-

que la conservatrice. Pour ce faire, 540 questionnaires ont été distribués à la fin de l'an dernier demandant aux élèves de retrouver le nom, le métier et le lieu d'enfance de leurs parents jusqu'à leurs arrière-arrière-grands-parents ainsi que les objets que ces derniers leur avaient transmis. Des 371 questionnaires retournés devaient émerger de l'oubli 10.081 ancêtres, des centaines de photos et de lieux. Et des dizaines de métiers disparus des mémoires: de la culottière à l'allumeur de réverbères, en passant par le paysan-juge. Des souvenirs palpables sont exposés dans le cellier du Château, agrémentés de références historiques les rattachant à leur temps.

Mais plus encore, c'est l'enquête qui accompagne l'exposition qui est révélatrice. Elle met en exergue les mouvements migratoires du Val-de-Ruz et règle aussi le compte à bien des «pré-

jugés» par trop actuels: il y a 125 ans, seuls les 11% des arrière-arrière-grands-parents des élèves, vivaient au Val-de-Ruz, ils ignoraient que quatre générations plus tard, le sang de leurs des-

cendants serait mêlé de 41% de sang «étranger». (cp)

● Musée ouvert de 10 à 12 h et de 14 à 17 h, fermé le lundi et le vendredi après-midi.



Des souvenirs palpables dont un échantillonnage est exposé dans le cellier du château.

(Schneider)

Tribunal de police: des pneus pour cible

E. B. comparait devant le tribunal sous les préventions de tirs à proximité des habitations et de dommages à la propriété pour avoir tiré avec sa carabine à air comprimé contre les pneus d'un véhicule en stationnement à proximité de son domicile.

E. B. a reconnu les faits. Il a expliqué qu'il était ivre, qu'il ne savait pas ce qui lui a passé par la tête car il n'a rien contre le plaignant, qu'il n'y avait per-

sonne à proximité et qu'il regrettrait son geste. E. B. l'ayant indemnisé séance tenante, le plaignant a retiré sa plainte. E. B. devait toutefois être jugé pour tirs à proximité des habitations, infraction se poursuivant d'office.

Tenant compte d'un repentir sincère, du fait que le plaignant a été indemnisé et de l'absence de tout antécédent au casier judiciaire, le tribunal a condamné

E. B. à 150 fr d'amende et 84 fr 50 de frais.

Le tribunal a rendu son jugement dans la cause de J. G., R. G., F. K., P. K., M. T. et O. D. (voir édition du 21 février 1991).

On se souvient que dans la soirée du 18 mars 1990, O. D. était allé sonner chez R. G. afin qu'il déplace son véhicule qui empêchait l'accès à son domicile. Il s'en est suivi une altercation entre O. D. et les autres prévenus. Le président a estimé que dans la mesure où il y a eu échange mutuel de coups et d'injures, tout le monde devait être acquitté, frais à la charge de l'Etat.

A. H., renvoyé pour injures sur plainte d'I. W., n'a pas comparu à l'audience. Le tribunal a entendu la plaignante qui a expliqué que le prévenu l'avait injuriée à maintes reprises. Et qu'elle avait porté plainte dans le but de faire cesser ce manège.

Par défaut, A. H. a été condamné à une amende de 200 fr qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve d'un an et aux frais judiciaires par 54 fr 50.

M.-J. V. circulait au guidon de sa moto 125 cm³ de Cernier en direction de Chézard lorsque,

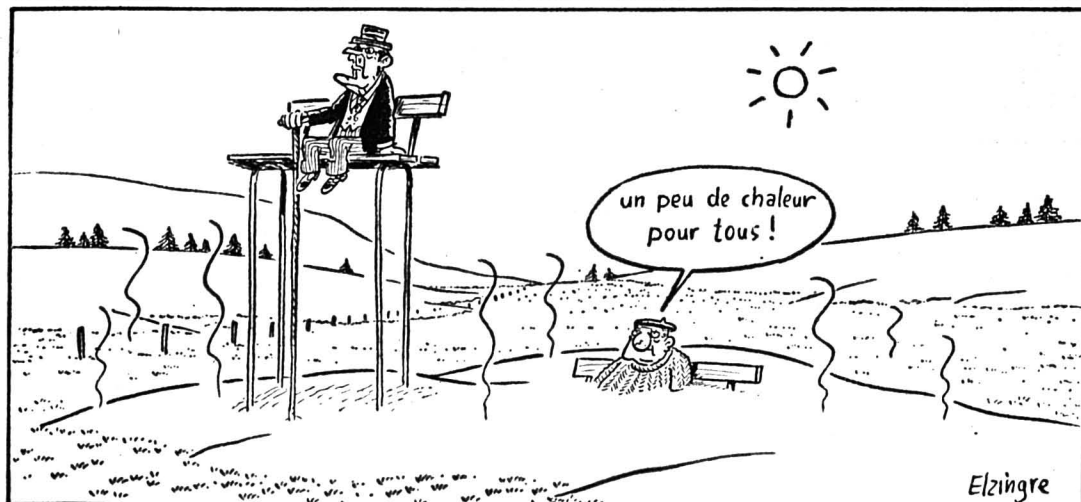
peu après l'entrée du village de Chézard, elle s'est trouvée en présence d'une personne âgée qui traversait la route. Malgré un brusque écart, elle heurta la piétonne avec son rétroviseur droit. Sous l'effet du choc, toutes deux chutèrent sur le sol.

A l'audience, la prévenue a expliqué qu'elle a vu très tardivement la vieille dame sur la chaussée et qu'elle a pensé que celle-ci s'arrêterait au milieu pour la laisser passer. Contrairement à cela, la piétonne a accéléré son pas pour tenter de passer devant elle. M.-J. V. a encore déclaré qu'il faisait nuit, que les réverbères ne se trouvent pas immédiatement à proximité de l'endroit où a eu lieu l'accident et que si elle avait freiné au lieu de faire un écart, sa moto se serait vraisemblablement couchée puis aurait heurté la piétonne de plein fouet. M.-J. V. a conclu à son acquittement.

Le président souhaitant encore examiner les lieux, il a renvoyé son jugement à huitaine. (pt)

● Le tribunal était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanne- ret assisté de M. Patrice Phillot, substitut au greffe.

DUO DU BANC



avis urgent

MEUBLES MEYER NEUCHÂTEL

Faubourg de l'Hôpital (sous les arcades)

Aujourd'hui

OUVERT

sans interruption de 8 à 17 heures

87-280

Ainsi, le L300 ne vous surcharge pas.

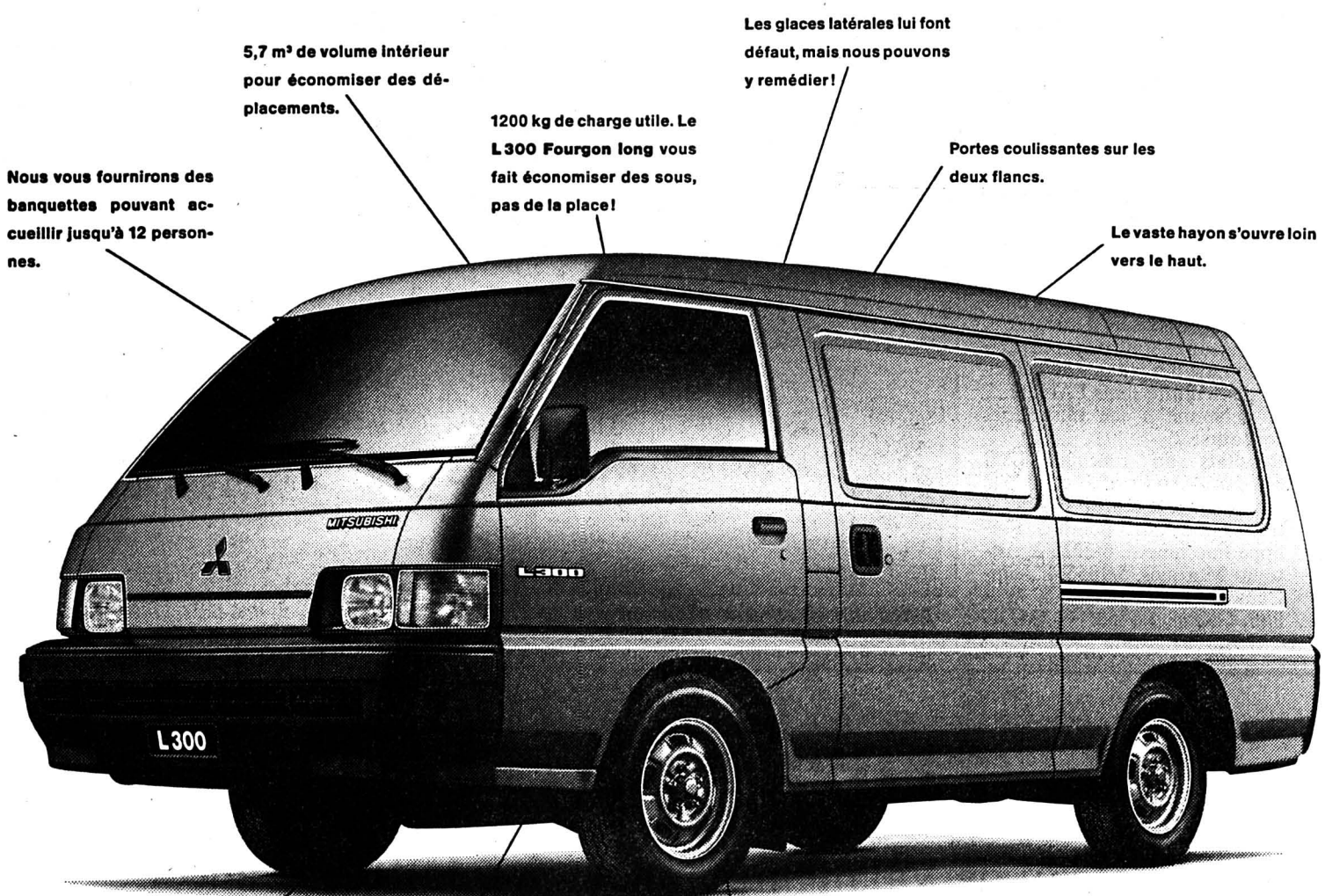
VITRERIE jost
26 40 77
JOUR et NUIT 28-012108

Portes de garage



La nouvelle gamme Uninorm est fonctionnelle, artisanale ou stylisée, dans toutes les dimensions et pour tous les budgets. Venez visiter notre expositions ou demandez nos prospectus.

uninorm 1029 Villars-Ste-Croix
Croix-du-Péage, tél. 021 635 14 66
105-250741



5,7 m³ de volume intérieur pour économiser des déplacements.

1200 kg de charge utile. Le L300 Fourgon long vous fait économiser des sous, pas de la place!

Les glaces latérales lui font défaut, mais nous pouvons y remédier!

Portes coulissantes sur les deux flancs.

Le vaste hayon s'ouvre loin vers le haut.

Nous vous fournirons des banquettes pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes.

Châssis-poutre en Y et zone de protection antichocs.

Moteur à essence de 2.0 l ou diesel de 2.5 l pour des frais d'exploitation réduits.

Et 3 ans d'Inter-Euro Service, dans toute l'Europe et 24 heures par jour. Guère utilisé, mais bien rassurant!

3 ANS DE GARANTIE D'USINE et 6 ans de garantie contre la perforation par la rouille, ce n'est pas l'apanage de toute automobile. Mais de toute Mitsubishi.

Veillez m'envoyer gratuitement, sans surcharge, des informations le L300

Fourgon long Entreprise, nom et adresse exacte: _____

Combi _____

4x4 Fourgon/Combi _____

Camionnette _____

Bus/Wagon _____

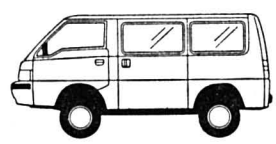
Country 4x4 L300 NF/2 4x4

Prière de découper ce bulletin et de l'envoyer à: MMC Automobile AG, Steigstr. 26, 8401 Winterthur, tél. 052/23 57 31

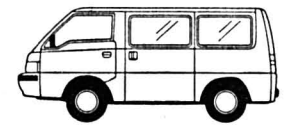
EFL financement avantageux, prêts, paiements partiels, leasing, discret et rapide - Tél. 052/23 24 36.



L300 Camionette, pour construire des routes, des ponts ou votre avenir. Diesel 2.5 l, pont alu de fabrication suisse, 1000 kg de charge utile. Egalement en version châssis-cabine.



L300 4x4, il se rit de tous les terrains. Moteur 2.35 l à injection d'essence pour le Combi ou Turbodiesel 2.5 l pour le Fourgon. Différentiel autobloquant à l'arrière et moyeu de roues libres à l'avant.



Ou encore le nouvel L300 Bus GL à meilleur compte.

immobilier

A louer à La Chaux-de-Fonds, tout de suite ou date à convenir:

- **DIVERS LOCAUX** (atelier, dépôt, petit bureau), 150 m² environ (plain-pied), hauteur 320 cm. Fr. 1200.- plus charges
- **DIVERS LOCAUX** sans confort, sur 2 étages, 80 m². Fr. 450.-
- **UN GRAND GARAGE** (2 ou 3 voitures en enfilade). Fr. 250.-

En bloc ou séparément.
Pour tous renseignements, ☎ 032/22 79 69, midi et soir, Francis Meyer, Bienne. 410-101620

Lauber SA, 2720 Tramelan
A vendre à Tramelan
MAISON FAMILIALE
dans habitat groupé, 190 m², nouvelle construction.
Renseignements: ☎ 032/97 45 73
91-47236

A VENDRE
appartement de style
à Rochefort (NE), 5 1/2 pièces avec cheminée de salon, cave, salle de bains, places de parc.
Fr. 500 000.- à discuter.
Faire offre sous chiffres L6990 à ofa Orell Füssli Publicité, case postale, 1002 Lausanne.

A VENDRE
terrain à bâtir
1332 m²
Zone locative et industrielle à Rochefort (NE).
Fr. 320 000.- à discuter.
Faire offre sous chiffres L6988 à ofa Orell Füssli Publicité, case postale, 1002 Lausanne.

A VENDRE
très joli attique
4 pièces avec matériaux nobles, jardin, cave, salle de bains, places de parc.
Fr. 420 000.- à discuter.
Faire offre sous chiffres L6989 à ofa Orell Füssli Publicité, case postale, 1002 Lausanne.

divers



Brocante Biel-Bienne
Kongresshaus Biel Palais des Congrès Bienne
1.-3. März 1991/du 1er au 3 mars 1991
Öffnungszeiten:
Fr. 1. 3. 10-21 Uhr, Sa. 2. 3. 10-21 Uhr
So. 3. 3. 10-18 Uhr
06-1563

Marché d'occasions
Ne manquez pas... l'occasion! A nouveau ouvert du lundi, 18 février, au samedi, 2 mars, dans le hall central

- Lave-linge automatique
- Congélateurs-armoires
- Réfrigérateurs
- Séchoirs à linge
- Cuisinières
- Lave-vaisselle
- Congélateurs-bahuts
- Aspirateurs
- Repasseuses
- Fours à micro-ondes

Beaucoup d'appareils d'exposition neufs, avec parfois de petits dégâts dus au transport, aux célèbres **prix super-avantageux FUST**

CHOISIR - PAYER - EMPORTER
Arrivez votre porte-bagages!
Et naturellement, possibilité de livraison et montage par nos soins contre un léger supplément.

FUST **JUMBO**
La Chaux-de-Fonds • Tél. (039) 26 68 65

FUST: Le No 1 de l'électroménager et des cuisines agencées

Ville de La Chaux-de-Fonds
Mise à l'enquête publique
Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957 met à l'enquête publique le projet présenté par MM. A. Metz, Fornachon et Grimaître, au nom de Ecovap par M. Robert Reynaud, pour la construction d'un bâtiment industriel, situé sur l'article 4095 du cadastre des Eplatures, allée du Laser.

Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 3e étage, passage Léopold-Robert 3, La Chaux-de-Fonds, du 22 février au 8 mars 1991.

Toute personne estimant son droit d'opposition justifié, adressera par lettre sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus.

Conseil communal
28-12406

A vendre à Sonceboz, situation ensoleillée et tranquille
appartement de 3 1/2 pièces
magnifiquement aménagé, 100 m² de surface, dans un petit immeuble neuf. A quelques minutes à pied de l'école et de la gare. La salle de séjour représente 47 m², est dotée d'une cheminée suédoise. Les pièces sont grandes et claires. Bain et W.-C. séparés. Cuisine bien équipée, comprenant lave-vaisselle, champ de cuisson vitrocéramique, hotte aspirante, réfrigérateur, grand balcon et part de cave.
Prix de vente: Fr. 302 000.-.
Box de garage sép. en halle: Fr. 20 000.-.
Pour d'autres renseignements et visite de l'appartement, veuillez vous adresser à:
06-1634

PIETRE ET SIMONE GERBER
IMMOBILIEN-TREUHANDLER
Ch. de Blanchet 7
2520 La Neuveville
Tél. 038 51 11 56

Allô? l'hélicoptère! 039 26 00 94 Bravo, l'hélicoptère!

HELI NEUCHÂTEL

Vols taxi, d'affaires ou de plaisance
Transports de matériel, débardage
Grue volante
Prise de vues aériennes
Missions d'intérêt public
Formation de pilotes
28-12797/4x4

83, rue du Commerce
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. 039 26 00 94
Natal 077 37 15 15
fax 039 264 245

Base: Aéroport des Eplatures

Publicité intensive, Publicité par annonces

Une année très chargée

Les chefs des services de défense du district à Cortébert

Le rapport des commandants des services de défense du district rassemble chaque année les responsables des corps concernés au premier chef, mais également les représentants des Conseils des 18 communes de la même zone, tous convoqués par le préfet Marcel Monnier. Organisé cette année à Cortébert, il se veut avant tout l'occasion de tirer les enseignements de l'année écoulée, tout en mettant l'accent sur les nouveautés techniques ou les prescriptions particulières qui prévaudront durant les mois à venir.

En 1990, 135 interventions ont été nécessaires dans le district, alors qu'il n'en était dénombré que 73 en 1989. Cette hausse est due essentiellement aux inondations de février, ainsi qu'aux accidents de la circulation routière (47 sorties). L'incendie le plus dévastateur fut sans nul doute celui de la salle de spectacle de Saint-Imier, dont les dégâts sont estimés à 1,5 million de francs.

Aux classiques alarmes de l'année précédente, il a fallu ajouter cette année une alerte à la bombe, un ravitaillement en eau et deux sauvetages d'animaux.

Ces éléments statistiques, révelés par le préfet, furent pour ce dernier l'occasion de remercier chacun pour sa disponibilité et le sérieux avec lequel états-majors et incorporés remplissent leurs missions.

EXPERTS SATISFAITS

Des appareils pour la protection respiratoire au système d'alarme téléphonique, en passant par le contrôle des échelles et de la motopompe, chacun des experts a relevé les qualités et les imperfections du matériel visé l'an dernier. D'une manière générale, MM. Tramaux, Vuilleumier, Müller et Wiesmann ont pu constater que leurs directives sont bien suivies et que chaque corps attache beaucoup d'importance à la fiabilité de son matériel. Les commandants ont pu prendre note des différents contrôles qui seront effectués cette année.

En ce qui concerne l'alarme téléphonique, il est rassurant de constater que toutes les communes reliées au 032 seront raccordées au poste d'alarme de la

police municipale de Bienne, d'ici la fin de 1991. En ce qui concerne le réseau 039, relevons que toutes les communes concernées seront alarmées par la police locale chaud-de-fonnière dès la fin 1992.

DERNIER DÉLAI

Les subventions extraordinaires, octroyées aux communes pour la réalisation des exigences fixées en 87, seront accordées jusqu'à la fin de l'année pour tous les projets planifiés. Il s'agit en particulier de l'achat d'un véhicule de premiers secours et de la construction ou de l'assainissement du hangar des pompes. En fonction de la capacité contributive des communes, ces subventions peuvent aller de 10 à 30%, des fusions intercommunales étant suggérées dans les cas de rigueur.

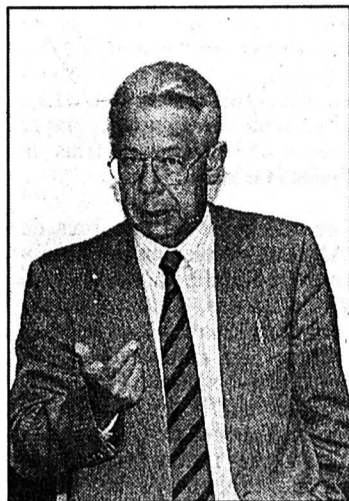
Conformément aux directives de l'AIB, l'inspection de 91 ne portera que sur le matériel et les prises d'eau.

Quant à la taxe d'exemption, qui s'échelonne dans le district de 76 à 193 francs en moyenne, il ne faut pas compter l'augmenter avant les années 95, modifi-

cation du décret et discussions au sujet de la reprise des tâches du service de défense par la protection civile obligent.

UN HÔTE DE MARQUE

En sa qualité de vice-directeur, Jean-Paul Favre apportait le sa-



L'exposé d'actualité de Jean-Paul Favre, vice-directeur de l'AIB, a retenu l'attention de tous les participants. (Impar-ec)

lut de l'Assurance immobilière du canton et se déclarait impressionné par la qualité du travail des corps de défense du district. Il rappelait entre autres que 1990 aura été en Suisse une «bonne» année, en ce qui concerne les dégâts causés par l'incendie - 31 millions, contre 53 en 89 - mais que les éléments naturels déchaînés ont singulièrement malmené la statistique et la caisse, 60 millions, contre 15 pour une année normale!

En ce qui concerne les trois districts du Jura bernois, auxquels il convient d'ajouter ceux de Cerlier et de Laufen, l'année 90 pourrait figurer au livre des records, puisque les dommages, dépassant un quart de million de francs, représentant 39% de l'ensemble des dommages cantonaux, alors que ces mêmes régions n'ascendent qu'à 13% de la valeur assurée totale... Il est des inondations de février qui mettent à mal les caisses de l'AIB!

En fin de rapport, municipalité et bourgeoisie locales offrirent une collation, la rencontre de l'an prochain étant prévue à Tramelan. (ec)

Rage à Tramelan

Huit communes en zone d'interdiction

Un renard mort de la rage a été trouvé sur le territoire de la commune de Tramelan (BE). En conséquence, le vétérinaire cantonal bernois a déclaré zone d'interdiction avec effet immédiat une partie du Vallon de Saint-Imier, à savoir les territoires des communes de Corgémont, Cormoret, Cortébert, Coutelary, Mont-Tramelan, Tramelan, Saint-Imier et Villeret.

Il est dès lors obligatoire de tenir les chiens en laisse et de ne laisser les chats en liberté que près des habitations. Les chiens de plus de cinq mois doivent être vaccinés et il est recommandé de vacciner aussi les chats.

Tous les animaux ayant un comportement suspect doivent être enfermés et mis en observation. Les personnes qui ont été en contact avec un animal contaminé ou soupçonné de l'être doivent consulter immédiatement un médecin. (ap)

Budget contesté

Les Tramelots aux urnes

Ce week-end, le corps électoral est appelé à se prononcer sur le budget pour l'exercice 1991, lequel boucle avec un excédent de charges de 905.500 francs.

La situation préoccupante actuelle oblige les autorités à proposer diverses mesures pour tenter de remédier à une situation qui ne peut durer éternellement. Plusieurs renoncements d'investissements ont du être consentis pour la présentation de ce budget qui comporte également de très sévères compressions de dépenses.

QUOTITÉ EN HAUSSE

Il n'y a pas de miracle et l'une des premières mesures à prendre était de proposer d'augmenter la quotité qui devrait passer de 2,6 à 2,7. Mais cela étant nettement insuffisant, il est également proposé l'augmentation de la plupart des taxes communales dès le 1er janvier 1991 à savoir: - Taxe d'exemption du Service

de défense, prix de l'eau de consommation, taxe d'épuration des eaux, taxe d'élimination des ordures, taxe immobilière.

TOUTOUS ÉPARGNÉS

En fait, seule la taxe des chiens reste inchangée alors que le Conseil municipal a chargé la commission du cimetière de lui présenter des propositions en vue d'une réadaptation du tarif concernant les services funéraires et le cimetière. Les tarifs d'utilisation des infrastructures sportives et culturelles seront eux aussi réadaptés prochainement.

Comme l'indique clairement le message du Conseil municipal au corps électoral, les raisons de cette situation sont connues et se résument dans les conséquences des investissements décidés par la commune au cours des dernières années, conséquences de l'inflation, dépréciation de 10% opérées sur la valeur résiduelle des biens du patrimoine admi-

nistratif résultant de l'introduction du nouveau modèle de compte (NMC), et surtout la tendance de la Confédération à réduire certaines de ses charges financières au détriment des cantons qui, eux, les font supporter aux communes.

CONTESTÉ

Examiné en séance du 14 janvier 1991 par le Conseil général, le budget, après de longues discussions, a finalement été accepté par 22 voix contre 8. Aujourd'hui les partis se montrent plus nuancés et si l'UDC et les socialistes proposent le oui, le parti radical, après une longue explication dit non au budget sous la forme actuelle, présenté sans mesures d'accompagnement.

Une nouvelle fois le secret des urnes révélera le verdict populaire et aujourd'hui il n'est pas possible de faire le moindre pronostic. Réponse dimanche en début de soirée... (vu)

Gala de patinage à Tramelan

50 places offertes par L'Impartial

Aujourd'hui, dans le monde du patinage artistique, avoir du talent ne suffit plus. Il faut une motivation extrême et consentir des sacrifices énormes. La région a la chance de pouvoir compter sur des sportifs de cette trempe-là. C'est d'autant plus réjouissant que deux «fées» de la glace seront les deux vedettes du Gala de patinage offert par le Club des Patineurs de Tramelan, dimanche 17 mars, dans la magnifique patinoire des Lovières. L'Impartial, s'associant à cet événement, offre 50 places à ses lecteurs pour ce spectacle qui s'annonce haut en couleur.



La toute jeune Chaux-de-Fonnière Catherine Chammartin, avec ses 12 ans, sait ce que le mot sacrifice représente. Si ses hobbies sont la danse classique et la lecture, cette sympathique patineuse a déjà derrière elle un beau palmarès. N'a-t-elle pas obtenu d'ailleurs son premier titre à 8 ans sur la patinoire qui l'accueillera dimanche 17 mars, soit aux Lovières à Tramelan?

La saison 1989-90 a été forte en émotion pour la jeune patineuse chaux-de-fonnière puisque en participant à 7 concours, elle a remporté 7 victoires dont les plus importantes, le championnat romand espoirs, le



Catherine Chammartin, du Club de La Chaux-de-Fonds. (Henry)

Concours national de libre espoirs, la Coupe de printemps à Luxembourg.

Médaille de l'ARP (médaille d'argent 1987) et de l'USP (médaille d'argent 1990) elle s'est signalée cette saison en terminant au 3e rang de l'Arosa Trophy, au 2e rang des championnats suisses cadets. Elle est aussi montée sur la plus haute marche du podium en Coupe libre cadets. Une aubaine pour les amateurs de beau sport que de pouvoir applaudir cette jeune patineuse neuchâteloise qui sera accompagnée par la non moins sympathique Bienneoise Nathalie Krieg.

Si les pirouettes de Nathalie Krieg nous font tourner la tête et rêver, comme le prétendent les spécialistes, il ne faut pas oublier qu'elle fut la grande révélation des derniers championnats

d'Europe qui se disputaient à Sofia. Surpris par les évolutions de la jeune Bienneoise (13 ans seulement), les juges ont été unanimes à reconnaître en cette future championne des qualités exceptionnelles. Pas étonnant que les notes obtenues par Nathalie en artistique variaient entre 4,3 et 5,3. Du talent, Nathalie en a à revendre. C'est certain.

Ces deux talentueuses patineuses seront encore entourées de nombreuses «étoiles de demain» avec 15 patineuses du club local qui seront elles aussi fières de se présenter individuellement ou dans des exhibitions d'ensemble qui nous réservent d'agréables surprises. Nul doute que nombreux seront les amateurs de belles sensations qui voudront assister au Gala de patinage de dimanche 17 mars à 14 h 30 à la patinoire des Lovières à Tramelan. (vu)

Remise des mérites «imériens»

Les sportifs locaux récompensés

C'est récemment, dans les locaux du Buffet de la Gare, que s'est déroulée la traditionnelle manifestation des remises des mérites imériens.

Cette sympathique cérémonie, organisée par l'Association des sociétés locales, a connu un franc succès puisque que ce ne sont pas moins de dix sportifs individuels et une équipe qui ont été récompensés.

Liste des lauréats. - Tir: Laurence Burkhalter, Christophe Hinni, Robert Aellen; Ski-Club: Pierre-Alain Bourquin; SFG: Brigitte Pasquier; Société cynologique: Jean-Pierre Paroz; Patinage artistique: Vanina Rossini; Tir à l'arc: Hélène Gutknecht; Course à pied: Fabiola et Daniel Oppliger, ainsi que la première équipe du Judo-Club. (teg)



Photo de famille des sportifs imériens. (T. Egger)

SERVICES

Médecin de service (Saint-Imier et Haut-Vallon): f 111, jour et nuit. Pharmacie de service: 111, di 11-12 h, 19-19 h 30, Voirel, f 41 20 72. En dehors de ces heures: f 111. Hôpital et ambulance: f 42 11 22. Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, f 44 11 42 Dr Ruchon-

net, f 039/44 10 10 à Courtelary Dr Ennio Salomoni, f 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, f 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, f 032/97 11 67 à Corgémont. Médecins: Dr Graden f 032/97 51 51. Dr Meyer f 032/

97 40 28. Dr Geering f 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneberger f 032/97 42 48; J. von der Weid, f 032/97 40 30. Tramelan, Salle de la Marelle: sa 14 h, fête de la FSG. Tramelan: patinoire, sa, 14 h 15-16 h 30, di 14 h 15-17 h; hockey public, di 8-9 h 45.

CELA VA SE PASSER

Thé dansant à Saicourt.

Pro Senectute organise une fois de plus son thé dansant. Celui-ci se déroulera aujourd'hui au Restaurant des Trois Suisses à Saicourt, de 14 h 30 à 17 h. Deux services de voitures sont prévus: 13 h 30 à Tavannes, place de la gare et 14 h 15 à Reconvilier, devant la gare.

Concert à Diesse

Demain à 17 heures aura lieu dans l'église de Diesse un concert avec Brigitte Amon, flûte traversière, Maurice Bernard, trompette et Gabriel Petermann, orgue. Au programme, des œuvres notamment de Bach et Viviani.

Avec L'Impartial

L'Impartial s'associe à ce grand spectacle et offre 50 places à ses lecteurs. Pour gagner l'un des billets d'entrée, remplissez simplement le bon de participation ci-dessous et retournez-le à l'adresse indiquée en respectant bien entendu le délai. Rien de plus simple, le tirage au sort fera le reste. En outre, la location reste ouverte chez Geiser Sports à Tramelan. (vu)

BON DE PARTICIPATION

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NP/Localité: _____

A retourner jusqu'au mardi 5 mars 1991 à minuit (dernier délai) à: L'IMPARTIAL, Service promotion, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Les gagnants, tirés au sort, seront avertis personnellement.

Décisions très attendues Cas du Jura et du Laufonnais au Tribunal fédéral

Le Tribunal fédéral se prononcera le 13 mars sur la réclamation du canton du Jura à propos de l'influence des caisses noires du gouvernement bernois sur les plébiscites jurassiens, a annoncé hier la Chancellerie du TF. Le même jour, la 1ère Cour de droit public se prononcera également sur la validité de la votation du 12 novembre 1989, par laquelle la population du district de Laufon avait accepté son rattachement à Bâle-Campagne.

Après le scandale des caisses noires, en 1985, le Gouvernement jurassien avait saisi les autorités fédérales d'une réclamation de droit public.

Selon lui, les fonds illégalement alloués aux antiséparatistes auraient faussé le résultat des plébiscites d'autodétermination ayant conduit à la création de l'actuel canton du Jura.

PLÉBISCITES ANNULÉS?

Le Gouvernement jurassien demande l'annulation des plébiscites viciés, en particulier dans le district de Moutier, et de nouveaux scrutins permettant aux populations concernées de se déterminer librement sur leur rattachement au canton du Jura.

Les autres autorités fédérales s'étant déclarées incompétentes, le Tribunal fédéral a décidé, le 12 juin 1990, d'entrer en matière sur cette première réclamation.

Dans une seconde réclamation

de droit public, déposée en 1989 et que le TF examinera également, le canton du Jura demande la modification du contrat de partage de biens passés avec le canton de Berne lors de la séparation. Les fonds clandestins des caisses noires n'ayant pas été pris en compte lors du partage, le Jura exige une somme complémentaire équivalant au moins à 6,8% des sommes illégalement versées par le gouvernement bernois.

CAS DU LAUFONNAIS

A la suite de l'affaire des caisses noires, le Tribunal fédéral avait annulé en décembre 1988 le scrutin de 1983 maintenant le district de Laufon dans le canton de Berne. Lors de la nouvelle votation, le 12 novembre 1989, la population du Laufonnais avait accepté le rattachement à Bâle-Campagne par 4650 oui contre 4343 non.

Le 5 février 1990, le Grand Conseil bernois a toutefois refusé de valider ce second scrutin, en raison d'irrégularités invoquées par les antiséparatistes.

Le Tribunal fédéral devra notamment se prononcer sur un recours des séparatistes. Les partisans du rattachement à Bâle-Campagne reprochent au Parlement bernois d'avoir pris une décision politique entachée d'arbitraire et demandent que le scrutin de 1989 soit reconnu valable. (ats)

Mauvais sang ne saurait mentir

Jeune Turc condamné suite à une plainte de l'AJADA

Le juge unique Pierre Lachat a condamné jeudi le jeune Turc que nous avons nommé Ali lors d'une première audience (notre édition du 23 janvier) à 10 jours de prison ferme et expulsion du territoire suisse pendant cinq ans avec sursis pendant deux ans, pour injures, menaces, lésions corporelles et conduite inconvenante envers deux animatrices de l'Association jurassienne d'accueil des requérants d'asile (AJADA). Le prévenu devra en outre payer quelque 6500 francs de frais de dépens et d'indemnités.

Une quinzaine de membres de l'AJADA visiblement «montés» contre la famille K. et le fils Ali âgé de 22 ans, étaient présents jeudi dans la salle d'audience du Tribunal de district de Delémont pour soutenir les deux plaignantes, animatrices au Centre d'accueil de Courrendlin qui se sont fait malmener par Ali un jour de mai 1990.

Convoqué par les deux plaignantes pour se faire réprimander suite à une plainte de son patron, Ali ne l'aurait pas entendu de cette oreille. Il aurait injurié les deux animatrices dans des termes orduriers, et, tentant de se dégager des mains de sa mère venue pour le calmer, aurait asséné un «coup de boule» à une des animatrices la gratifiant d'un nez tuméfié. Tout au long des trois audiences nécessaires

pour éclaircir cette affaire, Ali a toujours nié avoir donné un coup volontaire à la jeune femme.

Le juge Lachat a pourtant fondé sa conviction profonde suite au témoignage de cinq témoins indirects et aux premiers aveux d'Ali au moment de son arrestation le jour des faits. La séance de jeudi était réservée aux plaidoiries et au jugement.

FAITS GRAVES

Pour Jean-Marie Alliman défenseur d'une des plaignantes «il s'agit de ne pas banaliser les faits, il en va de la crédibilité de l'AJADA». Ali a porté atteinte à l'honneur et à la dignité des plaignantes, il s'agit d'appliquer une peine sévère a demandé Me Jean-Marie Alliman revendiquant pour sa cliente une indemnité de 1000 francs pour tort moral. Pour Me Rémy Erard défenseur de Mme B. victime du «coup de boule» de la part d'Ali, même ton: l'affaire est grave en raison de la personnalité et de la fonction de la plaignante, animatrice de l'AJADA.

Le mandataire de Mme B. demande que dans le contexte pénible dans lequel travaillaient les animatrices, un exemple soit fait et une peine exemplaire infligée. Outre la condamnation du prévenu, les deux avocats ont demandé l'expulsion du jeune Turc du territoire suisse. Tout

autre ton chez Me Jean-Marc Gigon avocat d'Ali qui plaide la présomption d'innocence faute de preuves suffisantes, convaincu qu'il est du rôle de bouc émissaire joué bien malgré lui par son client jouissant par ailleurs d'un casier judiciaire vierge.

«Vous n'avez pas admis de vous faire gronder par ces da-

mes...» a dit en préambule le juge Lachat avant d'expliquer en émettant son jugement que la faute commise par Ali était grave, le «coup de boule» étant un acte grave, surnois et méchant et que l'absence de regret du prévenu ne laissait pas entrevoir un pronostic favorable autorisant le sursis. GyBi

PARTIS PRIS

Malaise à l'AJADA

Ce n'est pas la première fois qu'il nous est donné d'assister à une audience de tribunal suite à une plainte pénale déposée par les membres de l'AJADA à l'encontre d'attitudes jugées inconvenantes de l'un ou l'autre requérant d'asile.

Il est certain que depuis quelque temps l'AJADA est submergée par les tâches qui lui sont confiées et qu'une certaine nervosité s'empare de ses animateurs. Pourtant il y a comme un malaise.

Nous avons la naïveté d'imaginer que l'accueil de requérants d'asile ressort de la compétence de gens formés au travail social, aptes à désamorcer l'insécurité et la violence inévitables au sein d'une population perturbée par la force des évé-

nements vécus. Tous les travailleurs sociaux savent qu'un fois ou l'autre ils peuvent être l'objet de menaces voire même de voies de fait de la part de leurs clients généralement en état de faiblesse.

Cela étant il ne viendrait pas à l'idée d'un assistant social de déposer plainte contre son client. Son travail consiste justement à le mettre en confiance et à ne pas établir avec lui de rapports de force contraignants. S'occuper d'une population aussi fragile que les requérants d'asile demande compétence et recul face aux événements.

Parfois la générosité et le besoin d'aider masquent un solide besoin de pouvoir. Ne pas en être conscient engendre blessures et frustrations et pourquoi pas le recours ultime au Pouvoir suprême: celui du tribunal appelé à jouer le rôle de père fouettard. Gladys BIGLER

La CJA s'oppose aux mesures céréalières

Assemblée des délégués de la Chambre jurassienne d'agriculture

Réunis en Assemblée des délégués présidée par Jean Paupe en présence du ministre Jean-Pierre Beuret, quelque 150 représentants des milieux agricoles regroupés dans la Chambre d'agriculture du Jura (CJA) ont voté hier à Bascourt une résolution dénonçant la baisse des revenus agricoles et exprimant l'inquiétude des paysans au sujet des mesures d'orientation de la production céréalière.

Les mesures fédérales d'orientation de la production céréalière prévoient de supprimer tous les suppléments de zones sur les primes de culture, ce qui permettra d'économiser quelque 80 millions de francs. Montant partiellement compensé par un paiement direct à la surface. Pour le secrétaire de la CJA Blaise Oriet, ce faisant, on pousse à la disparition des cultures céréalières dans les zones marginales.

Or il se trouve que dans cette affaire, le canton du Jura est la région de Suisse la plus concernée. Pour Blaise Oriet, il faut plutôt pratiquer une politique de paiements compensatoires, soit compenser par des paiements directs indépendants de la production, les handicaps naturels des zones marginales. Moyennant cette compensation,

toutes les exploitations auraient en partie à la production préservant ainsi l'agriculture de toutes les régions.

COMPÉTENCE, COURAGE ET SOLIDARITÉ

«...Dans les situations périlleuses, c'est la compétence et les qualités humaines qui font la différence. Il faut miser sur la formation, l'information, la lucidité, le courage, la solidarité et l'unité». Telle est la conclusion du rapport d'activité du secrétaire général Blaise Oriet et le point d'orgue de la résolution de la CJA. Par ailleurs la résolution dénonce les négociations du GATT demandant fermement que le dossier agricole soit retiré du cycle de l'Uruguay Round.

La CJA estime que le GATT réduit l'ensemble des problèmes et des valeurs au plus petit dénominateur commun quantitatif afin de les intégrer dans une pure rationalité commerciale. Or pour la CJA cette logique implique des conséquences aberrantes telles que la destruction sociale de pays entiers, la dépendance alimentaire, l'exode rural etc.

FISCALITÉ

La CJA estime que la baisse du revenu agricole jurassien moyen peut être estimée à 25% en 1990

par rapport à 1989. Dans les céréales panifiables la baisse de rendement est de 20%. A cela il faut ajouter une forte baisse des prix des céréales et du bétail bovin, deux productions traditionnelles de l'agriculture jurassienne.

Constatant que le fisc est plus réticent à répercuter une baisse de revenu qu'une hausse, la CJA a longuement discuté de cette situation avec le ministre François Lachat. Le ministre a exprimé son souci de parvenir à une taxation équitable des agriculteurs qui sont par ailleurs de fidèles électeurs... Tout le problème consiste donc à se mettre d'accord sur une base d'appréciation mutuellement reconnue. Une rencontre aura lieu prochainement pour examiner ce problème.

Par ailleurs, soucieux de créer un coude à coude jurassien en matière d'agriculture, le service d'économie rurale dirigé depuis le début de l'année par Bernard Beuret, et la CAJ ont décidé de constituer un groupe de réflexion pour analyser en profondeur les conséquences prévisibles de l'intégration européenne et pour définir les mesures à prendre. A relever encore que le Service d'économie rurale projette de s'installer prochainement à Courtémelon. GyBi

Des projets plein la tête

Assemblée du Syndicat chevalin des Franches-Montagnes au Boéchet

Le Syndicat chevalin des Franches-Montagnes s'est réuni jeudi soir au Boéchet en présence d'une soixantaine de personnes et sous la présidence de Charles-Auguste Broquet.

Le rapport présidentiel a passé en revue concours cantonaux et concours fédéraux. Lors des premiers, 172 juments ont été primées contre 179 l'an passé; les deuxièmes ont enregistré 444 chevaux et la distribution de 143.000 fr de primes d'élevage. Durant la saison de monte 90, aucun signe de métrite équine n'a été détecté; il sera tout de même procédé à des contrôles toutes les trois semaines durant la saison 91.

Jean Boillat, rapporteur de la Société d'agriculture, a fait état du bon déroulement du Marché-Concours 90, malgré une diminution des entrées (3000 de moins qu'en 89). L'édition 91 de la grande fête équestre aura lieu

les 7 et 8 août avec pour hôte d'honneur le Territoire de Belfort.

Les comptes 90 qui présentent un solde positif de l'ordre de 10.000 fr et une augmentation de fortune de quelque 1600 fr ont été acceptés par les ayants droit. L'assemblée a également ratifié la proposition du comité, soit une augmentation de 550 fr du salaire de la gérante (Mme Gabrielle Cattin), ce qui porte son salaire annuel à 1800 fr.

BEAUCOUP DE PROJETS

Au chapitre des activités de l'année en cours: un projet de croisement avec un étalon demisang pour améliorer la race Franches-Montagnes, conserver sa docilité et sa rusticité et obtenir un cheval d'équitation et de loisir (pour l'heure, le Haras attend le feu vert de la division fédérale agricole); et des épreuves

d'attelage de promotion CH sur territoire jurassien qui ont d'ailleurs débuté l'automne passé. Pour ces épreuves, la Fédération jurassienne d'élevage chevalin propose quatre places de qualification: Bure, Pleigne, Tavannes et Saignelégier (le 16 juin, au Manège des Franches-Montagnes). Le 28 avril, toujours au manège à Saignelégier: concours amical d'attelage et le 21 juillet, journée des Syndicats. Cette dernière, selon l'idée d'Emile Dubail, du Syndicat franc-montagnard du demisang, devant permettre de créer une émulation en dehors de tout classement officiel.

Un changement intervient au comité: Hubert Pittet, des Bois, démissionnaire, sera remplacé par Christophe Cerf. Les cotisations sont maintenues à 10 fr et 20 fr pour les contrats d'élevage; la retenue sur les primes d'élevage sera de 5%. (ps)

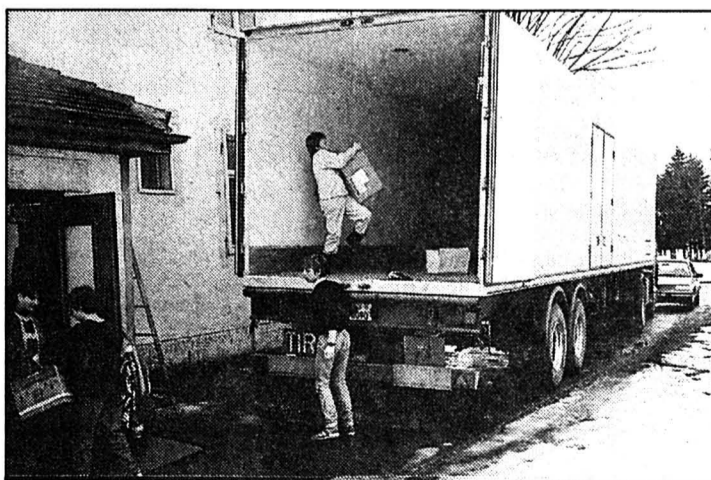
Un convoi pour la Roumanie

Une délégation de Saignelégier à Lacusteini de Sus

Jeudi matin, des élèves de 9e et 8e des écoles de Saignelégier se sont faits alertement les muscles, en remplissant deux gros camions-remorques, à l'ancienne école des Cerlatez où étaient stockés habits, médicaments, nourriture et matériel scolaire destinés au village roumain de Lacusteini de Sus.

Alors qu'hier à l'aube, les neuf délégués du chef-lieu de district montaient dans le bus pour accomplir leur grand voyage, les camions étaient déjà partis pour effectuer la pesée des marchandises à Bâle.

Ils se retrouveront à Lacusteini dimanche soir ou lundi matin. (ps)



Enthousiastes, les écoliers ont chargé le matériel. (ps)

CARNET DE DEUIL

LES BREULEUX. - Mme Lucie Jeandupeux, née Paratte, s'est éteinte à La Chaux-de-Fonds après une dizaine de jours d'hospitalisation. Agée de 85 ans, la défunte était la fille d'Alfred Paratte, marchand de chaussures.

Elle avait travaillé au commerce familial jusqu'au jour de son mariage avec M. Charles Jeandupeux, coiffeur. Le couple a élevé trois enfants. Après le décès de son époux survenu en 1960 déjà, Mme Jeandupeux avait travaillé à l'établi.

Personne énergique et agréable, la disparue comptait un large cercle d'amis. (y)

Patinoire de Delémont: le dégel

Dialogue renoué entre le Gouvernement et la Commission

Le Gouvernement jurassien a rencontré une délégation de la Commission exécutive pour l'implantation d'une patinoire régionale à Delémont. Le rapport de faisabilité élaboré par la fiduciaire suisse des hôteliers à Montreux a été longuement étudié et commenté au cours de l'entretien qui peut être qualifié de fructueux et constructif.

Considérant l'évolution de

l'environnement économique, il s'avère que le dossier patinoire peut être réexaminé sous un angle nouveau. Au terme de la séance de mercredi soir, il a été convenu de provoquer une nouvelle rencontre pour une approche plus globale des besoins régionaux liés à la pratique du hockey et des sports de glace dans notre région. (Comm-gybi)

JURA

Urgence médico-dentaire: di et jours fériés. ☎ 066/66 34 34. Médecins: Dr Boegli. ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis. ☎ 51 12 84; Dr Mey-

rat. ☎ 51 22 33. Saignelégier: Dr Baumeler. Le Noirmont. ☎ 53 11 65; Dr Bosson. Le Noirmont. ☎ 53 15 15; Dr Tettamaniti. Les Breuleux. ☎ 54 17 54.

Pharmacie des Franches-Montagnes. ☎ 039 51 12 03. Sa ouverte jusqu'à 16 h. di 10-12 h. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01.

COMMUNIQUÉS

Cartier poursuit son intégration

Cartier communique:
Poursuivant sa politique d'intégration industrielle horlogère, le groupe Cartier a créé ces derniers mois plus de 150 emplois dans le Jura suisse.
Cette politique d'intégration entraîne le rapatriement dans ses propres unités de production d'une grande partie des fabrications du groupe anciennement sous-traitées. Ainsi, à Saint-Imier, Cartier a créé 71 emplois dans un site de production destiné à assembler près de 60% de la production horlogère du groupe.
En outre, Cartier a repris

Paolini S.A. à La Chaux-de-Fonds, 16 emplois; l'unité de polissage Leuenberger S.A., 22 emplois; 14 emplois chez Complications S.A. à La Côte-aux-Fées et 28 emplois dans l'usine Prodor de Genève.
Parallèlement, la prise de participation de Cartier à hauteur de 50% dans l'unité de production des boîtes Cristalor appartenant au groupe Ebel devrait permettre de renforcer le partenariat qui existe depuis de nombreuses années entre les deux groupes et d'optimiser les synergies de production. (comm)

NE Xamax: gare aux parcages

La police communique que:
A l'occasion des matches de football au stade de La Maladière, le parcage des véhicules est organisé par la police, au sud du stade, à l'est de celui-ci ainsi que sur la RC5.
Le parc des Jeunes Rives est également à disposition.
Afin de faire face à l'anarchie

qui s'installe en la matière sur les rues adjacentes, la police de la ville sera contrainte de prendre des mesures énergiques.
Elle procédera à des opérations de contrôles systématiques et traquera les récalcitrants.
Elle fera appel, en cas de nécessité, à la dépanneuse pour des mises en fourrière. (comm)

VOTATIONS FÉDÉRALES

Mots d'ordre des DS

La section neuchâteloise des Démocrates suisses (ex-Action nationale) communique:
Droit de vote et d'éligibilité à l'âge de 18 ans: OUI. - Les jeunes d'aujourd'hui font preuve de maturité et sont suffisamment capables de prendre des responsabilités.
Initiative pour l'encouragement des transports publics:

OUI. - Nous trouvons justifié de consacrer 600 à 700 millions de francs pour les transports publics, tirés des droits et surtaxes sur le carburant. Selon le Conseil fédéral on disposerait annuellement de cette somme au moins pour les routes. Or, notre gouvernement ne dit pas que 80% de nos routes nationales sont construites. (comm)

FAITS DIVERS

Trois blessés au Quartier

Un automobiliste de La Chaux-de-Fonds, M. Hanifi Gezingi, 28 ans, circulait du Quartier aux Ponts-de-Martel, hier à 6 h 45, lorsque, dans un virage à droite, au lieu-dit La Molta-Dessus, il a perdu la maîtrise de sa voiture.
Le véhicule a alors traversé la chaussée de droite à gauche, pour terminer sa course une

quinzaine de mètres plus loin sur l'accotement, contre un talus. Blessés, M. Gezingi, ainsi que les deux passagers, MM. Goplu Hayra, 26 ans et Pekoz Huceyin, 27 ans, également domiciliés à La Chaux-de-Fonds, ont été transportés à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds par ambulance.

LE NOIRMONT



Heureuse la souffrance qui nous conduit de l'ombre à la lumière, d'une vie somnolente aux radieuses assurances de la foi.

Avec tous ceux qui l'ont connue et aimée nous prions le Seigneur pour notre chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie

Madame Berthe PARATTE-ERARD

qui nous a quittés, aujourd'hui, dans sa 90e année, après une pénible maladie, réconfortée par les sacrements de l'Eglise.

Qu'elle trouve auprès de Dieu, la paix et la joie.

Madame et Monsieur Joseph Baume-Paratte, leurs enfants et petits-enfants, Le Noirmont, Bangkok et Saïgnelégier;

Les enfants et petits-enfants de feu Henri Paratte, La Chaux-de-Fonds, Lausanne et Le Locle;

Madame et Monsieur Michel Paratte-Paratte et leurs enfants, Le Noirmont;

Monsieur et Madame Georges Paratte-Brossard et leurs enfants, Le Noirmont;

Madame Colette Paratte et ses enfants, Bernex et Genève;

Mademoiselle Carmen Girardin, La Chaux-de-Fonds;

Les familles de feu Arnold Erard-Froidevaux;

Les familles de feu Joseph Paratte-Gigy,

ainsi que les familles parentes et alliées.

LE NOIRMONT, le 1er mars 1991.

La célébration eucharistique et le dernier adieu auront lieu le 4 mars 1991 à 14 h 30 au Noirmont.

Notre maman repose à la chapelle mortuaire du Noirmont.

Selon le désir de la défunte, en lieu et place de fleurs, veuillez penser au Centre missionnaire Le Noirmont, ccp 23-5433.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Et la parfaite joie arrive avec le soir, pour qui sut avec fruit employer la journée.

Madame Ida Buffat-Schalk, à Vérossaz, et famille;
Madame Marthe Domeniconi-Schalk, à Lausanne;
Monsieur et Madame Ernest Schalk, à Lausanne;
Monsieur Roger Laurent, à Mons, France, et famille;
Madame Lucy Weill,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Marcel SCHALK
professeur de musique

enlevé à leur tendre affection subitement vendredi, dans sa 84e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er mars 1991.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire, lundi 4 mars, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Madame Lucy Weill Parc 9 ter.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Ne soyez pas surpris de ceci, car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les tombeaux commémoratifs entendront sa voix et sortiront.
Jean 5, v. 28.

La famille de

Monsieur Paul DROZ

a le chagrin de faire part de son décès, survenu mardi, dans sa 94e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 26 février 1991.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile: 3, rue du Chasseron.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.



EN SOUVENIR
Monique COSANDEY BIEDERMANN
1986 - 2 mars - 1991

5 années se sont écoulées sans que tu puisses nous dire un dernier adieu. Tu es toujours présente dans nos pensées.

Ta famille qui ne t'oubliera jamais.

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de notre cher

GRÉGORY

nous remercions sincèrement tous ceux qui nous ont entourés. Votre présence, vos messages et vos dons ont été un dernier hommage à sa trop courte existence.

Notre reconnaissance va également au personnel du Centre IMC, de Wildermeth et de l'Hôpital de l'Île.

TAVANNES, mars 1991.

CLAUDINE, JACQUES ET CARINE STEINER.
LES FAMILLES PARENTES.

CAFÉ DU MUSÉE

Lundi 4 mars
fermé pour cause de deuil.

28-12363

LES CONTEMPORAINS DE 1954

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles PERRET

papa de M. Laurent Perret.

28-127182



Société éditrice et imprimeur:
L'Impartial S.A.
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial,
rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
T (039) 211 135 - Télex 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 285 852.
Fax: Administration 039 - 281 419.
Tirage contrôlé (REMP) 31.072.

LE GROUPEMENT DES CONTEMPORAINS DE 1916 DU LOCLE

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Charles PERRET

dont il gardera le meilleur souvenir.

28-140147

TRAMELAN

Les jours de l'homme sont comme l'herbe;
Il fleurit comme la fleur des champs;
Que le vent souffle sur elle, et voici qu'elle n'est plus;
Mais la bonté de l'Eternel pour ceux qui le craignent
Subsiste de tout temps et à toujours.
Psaume 103: 15-17

Madame Karin Kummer-Hediger:

Christian Kummer,
Thomas Kummer et son amie Florence Comment,
Anne-Karin Kummer et son ami Romain Girod;

Madame Jeanne Kummer-Vuilleumier;

Monsieur et Madame Walter Hediger-Graf:

Madame et Monsieur Ruth et Guido Trevisan-Hediger, les enfants et les petits-enfants,

Monsieur et Madame Walter et Cesarina Hediger-Bigotti et les enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Monsieur Francis KUMMER
Industriel

enlevé à leur tendre affection dans sa 70e année, après une cruelle maladie.

TRAMELAN, le 28 février 1991
Rue du 26-Mars 50.

La cérémonie aura lieu le mardi 5 mars, à 14 heures, à l'église réformée de Tramelan.

En sa mémoire, vous pouvez penser au Service de soins à domicile, Tramelan, ccp 25-6403-3, ou à la Ligue suisse contre le cancer, Berne, ccp 30-5257-5.

Cet avis tient lieu de faire-part.

91-974

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA FABRIQUE DE MACHINES KUMMER FRÈRES S.A., TRAMELAN

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Francis KUMMER
président du Conseil d'administration

dont ils conserveront le meilleur souvenir.

Pour la cérémonie funèbre, prière de se référer à l'avis de la famille.

91-974

SONVILIER

La nature était sa joie de vivre. Sa vie ne fut que bonté et dévouement. C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.

Madame Edmée Leisi-Grimm;

Madame et Monsieur Gino Belli-Leisi, leurs filles Stéphanie et Sylvie;

Madame Françoise Leisi;

Madame Jeannette Speich-Leisi, ses enfants et petits-enfants;

Mademoiselle Edwige Grimm;

Monsieur André Grimm et Madame Simone Racine, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles Gerber, Schindler, Houriet, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur André LEISI

leur cher époux, papa, grand-papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 77e année, après une longue maladie.

L'incinération aura lieu lundi 4 mars à 11 heures au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Madame Edmée Leisi
Chemin des Granges 11
2615 Sonvilier

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

MARTEL-DERNIER

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son deuil, la famille de

MONSIEUR AURÈLE ROBERT

remercie toutes les personnes qui l'ont entourée, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

28-127158

Programmes TV de samedi

Suisse romande	TCR Téléciné	France 1
9.30 Zap hits 9.50 et 12.25 Ski alpin (Chaîne alémanique). 10.10 A nous la rue Documentaire. 10.25 Signes 10.55 «éCHO» les chouchous du fisc. 11.30 Sam, ça suffit! (série) 11.55 Les routes du paradis (série) 12.45 TJ-midi 13.05 Lance et compte (série) 13.50 Campus show (série) 14.15 Vidéomania 14.30 Temps présent 15.20 La merveilleuse aventure de l'automobile De 1940 à 1960. 16.10 Magellan 16.40 Crime story (série) 17.25 Zap hits 18.10 Ballade 18.30 5 de der 19.00 Tirage de la loterie 19.05 Le fond de la corbeille 19.30 TJ-soir 20.05 Carnotzet (série) 20.25 Contre toute attente Film de T. Hackford (1984), avec R. Ward, J. Bridges, J. Woods. 22.30 TJ-flash 22.40 Fans de sport	8.30 La garçonnère Comédie américaine, de Billy Wilder, (1960). 10.35 Jeunesse: Punky Brewster 11.55 Alerte sur Washington Thriller américain, (1985). 13.30* Ma sorcière bien-aimée 14.00 Le Grand bleu (version longue) Comédie dramatique, (1988). 16.40 Jeunesse: Kissifur 17.45 Timerider, le cavalier du temps perdu Comédie dramatique, (1981). 19.15* China Beach 20.06* Les bébés 20.09* Ciné-journal suisse	6.30 Spécial info 8.25 Télé shopping 8.55 Club Dorothée 11.00 Un samedi comme ça 11.30 Jeopardy 12.00 Tournez... manège 12.30 Le juste prix 12.53 Météo - Trafic infos 13.00 Journal 13.15 Reportages Sans famille. 13.50 La Une est à vous 13.55 Salut les homards (feuilleton)
A 23 h 40 La toile d'araignée Film de Steven Rosenberg (1976), avec Paul Newman, Joanne Woodward, Tony Franciosa. 1.25 Bulletin du télétexte	20 h 15 L'enfer après l'enfer Drame américain de Rick Rosenthal, avec John Lithgow, Ralph Macchino, (1988). Un drame poignant sur un sujet malheureusement d'actualité, la guerre. Après avoir combattu plusieurs années dans l'enfer du Vietnam, un soldat doit affronter le choc du retour. Profondément marqué par ce qu'il a vécu, il va tenter de renouer le contact avec son fils qu'il n'a pas revu depuis quinze ans...	A 14 h 50 Stingray Série de Richard Colla, avec Nick Mancuso, Susan Blakely, Robin Douglass, etc. Premier épisode. Eddie, un jeune producteur, est victime d'un enlèvement. Avant de le relâcher, ses ravisseurs lui font subir un lavage de cerveau. 17.25 Mondo dingo 17.55 Trente millions d'amis 18.25 Une famille en or 18.50 Marc et Sophie (série) 19.20 La roue de la fortune 19.50 Loto: 1 ^{er} tirage rouge 20.00 Journal, tapis vert, météo 20.55 Loto: 2 ^e tirage rouge 21.00 Surprise sur prise 22.40 Ushuaia 23.40 Formule sport 0.35 Au trot 0.40 TF 1 dernière 1.00 Météo - Trafic infos 1.05 Samedi après minuit 2.05 Les aventures de Caleb Williams (feuilleton) 3.35 L'histoire de la vie

Programmes TV de dimanche

Suisse romande	TCR Téléciné	France 1
9.35 Zorro (série) 10.00 Messe 11.00 Tell quel AVS sans retraite: vieillir au rabais. 11.25 Table ouverte 12.40 Allocation de F. Cotti A l'occasion de la Journée des malades. 12.45 TJ-midi 13.05 21, Jump Street (série) 13.55 Agence tous risques (série) 14.40 Cosby show (série)	8.30 Jeunesse: Punky Brewster 9.30 Le plus escroc des deux Comédie américaine, (1989). 11.20* La recette du chef 11.25 La novice Drame franco-italien, (1984). 12.50 Jeunesse: Dinky Dog 13.00* China Beach. 13.50 Tiny Toons Série. 14.15 Quatre du Texas Western américain, (1963). 16.10 Veuve mais pas trop Comédie américaine, (1988). 17.55 Jeunesse: Pénélope 18.15 Bing Série comique. 19.10 Jeunesse: Kissifur 19.40* Ma sorcière bien-aimée 20.06* Les bébés 20.09* Ciné-journal suisse	8.05 Le Disney club 10.05 Club Dorothée 10.55 Les animaux de mon cœur 11.25 Auto-moto 12.00 Tournez... manège 12.30 Le juste prix 13.00 Journal 13.20 Hooker (série) 14.15 Rick Hunter, inspecteur de choc (série) 15.10 Agence tous risques (série) 16.10 Vidéogag 16.40 Disney parade 18.00 Téléfoot 18.50 Loto sportif 19.05 7 sur 7 20.00 Journal
A 15 h 05 Planète nature Serengeti, parc national. 15.50 Le plus grand cirque du monde Ringling, Barnum et Bailey Circus. 16.40 Le petit baigneur Film de R. Dhery (1967), avec L. de Funès, R. Dhery, C. Brosset, etc. 17.00 Football (Chaîne alémanique). 18.10 TJ-flash Votations fédérales. 18.15 Racines 700 Le manteau blanc des Cisterciens. 18.30 Fans de sport Football, boxe. 19.30 TJ-soir 20.00 Lotorie 20.45 Inspecteur Derrick (série) 21.45 Bleu nuit Seuls restent les arbres. 22.40 Le fond de la corbeille 22.55 TJ-flash 23.00 Table ouverte 0.15 Bulletin du télétexte	20 h 15 260 Chrono (No Mans' Land) Film policier américain de Peter Werner, avec Charlie Sheen, Randy Quaid et Bill Duke, (1987). Un polar efficace et rythmé qui «tient» la route. Benjv Taylor est un jeune flic de Los Angeles passionné de voitures de sport. Il a froidement tué un policier. Benjv est chargé de l'affaire. Sa technique: faire la connaissance de Varrick, obtenir sa confiance pour apprendre ses trucs...	A 20 h 55 Deux superflics Film d'Enzo Barboni Clucher (1977), avec Terence Hill, Bud Spencer. Les péripéties de deux petits malfrats engagés malgré eux dans la police de Miami. Durée: 115 minutes. 22.35 Les films dans les salles 22.40 Bronco Billy Film de C. Eastwood (1979), avec C. Eastwood, S. Locke, G. Lewis. Durée: 115 minutes. 0.20 Au trot 0.25 TF 1 dernière 0.50 Intrigues (série) 1.15 Concert Soirée Mozart. 2.20 Les aventures de Caleb Williams (feuilleton) 3.55 Histoire de la vie De la matière naquit la vie. 4.45 Musique 5.05 Histoires naturelles

France 2	France 3	La Cinq
9.05 Sucrée... salée 10.35 Hanna Barbera dingue dong 11.40 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau 500 millions d'années sous la mer. 12.35 Les mariés de l'A2 13.00 Journal - Météo 13.20 Objectif éducation 13.55 Animalia 14.50 Sport passion: rugby 17.30 Un duo explosif (série) Cause toujours. 17.55 Le chevalier du labyrinthe 18.25 Flash info 18.30 L'appart Feuilleton de C. Spiero.	7.30 Sept jours du monde 8.00 Samdynamite 10.30 Espace 3 11.50 L'homme du jour 12.00 Les titres de l'actualité 14.00 Rencontres 15.00 Dynamo Le vin. 15.30 Enfance Ecouter les enfants.	12.45 Le journal 13.35 L'homme de l'Atlantide 14.35 Simon et Simon 15.30 En direct des courses 15.45 Galactica 16.30 Superkid 17.15 Riptide 18.00 Intégral 18.30 Happy days 19.00 L'enfer du devoir 20.00 Le journal 20.45 Police Story (téléfilm) 22.15 La leçon de justice
A 19 h La valise en carton Feuilleton de Michel Wyn, avec Irène Papis, Maurice Barrier, Sophie Rodrigues. Premier épisode. 20.00 Journal - Météo 20.50 La milliardaire (feuilleton) Dernier épisode. 22.20 Bouillon de culture 23.50 Journal - Météo 0.15 Médecins de nuit (série) La dernière nuit. 2.00 Magnétosport	A 16 h Le tourisme cannibale Sur les traces d'un groupe de riches touristes européens et américains au pays des Papous. Un regard aigu posé par Dennis O'Rourke sur le choc de deux mondes: l'un civilisé, l'autre primitif. 17.00 Anicroches 18.00 Mégamix 19.00 Le 19-20 de l'information 19.12 Editions régionales 20.00 Le dessous des cartes 20.05 Histoire parallèle Semaine du 2 mars 1991. 21.00 Le lutteur Téléfilm de M. Ljäs. Les pathétiques errances d'un ancien lutteur de foire placé dans un hospice. 22.30 Soir 3 22.45 Les habitants Film d'animation. 23.00 Live Bernadette. Une jeune femme, abandonnée à sa naissance, se penche sur son destin. 24.00 Série rose Lola ou le mois d'août rue de Bucy - Lucette ou la belle crémière. 0.30 L'heure du golf Open de la Méditerranée.	La Six 12.05 Ciné 6 12.30 Ma sorcière bien-aimée 13.00 Aline et Cathy 13.25 Madame est servie 13.55 L'homme invisible 14.45 Laramie 15.35 Les espions 16.30 Hit, hit, hit, hurra 16.40 Le Saint 17.35 L'homme de fer 18.30 Les têtes brûlées 19.20 Turbo 19.54 6 minutes 20.00 Madame est servie 20.35 Les feux de l'été Téléfilm de R.M. Brown. 23.50 6 minutes 23.55 Rap line 0.30 Boulevard des clips 2.00 Carnaval à Baranquilla 2.50 Venise

France 2	France 3	La Cinq
8.45 Emissions religieuses 12.05 Dimanche Martin Ainsi font, font, font. 13.00 Journal 13.20 Dimanche Martin Le monde est à vous. 14.55 Mac Gyver (série) 15.45 Dimanche Martin L'école des fans, avec Philippe Lavil. 16.35 Euroflics (série) Une valise peu diplomatique. 17.30 L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde Le sourire du morse. 18.35 Stade 2 19.30 Maguy (série) 20.00 Journal	7.15 L'heure du golf 8.00 Samdynamite 10.30 Mascarnes 12.00 Les titres de l'actualité 13.00 D'un soleil à l'autre 13.30 Musicales 14.30 Sport 3 dimanche 17.30 Montagne Deux patins et un banc. 18.00 Amuse 3 19.00 Le 19-20 de l'information 20.05 Benny Hill	12.45 Le journal 13.20 Wonder Woman 15.05 Arnold et Willy 15.30 En direct des courses 16.00 Lou Grant 17.05 Bergerac 18.10 La loi de Los Angeles 19.00 L'enfer du devoir 20.00 Journal 20.45 Plein les poches pour pas un rond (film) 22.15 Ciné Cinq 22.30 L'homme des vallées perdues (film)
A 20 h 50 Coplan Coplan et la filière argentine, téléfilm de Roger Andrieux, avec Philippe Caroit, Pierre Dux, Jean-Pierre Kalfon, etc. Coplan doit démanteler une organisation criminelle qui blanchit l'argent de la drogue. 22.20 Empreintes Le pouvoir et les artisans des XVII ^e et XVIII ^e siècles. 23.20 Journal 23.45 Le Saint (série) La comtesse charitable.	A 20 h 40 Festival du cirque Le 14 ^e Festival mondial du cirque de demain. Surnommée la Déesse d'or, Tara, venue de la République populaire de Mongolie, a obtenu une médaille d'or pour son numéro de contorsions qui est un hommage à la statuaire bouddhiste. 22.00 Le divan Avec Martin Lamotte. 22.20 Soir 3 22.40 Fury Film de F. Lang (1936, v.o.), avec S. Tracy, S. Sidney, W. Abel. La foule s'acharne sur un homme accusé injustement d'un rapt d'enfant. 0.10 Carnet de notes Ouverture des Noces de Figaro, de W.A. Mozart, interprétée par l'Octuor à vent de Paris.	La Six 12.05 Murphy Brown 12.30 Ma sorcière bien-aimée 13.00 Aline et Cathy 13.25 Madame est servie 13.55 La famille Ramdam 14.20 Quiz cœur 15.35 Laredo 16.25 L'ami des bêtes 17.15 Roseanne 17.40 L'homme de fer 18.30 Les routes du paradis 19.25 Culture pub 19.54 6 minutes 20.00 Madame est servie 20.30 Sport 6 20.35 L'amour sous garantie Téléfilm de N. Miller. 22.20 Capital 22.35 Désirs sous les tropiques Film de F. Leroi. 24.00 6 minutes

Eurosport
12.00 Eurosport am Samstag: Ski alpin, Bob, Golf, Radsport, Segeln, Skisport. 19.00 International motor sport. 20.00 Skisport: freestyle. 20.30 Bob: Zweier-Weltcup. 21.00 Boxen live. 23.30 Ski alpin. 24.00 bob. 0.30 Radsport.

Eurosport
10.00 Trans world sport. 11.00 Basketball. 12.00 Eurosport am Sonntag. 19.00 Bob. 19.30 Radsport. 20.30 Leichtathletik. 21.30 Dokumentation. 22.30 Ski nordisch. 23.30 Volleyball. 0.30 Golf.

Suisse alémanique	Suisse italienne
12.25 Ski: Weltcup. 11.10 Schulfernsehen. 11.55 Il Italiano. 13.25 Teleski. 14.00 Nachschau am Nachmittag. 15.40 Gala BRT Montreux 1990. 16.15 Sehen statt hören. 16.45 Barock. 17.30 Telesguard. 18.00 SEISMO. 18.45 Schweizer Zahlenlotto. 18.55 Öisi Musig. 19.30 Tagesschau. 20.00 Piano-Poesie. 20.15 Wetten, dass...? 22.10 Tagesschau. 22.25 Sportpanorama. 23.20 Petroleum-Miezen (film). 0.50 Jazz-in.	9.50 et 12.15 Sci. 13.00 TG tredici. 13.15 Tele-revista. 13.30 Centro. 14.30 Aurelia (film). 16.00 Bersaglio rock. 16.25 Il Galilei. 17.15 Giro d'orizzonte. 17.50 A conti fatti. 18.00 Scacciapensieri. 18.30 Il vangelo di domani. 18.40 Alfazeta. 19.00 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Ladri di saponette (film). 21.45 TG-sera. 22.05 Sabato sport. 23.55 Teletext notte.

Suisse alémanique	Suisse italienne
10.00 Röm.-kath. Gottesdienst zum Krankensonntag. 11.00 Die Matinee. 12.30 Das Sonntagsinterview. 13.00 Entdecken + Erleben. 13.45 Telesguard. 14.05 Die wahre Geschichte des Spit Mac Phee. 14.30 Abstimmungs-Studio. 17.00 Fussball. 18.05 Abstimmungs-Studio. 19.30 Tagesschau. 20.05 Tatort. 21.35 Film top. 22.15 Sport in Kürze. 22.25 Die Abstimmungsrunde. 22.55 Das Sonntagsinterview.	15.40 Francis all'accademia (film). 16.55 TG-Edizione speciale. 17.00 Calcio. 17.30 Superflip. 17.55 Notizie sportive. 18.00 Natura amica. 18.35 La parola del Signore. 18.45 A conti fatti. 19.00 Domenica sportiva. 19.45 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.20 Re mistero. 21.45 Nautilus. 22.30 TG sera. 22.40 Domenica sportiva. 23.00 Telegiornale. 24.00 Teletext notte.

RAI	Italie 1
16.30 Sette giorni al Parlamento. 17.05 Il sabato dello zecchino. 18.00 TG 1-Flash. 18.05 Estrazioni del lotto. 18.10 Più sa-ni, più belli. 19.25 Parole e vita. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.40 41.mo Festival della canzone italiana, in Eurovisione di Sanremo. 23.00 Telegiornale. 0.30 TG 1-Notte.	10.00 Linea verde. 11.00 Santa messa. 11.55 Parola e vita. 12.15 Linea verde. 13.00 TG l'Una. 13.30 TG 1-Notizie. 13.55 Tototv. 18.15 90.mo minuto. 18.40 Domenica in... 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sceneggiato. 22.10 La domenica sportiva. 24.00 TG 1-Notte.

RAI	Italie 1
10.00 Linea verde. 11.00 Santa messa. 11.55 Parola e vita. 12.15 Linea verde. 13.00 TG l'Una. 13.30 TG 1-Notizie. 13.55 Tototv. 18.15 90.mo minuto. 18.40 Domenica in... 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sceneggiato. 22.10 La domenica sportiva. 24.00 TG 1-Notte.	10.00 Linea verde. 11.00 Santa messa. 11.55 Parola e vita. 12.15 Linea verde. 13.00 TG l'Una. 13.30 TG 1-Notizie. 13.55 Tototv. 18.15 90.mo minuto. 18.40 Domenica in... 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sceneggiato. 22.10 La domenica sportiva. 24.00 TG 1-Notte.

TV - À PROPOS

L'éthique professionnelle malmenée ou respectée

Le droit de savoir, l'emploi du conditionnel, les mots-leurres: il est ci-contre, question aussi de texte. Ou sont donc les informations visuelles? Parfois sur un visage, de ce général, par exemple qui, selon «Télérama», en est arrivé à dire: «Les troupes seront engagées quand elles seront engagées si elles doivent être engagées». Le «Canard enchaîné» en a peut-être fait ses délices!

Mais voyons comment cela se passe avec quelques images. Concert Isaac Stern à Tel-Aviv (ou Jérusalem?), alors que l'on attend la réponse irakienne aux conditions posées par Bush.

Sirène d'alarme: aux premiers rangs, les spectateurs portent leur masque à gaz. Au fond de la salle, on voit des visages sans masques. Le concert continue, Stern joue. On oublie de montrer en un plan le lien entre l'interprète et son public. L'authentification de la situation dans l'espace manque, car la musique alors n'est pas une «preuve». Pas de conclusion, sinon une profonde méfiance devant une telle séquence!

Il y a déjà plusieurs jours, un abri de Bagdad était touché par deux missiles faisant de nombreuses victimes surtout civiles (ou uniquement civiles?). On vit ensuite une belle femme crier devant les caméras de la CNN: «Nous sommes des êtres humains», pour poursuivre par un rappel des droits de l'homme et du respect de la vie; tout cela en un français impeccable, avec une indignation émouvante qui semblait sincère. «Télérama»

(hebdomadaire français consacré à la télévision) affirme qu'une diplomate irakienne, Mme Suha Tiralhi, est la femme qui cria «Nous sommes des êtres humains». Le rapprochement entre l'image citée et l'information écrite est-il fondé?

Supposons que oui! Dès lors, on peut certes reconnaître à un diplomate un droit à l'indignation mais aussi se demander s'il ne s'agit pas de mise en scène pour les caméras complaisantes de la CNN...

Autre séquence restée dans les mémoires: des pilotes américains prisonniers qui déclarent, visiblement mal en point, que leur pays tue en Irak, ce qui provoqua une juste indignation. Mais voici maintenant des images de prisonniers irakiens de face ou torse nu, soutenu par des soldats saoudiens ou un autre dont le pantalon tombe sur les chevilles.

Les animateurs du «TJ Midi», lundi et mardi, eurent raison de rappeler les conventions de Genève qui ne furent pas respectées dans les deux cas. Cela nous conduit à rendre hommage à cette équipe romande, où l'on emploie le conditionnel, où l'on cite les sources, où l'on rappelle l'omniprésence des images contrôlées par divers censeurs, où l'on commente ce qui peut l'être en précisant si nécessaire qu'il s'agit d'hypothèses. Ainsi respecte-t-on le téléspectateur en exerçant son métier conformément à une éthique professionnelle rigoureuse...

FyLy

Guerre du Golfe: encore et toujours l'info...

Les commentaires sur la guerre du Golfe ont été plus nombreux que l'information vraiment vérifiée à son propos (du moins en début de semaine). La réflexion purement politique n'est ici pas notre lot, si celle, fréquente, sur le sens de l'information reçue par le truchement du petit écran devient de plus en plus importante.

A la base de toute information, il y a des faits. Les commentaires viennent ensuite. Or, nous sommes en train de subir une véritable «désinformation» dont il est essentiel de déjouer les mécanismes.

MON PAPA FAIT PIPI PLUS LOIN QUE LE TIEN...

Une autre guerre continue de se dérouler, absurde, celle des télévisions. Depuis quelques années, aux USA, CNN est venue perturber la sérénité de la prépondérance des trois grands, CBS, NBC, ABC. Lors du déclenchement des opérations terrestres, ce fut à qui l'annoncerait en premier.

NBC prétend avoir lancé la nouvelle à 20 h 26, heure locale. NBC affirme avoir été la première, interrompant - quel sacrifice! - un soap-opéra; à 20 h 27, ABC reconnaît sa «défaite»: elle n'intervint qu'à 20 h 32. Mais victoire: CNN a dû citer l'un de ses concurrents pour annoncer la guerre terrestre!

Incroyable, tout cela, ridicule, imbécile, du genre «mon papa fait pipi plus loin que le tien...!» Quelle importance y a-t-il d'annoncer un événement sur une

chaîne trois ou quatre minutes avant l'autre...

LE DROIT DE SAVOIR

Ouvrons des guillemets: «Nous sommes une armée d'hommes et de femmes libres qui avons le droit de savoir ce que l'on fait en notre nom» - fermons-les. Cette citation ne peut être le fait que d'un vrai démocrate. Devinette: qui en est l'auteur? Non, elle n'est pas due au général Schwarzkopf, derrière sa baguette dressée devant une carte!

Elle est attribuée par «Télérama» à un colonel américain, prononcée il y a vingt-cinq ans, pendant la guerre du Vietnam! Ce droit de savoir nous est, aujourd'hui, partiellement refusé. Une même image censurée est mise à disposition des télévisions du monde entier. Et les informations de base furent souvent, ces derniers temps, génialement contradictoires!

par Freddy LANDRY

Et une même image peut conduire à des commentaires très différents. Exemple: une équipe japonaise filme sur un aéroport iranien des avions irakiens. Qu'est-ce qui prouve qu'ils sont irakiens? Il faut en croire alors de fins connaisseurs de l'aviation militaire. Où est situé cet aéroport? Silence à ce propos. Quand sont-ils arrivés? On ne le sait pas... sauf un commentateur de TF1 qui affirme péremptoirement leur arrivée récente.



Montrer le visage d'un prisonnier, est-ce conforme aux conventions de Genève?

L'EMPLOI DU CONDITIONNEL

Le péremptoire dans l'esprit de TF1 s'accommode mal de l'emploi prudent et honnête du conditionnel. L'un des responsables de l'info sur TF1 où l'on nourrit en priorité le suspens, donc l'audimat, vient de déclarer: «De toute façon, le conditionnel, en télé, ça n'existe pas. Les téléspectateurs prennent tout pour du bon argent».

Que bel exemple de mépris des téléspectateurs! Il est vrai, à TF1, qu'on aime surtout faire tourner la roue de la fortune en bon argent comptant et vibrer le juste prix!

Hommage donc à ceux qui usent du conditionnel honnête, qui reste actuellement la base d'une information plausible qui respecte le téléspectateur: hommage donc à la TSR (surtout au TJ-Midi), à «La Cinq», en partie à A2.

LES MOTS-LEURRE

On aura, dans la première phase de cette guerre, parlé de «guerre propre», de «précision chirurgicale» - celle dont furent honorées les populations civiles en Irak? Les victimes civiles font partie pudiquement des «dégâts collatéraux». Les avions qui partent bombarder n'accomplissent pas une «mission», ils effectuent des sorties - entre joyeux copains? Et si un tir tombe sur ses propres troupes, faisant quelques victimes, on parle tout de même de «friendly fire»!

Il y eu les leurres mis en place par les Irakiens. Voici des mots qui deviennent des leurres et le plus vaste d'entre-eux dans l'ordre de nos préoccupations: les multiples tromperies de l'information. Mais cette fois, le téléspectateur, dans sa résistance, est fortement aidé par certaines équipes de télévision...

SUR GRAND ÉCRAN

La Chaux-de-Fonds

abc: Cycle Hitchcock: sa 15 h, 23 h, di 17 h 30, Strangers on the train; sa 17 h 30, Secret agent; sa 20 h 30, di 15 h, Notorious; di 20 h 30, I confess.

Corso: 16 h 30, 21 h, Un flic à la maternelle (I. Reitman), 12 ans; 14 h 30, 18 h 45, Halfaouine (F. Houghedir), 12 ans.

Eden: 15 h, 18 h, 20 h 45, Havana (S. Pollack, R. Redford), 12 ans.

Plaza: 14 h, 17 h 15, 20 h 30, Le Parrain III (Coppola, Pacino, Keaton), 16 ans.

Scala: 16 h, 18 h 30, 21 h, L'expérience interdite, (J. Schumacher).

Neuchâtel

Apollo 1: 15 h, 17 h 45 (V.O.), 20 h 30, sa aussi à 23 h, Green Card (P. Weir, G. Depardieu) pour tous; 2: 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Havana (S. Pollack, R. Redford) 12 ans; 3: 15 h, 17 h 45, 20 h 15, sa aussi à 23 h, Lacenaire (F. Girod, D. Auteuil, J. Poiret), 16 ans.

Arcades: 15 h, 20 h 15, Le Parrain III (Coppola, Al Pacino, D. Keaton).

Bio: 15 h, 18 h, 20 h 30, sa aussi à 23 h, Alice (Woody Allen, Mia Farrow), toutes les séances en V.O., 12 ans.

Palace: 16 h 15, 18 h 30, 20 h 45, sa aussi à 23 h, Un flic à la maternelle, (I. Reitman, A. Schwar-

zeneger), 12 ans; 14 h 30, La petite sirène (Walt Disney) pour tous.

Rex: 15 h, 18 h 15, 20 h 45, sa aussi à 23 h, On peut toujours rêver, (de et avec P. Richard, Smain).

Studio: 15 h, 18 h 15, 20 h 45, sa aussi à 23 h, L'opération Corned Beef, (J.-M. Poiré, C. Clavier), 12 ans.

Couvet

Cinéma Colisée: sa, di, 20 h 30, di 17 h 30, Le château de ma mère, (Y. Robert) pour tous; di 15 h, Chérie j'ai rétréci les gosses.

Saint-Imier

Cinéma Espace Noir: sa 21 h, di 17 h 30, 20 h 30, Tong Tana, (J. Roed sur Bruno Manser), V.O.

Tramelan

Cinématographe: sa 21 h 30, di 17 h, Rocky V, (J. Avildsen), 14 ans; sa 19 h, di 20 h, Un thé au Sahara (B. Bertolucci).

Bévilard

Cinéma Palace: sa, di 20 h 30, di 15 h 30, Maman j'ai raté l'avion, (C. Colombus).

Le Noirmont

Cinélucarne: sa 20 h 45, di 20 h 30, Un thé au Sahara (B. Bertolucci).

Les Breuleux

Cinéma Lux: sa, di 20 h 15, Un compagnon de longue date, (N. René), 16 ans.

Théâtre du Pommier: sa 20 h 30, di 17 h, «Le bal des jongleurs» de D. Fo, par le groupe Tumulte.

ST-AUBIN

La Tarentule: sa 20 h 30, di 17 h, «La grande scène» d'A. Schnitzler, par la troupe de la Tarentule.

SAINT-IMIER

Collégiale: di 17 h, récital d'orgue par C. Minder-Dumont (Cabanilles, Bach, Mendelssohn).

DELÉMONT

Salle du Château et Caveau: sa, festival rock, avec Blue Valentines, les Satellites, Dirty District.

AGENDA CULTUREL

LA CHAUX-DE-FONDS

Le P'tit Paris: sa 22 h, concert Florence Chitacumbi.

LE LOCLE

Temple: sa, 20 h 15, concert de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel, (Bach, Perrenoud, Bräm, Gutierrez, Mozart).

NEUCHÂTEL

Temple du Bas: di, 17 h, «La Nuit», concert de l'Orchestre de chambre de Neuchâtel; solistes: L. Pellerin (hautbois), E. Grimm (violin), A. Pfister (alto), (Bach, Perrenoud, Bräm, Gutierrez, Mozart).

TV Samedi Radio

ARD Allemagne 1

9.03 Expeditionen ins Tierreich. 9.45 Let's move. 10.03 Auslandsjournal. 10.45 ZDF-Info. 11.03 Der windhund und die Lady (film). 13.05 Europamagazin. 13.30 Haste Töne. 14.15 Galerie der Strasse. 14.30 Vorstoss ins ewige Eis. 15.00 Gesundheit! 15.45 Erstens. 16.00 Disney Club. 18.00 Sportschau. 19.00 Regionalprogramm. 20.00 Tagesschau. 20.15 Mord unter südlicher Sonne (film). 21.55 Ziehung der Lottozahlen. 22.10 Das Wort zum Sonntag. 22.15 Phil Collins. 23.00 Es war einmal in Amerika (film).

ARD Allemagne 2

12.35 Diese Woche. 12.55 Presseschau. 13.05 Natur und Medizin. 13.35 Klantreffen. 14.20 Mosaik. 15.05 Alfred J. Kwak. 15.25 Pippi ausser Rand und Band. 17.05 Raumschiff Enterprise. 18.10 Länderspiegel. 19.00 Heute. 19.30 Insel der Träume. 20.15 Wetten, dass...? 22.05 Das aktuelle Sport-Studio. 23.25 Das Phantom von Soho (film).

ARD Allemagne 3

14.30 Telekolleg II. 15.00 Sport 3 extra. 17.00 Nimm's Dritte. 17.30 Europäische Universitäten. 18.00 Vom Beten allein wird keiner satt. 18.30 Ebbes. 19.00 Lindenstrasse. 19.30 Planet Erde. 20.15 Dekalog. 21.15 Europäische Kostbarkeiten. 21.45 Nachrichten. 21.50 Nachtcafé. 23.20 Mary und Gordy. 0.55 Schlagzeilen.

tve Internacional

11.00 En jaque. 11.30 No te lo pierdas. 13.00 Encuentro juvenil con banesto. 14.00 Rockpop. 15.00 Telediario-1. 15.30 Cajon desastre. 16.30 Sabato deporte. 19.00 Antologia de la zarzuela. 20.00 Sette dias de España. 20.30 Telediario-2. 21.00 Informe semanal. 22.00 Tulsa, ciudad de lucha (film). 23.30 Querido cabaret. 0.30 En portada. 1.00 Jazz

La Première

9.10 Les choses de la vie. 11.05 Le kiosque à musique. 12.30 Journal de midi. 12.40 Caye de Première. 13.00 Forum-génération: face à un thème de société. 14.05 Dimension. 17.05 Vivement dimanche! 18.00 Journal du soir. 18.15 Journal des sports. 18.25 Revue de presse à quatre. 18.35 Propos de table. 19.05 Samedi soir. 22.05 Carnet de route. 23.30 Les cacahuètes salées. 0.05 Couleur 3.

RTN-2001

6.00 Infos SSR. 6.10 Clin d'œil. 7.00 Infos SSR. 7.10 Clin d'œil. 8.00 Infos SSR. 8.10 Clin d'œil. 9.00 Magazine du football. 10.00 Infos SSR. 10.05 Automoto 2001. 11.00 Pavillon B. 12.30 Infos SSR. 12.40 Pavillon B. 13.00 Dédicaces. 13.30 Pavillon B. 14.00 City Lights. 15.00 Infos SSR. 15.05 City Lights. 17.00 Infos SSR. 17.05 City Lights. 18.00 Infos SSR. 18.30 Infos RTN-2001. 18.45 Samedi-sports. 23.00 Couleur 3.

Fréquence Jura

8.10 Animation. 8.30 Revue de presse. 8.45 Lettre ouverte. 9.00 Infos. 9.15 Le zapper fou. 9.45 Sur le pont Moulinet. 10.00 Infos. 10.05 Le joker. 11.00 Infos. 11.05 Le joker (suite). 11.45 Jeu. 12.15 Info JU. 18.20 Animation. 18.30 Jura soir. 18.45 Le magazine des sports. 19.30 Les clés du succès. 21.00 Hockey sur glace ou animation. 23.00 Flash sportif. 23.05 Bal du samedi soir. 1.00 Couleur 3.

gjb Radio Jura bernois

Radio suisse romande 1. 9.00 De bouche à oreille. 9.35 Bonjour l'humeur. 10.30 Les dédicaces de Radio Jura bernois. 11.30 Mémento sportif. 12.00 Commentaire boursier. 12.30 Midi première. 12.45 Les activités villageoises. 13.00 La bonne occasion. 13.30 Tour de Suisse en musique populaire. 14.30 Gag à gogo. 15.30 Disco box. 17.00 Radio suisse romande 1.

TV Dimanche Radio

ARD Allemagne 1

14.25 Degrassi Junior High. 14.50 A-Z Lifeshow. 15.20 Schlucht des Verderbens (film). 16.45 Cartoons im Ersten. 17.00 ARD-Ratgeber. 17.30 Globus. 18.10 Sportschau. 18.40 Lidenstrasse. 19.10 Weltspiegel. 19.50 Sportschau-Telegramm. 20.00 Tagesschau. 20.15 Tatort. 21.45 Kulturreport. 22.30 Soldat, was nun? 23.15 Kurt-Weill-Revue.

ARD Allemagne 2

8.45 Verratene Grundrechte. 9.15 Zur Zeit. 9.30 Kath. Gottesdienst. 10.15 Die Matinee. 12.00 Das Sonntagskonzert. 12.47 Blickpunkt! 13.15 Damals. 13.30 Siebenstein. 13.55 Charlie Brown und Snoopy. 14.15 Löwenzahn. 14.45 Die letzte Reservate. 15.25 ZDF-Sport extra. 18.10 ML - Mona Lisa. 19.10 Bonn direkt. 19.30 Experiment Tierversuch. 20.15 Liebes Leben. 21.15 Tassilo. 22.15 Heute-Sport. 23.30 Infam.

ARD Allemagne 3

16.15 Hobbythek. 17.00 Geschichte der DDR. 17.45 Die sechs Siebeng'scheiten. 18.30 Treffpunkt. 19.00 Prominenz im Renitenz. 19.45 Eine Stadt wie im Roman. 20.30 Vorsätze. 21.00 Formen gewinnen. 21.45 Der Maler Heinrich Bürkel aus Pirmasens. 22.00 Nachrichten. 22.05 Sport im Dritten. 23.00 Wortwechsel. 23.45 Weisser Fleck. 0.30 Schlagzeilen.

tve Internacional

12.00 Domingo deporte. 14.00 Arco de triunfo. 15.00 Telediario-1. 15.30 Documental. 16.30 Domingo deporte. 18.30 Juego de niños. 19.00 Miguel Servet. 20.00 Siete dias del mundo. 20.30 Telediario-2. 21.00 El tiempo es oro. 22.00 La otra vida del capitán Contreras (film). 23.30 Mira-2. 0.30 Semana deportiva. 1.00 Tendido cero. 1.30 Despedida y cierre.

La Première

9.10 Brunch. 12.00 Info pile + Allocution de F. Cotti. 12.05 Brunch. 12.30 Journal de midi. 13.00 Les 4 Suisses. 14.05 Sport et musique. 17.05 Café du Commerce. 18.00 Journal du soir. 19.05 Prélude. 20.05 Migrations. 21.05 Les rois du vert-de-gris. 22.05 Tribune de Première. 22.25 Caye de Première. 23.05 Carnets de vie. 0.05 Couleur 3.

RTN-2001

8.00 Contre toute attente. 9.00 Infos SSR. 9.10 Jazz Cocktail. 11.00 L'Apéro français. 12.30 Infos SSR. 12.45 Accordéon. 13.15 Fanfares. 14.00 Musical Paradise. 16.00 Au bon vieux temps du rock'n'roll. 18.00 Infos SSR. 18.30 Infos RTN-2001. 18.45 Classic'clock. 20.00 Direction sud. 24.00 Infos SSR. 0.05 Couleur 3.

Fréquence Jura

8.00 Infos RSR 1. 8.15 Animation-Les dédicaces, avec Jean-René, Angela, Dorine, Vicky, etc. 9.00 Infos. 9.05 Animation-Les dédicaces. 11.00 Infos. 11.05 Animation. 12.00 Les ablutions de Paul-Albert. 12.15 Jura midi. 12.25 Animation. 12.30 Infos RSR 1. 18.40 Animation. 19.00 Jura soir; animation. 19.15 Le journal des sports. 20.00 Couleur 3.

gjb Radio Jura bernois

Boulevard du théâtre, à 20 h. Le chat botté. Cette pièce de Ludwig Tieck, écrite en 1797, reflète la mouvance idéologique de son époque. Pour réveiller la conscience du spectateur, Tieck l'entraîne dans une intrigue débridée: du théâtre dans le théâtre, le public dans le théâtre, le théâtre dans le public. Une chatte n'y retrouverait pas ses petits!

Faire violence

Images choc pour bédé chic

Vous l'aurez sans doute remarqué: la violence est au goût du jour. Bombes et coups pleuvent sur nos (petits) écrans; la bande dessinée n'est pas en reste, elle qui a depuis toujours usé, abusé et stylisé la violence pour en faire son pain (et son beurre) quotidien.

Dans toute histoire d'aventure, de guerre ou d'horreur, l'action - c'est-à-dire le suspense, les rebondissements, bref tout ce qui «accroche» le lecteur et le rive à son album - exploite inévitablement le ressort de la violence. Qu'on l'attende, qu'on la craigne, qu'on en use, qu'on la refuse, elle se tient toujours là, à l'affût des cases, attendant d'exploser.

JOLIE VIOLENCE

Inévitable, donc, la violence éclate dans de nombreux albums récents. Elle prend pourtant des formes étranges parfois, détournées, comme s'il n'était plus possible de l'utiliser en pleine lumière, de face, comme s'il fallait la laisser sourdre,

muette, dans les meilleurs des cas, ou bien en faire l'inutile prétexte, l'alibi esthétique...

C'est le cas par exemple de Geoff Darrow, fils de Moebius et mystificateur de première qui, sur un scénario de Frank Miller, narre les aventures d'un superflic (Hardboiled) super-violent:

La chronique de

Frédéric MAIRE

ses immenses planches, hyper-réalistes, méticuleuses, tendent à gommer systématiquement les massacres qu'elles contiennent par l'esthétisation maladroite des images.

VIOLENCE POUR RIRE

Cette tendance à la stylisation de la violence appartient beaucoup à la tradition des comics américains... la parodie des EC comics des années '50 se perpétue dans des ouvrages comme *Helleraiser 2*, recueil d'histoires

courtes qui rivalisent d'horreur (belle) et d'humour (noir).

Mais parallèlement à cette tendance «ironique» prennent aujourd'hui place des auteurs qui veulent «réhabiliter» les héros (les super et les autres) par un surcroît de «modernité». Une modernité qui passe aujourd'hui, forcément, par cette violence tant banalisée des cités américaines.

VIOLENCE CHORÉGRAPHIQUE

Ainsi, comme avec Darrow, dans la nouvelle mouture très «picturale» d'*Elektra, Le retour*, signée Frank Miller, le choc des corps et des armes paradoxalement se «désincarne», prenant une valeur quasi «chorégraphique». Plutôt que de dénoncer la violence, ou alors de l'assumer comme le principal ressort du récit, l'auteur tente de la sublimer par la forme (impressionnante) et, ainsi, de l'abstraire. La beauté, au fond, cache le propos.



La violence par l'ironie ou l'ironie de la violence par Muñoz et Sampayo.

VIOLENCE ASSUMÉE

A l'inverse, *Akira*, le manga (populaire) du Japonais Katsuhiro Otomo joue au moins franc-jeu. Le bandeau qui recouvre l'édition française parle de lui-même: «C'est violent et c'est beau». Formellement, l'al-

bum évite (de justesse) l'écueil esthétique; comme dans les dessins animés japonais «pour enfants», Otomo assume clairement ce goût du choc, du feu et des combats.

VIOLENCE RECYCLÉE

Dans le même esprit («honnête»), la nouvelle série de Philippe Francq et Jean Van Hamme (d'après ses romans), *Largo Winch*, a au moins ce mérite de la franchise. Dans un monde pourri comme le nôtre, n'est-ce pas, la violence n'est que la continuation de la politique (en l'occurrence économique) par d'autres moyens. Mais entre les killers en ray-ban, les géoles turques et les jolies pépées, ce premier album ne fait hélas que recycler toute une iconographie du déjà-vu.

auteurs font de la violence un théâtre de marionnettes, de pantins criminels engoncés dans leurs obsessions sanguinaires - disciples du célèbre dicton «On tire d'abord, on discute après». Muñoz et Sampayo ridiculisent la violence, ils la font drôle... De l'humour usé comme une bombe pour mieux nous faire exploser la violence à la figure...

NOUS FAIRE VIOLENCE

En effet, à force d'en prendre plein la gueule sans véritables «raisons» (esthétiques ou idéologiques) on commence à en avoir la nausée, de la violence. A force de ne rien voir d'autre que des gens qui se tapent dessus sans autre but que la violence, justement, on en vient à se demander si cette histoire de gangsters ne cacherait pas «au-



La violence chorégraphiée par l'esthète Frank Miller.

VIOLENCE DES IDÉES

Certains, par contre, se réfugient derrière une argumentation bien plus ambiguë, où le travers de l'esthétisme réapparaît «par la bande»; ces auteurs justifient le recours à la violence pour des raisons «idéologiques», car, selon eux, pour la dénoncer, il faut la montrer! Argument à mon sens contestable auquel Hermann et sa série *Jéréemiah*, avec son nouvel épisode *Alex*, apporte un parfait exemple de violence gratuite, inutile, injustifiable...

tre chose)... par exemple une terrifiante allégorie du monde contemporain, corrompu, sanguinaire et absurde. Un monde sans logique, sans raisons, inutile. Comme la violence.

● *Hardboiled*, tome 1, par Geoff Darrow et Frank Miller, couleurs Claude Legris, éditions Delcourt, collection Conquistador.

● *Helleraiser 2*, présenté par Clive Barker et:

VIOLENCE ÉPIQUE

Au fond, seul un album (récent) réussit à traiter profondément le thème de la violence: *L'Europe en flammes*, des Argentins Muñoz et Sampayo. Leur récit épique trace en noir et blanc acérés un portrait sanglant du monde du crime et de la drogue, de la Colombie à l'Europe. Ça castagne, ça flingue, ça trucidé et égorge... la violence à toutes les cases. En même temps, c'est beau, stylisé, puissant... l'esthétisme point sous toutes les planches.

● *Elektra, Le retour*, par Frank Miller, couleurs Lynn Varley, éditions Comics USA.

● *Akira*, tome 1, par Katsuhiro Otomo, éditions Glénat

● *L'Héritier, Largo Winch*, tome 1, par Francq et Van Hamme et:

● *Alex, Jéréemiah*, tome 15, par Hermann aux éditions Dupuis, collection Repérages

DRÔLE DE VIOLENCE

Pourtant rien n'est moins artificiel que cette histoire. Car les

● *L'Europe en flammes* par Muñoz et Sampayo, éditions Albin Michel.